Projet de ville : l'avenue du Château rouvre la voie

Vincennes info
www.vincennes.fr
Avril 2013
N° 688

A LA UNE

Semaine de la Petite enfance :

allez les p'tits, on voyage !

du 13 au 20 avril

Semaine du développement durable du 2 au 6 avril

PROJET DE VILLE

Pendant les travaux, vos commerces restent ouverts !

Centre-ville

ALIMENTATION

Brasseries, cafés, bars
Le Marigny.....65, rue de Fontenay

Primeurs
Le Verger du Château.....2, rue du Midi

Restaurants
Le CO2.....2, rue de l'Église

SERVICES

Agences immobilières
Côté Bois.....37, rue Raymond-du-Temple

Photographes
Manuel Guillin.....3, rue de l'Église

Retouches
Sara Retouche.....1 bis, rue de l'Église

LOISIRS

Antiquités brocante
Mémoires de grenier.....86, rue Raymond-du-Temple

Fleuristes
Monceau Fleurs.....90, rue de Fontenay

Musique
Lutherie Larghetto.....86, rue Raymond-du-Temple
Librairie musicale Larghetto
Musiqu' Eveil.....84, rue Raymond-du-Temple

MODE & ACCESSOIRES

Bijoux et accessoires
Marie du Quatre.....4, rue de l'Église

Chausseurs
L'élégante.....45, rue Raymond-du-Temple

Quartier Renon

Café-bar brasserie Genesis.....20, rue des Laitières
Salon de coiffure Profil Coiff'.....23, rue des Laitières
Crêperie Sucré salé.....28, rue Massue

Une question sur le projet ?
La ville met à votre disposition plusieurs moyens d'information : alertes SMS (abonnement sur vincennes.fr), courriel (projetdeville@vincennes.fr), et

N°Vert 0805 05 94 00
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 A 12 H ET DE 13 H 30 A 17 H

vincennes.fr

VILLE DE VINCENNES

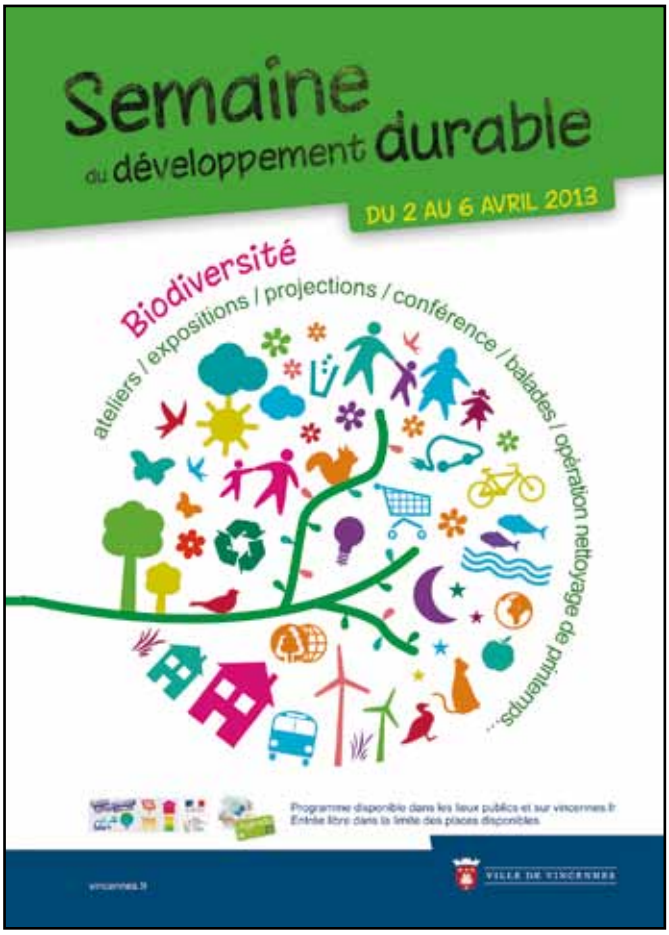
Semaine
du développement durable
DU 2 AU 6 AVRIL 2013
Biodiversité
ateliers / expositions / projections / conférence / balades / opération nettoyage de printemps...
Programme disponible dans les lieux publics et sur vincennes.fr
Entrée libre dans la limite des places disponibles
VILLE DE VINCENNES

ÉDITO

Laurent LAFON
Maire de Vincennes
Conseiller régional d'Île-de-France

À l'initiative des maires des 7 villes riveraines du Bois de Vincennes, une pétition en ligne vient d'être lancée contre l'implantation d'une aire d'accueil des gens du voyage dans le Bois décidée unilatéralement par la Mairie de Paris. Cette mobilisation des villes riveraines mérite d'être explicitée.

En effet, si je ne conteste nullement l'obligation faite à la ville de Paris d'aménager des aires d'accueil pour les gens du voyage sur son territoire, **comme les autres maires des villes riveraines du Bois, je ne comprends pas cette décision tant sur le fond que sur la forme.**

La forme tout d'abord. Alors que chacune des villes riveraines a signé, dans les premières années du mandat de Bertrand Delanoë, une charte stipulant que chaque décision prise dans le Bois devrait faire l'objet d'une concertation, la mairie de Paris décide seule et sans nous consulter d'implanter cette aire à proximité de l'hippodrome et notamment des communes de Joinville-le-Pont et de Saint-Maurice.

Le fond ensuite. Par son choix, il nous semble que la ville de Paris détourne la loi de juillet 2000 relative à l'accueil des gens du voyage qui prévoit que ces aires soient réalisées à proximité des écoles, des hôpitaux et des structures économiques, afin d'aider à l'intégration sociale de ces populations. Au regard de l'implantation prévue, on peut légitimement s'interroger : où se trouvent les écoles, les hôpitaux et les commerces dans le bois de Vincennes ? Pour dissimuler cette incohérence, Paris annonce que ses services municipaux transporteront chaque jour les enfants dans le 12e arrondissement pour les amener à l'école ! Soit à près de 6 km, en empruntant matin et soir des voies embouteillées. Par son choix, Paris détourne cette charte du Bois qui devait permettre de préserver le caractère naturel du site et interdire tout aménagement durable.
Pour toutes ces raisons, nous avons déposé un recours devant le tribunal administratif, pour que Paris propose un autre projet d'implantation respectueux de loi.

Face à notre action, certains commencent à nous reprocher de ne pas vouloir faire preuve d'intégration sociale et de rejeter l'implantation de ces populations itinérantes. Arguties infondées qui peuvent tout aussi bien se retourner vers la ville de Paris, laquelle aurait pu respecter ses obligations en mobilisant, par exemple, les centaines d'hectares aux Batignolles ou à Balard. En choisissant l'extrême Est du Bois, en choisissant de créer cette aire extra-muros, c'est Paris qui avant tout rompt le lien social et rejette ces personnes bien loin de son centre actif. Concernant Vincennes, une telle implantation est définie au niveau départemental (notre ville n'ayant pas les espaces nécessaires) et – signe que cette question est difficile à gérer – le dossier est bloqué au Conseil général depuis de nombreuses années déjà.

« Poumon de l'est parisien, le Bois de Vincennes mérite une attention particulière et concertée. »

J'avais déjà en 2004 demandé à retirer ma signature de cette fameuse charte du Bois, stupéfait par la non-application des modalités de concertation par les élus parisiens. **Pourtant les sujets ne manquent pas pour qu'ensemble, villes riveraines et Paris, nous puissions travailler sereinement sur des problématiques communes** telles que : la fameuse aire des gens du voyage, la recrudescence de la prostitution, les voies d'accès fermées, l'état délabré de la chaussée, les voitures épaves, la question d'un parking souterrain esplanade Saint-Louis, la suppression par Paris de certaines patrouilles en charge de la sécurité du Bois, ou la délicate question des SDF.

Concernant ce dernier point, rappelons que dès la création d'une mission spécifique pilotée par Emmaüs, Vincennes avait souhaité participer activement à l'accompagnement social de ces femmes et ces hommes qui vivent dans le Bois. **À Vincennes, l'équipe municipale ne conçoit pas la solidarité comme une question de territoire ou de frontière administrative car personne ne peut être insensible aux drames humains qui se vivent à quelques centaines de mètres de chez nous.** C'est ce qui a guidé notre décision de verser depuis 2009 une subvention annuelle de 15 000 euros à l'association Emmaüs et, dans un esprit constructif, de mettre également à sa disposition un local sur le stade Léo-Lagrange, alors même que Paris ne pouvait construire un tel équipement dans le Bois.

Poumon de l'est parisien, notre Bois mérite une attention particulière et concertée, c'est le point de vue que nous défendons avec les élus des communes riveraines soutenus en cela par les habitants de nos villes qui aiment s'y promener en famille.

gdb gestion des biens

ASTRUC IMMOBILIER

La confiance partagée

FNAIM

CONFIEZ-NOUS VOTRE BIEN

- *Gestion des biens*
- *Locations*
- *Ventes*

Conseils et estimations gratuites

Agence gdb Astruc Immobilier
139 rue de Fontenay · 94300 Vincennes
Tél. : 01 43 74 01 01 / 06 22 96 45 75
www.gdb-astruc.fr

85 ANS AVOS COTES ORPI CABINET FOURNY

Cabinet Fourny
fondé en 1927

01 48 08 46 55

ORPI SOLUTIONS IMMOBILIERES

VINCENNES proche Centre, 6'RER
Dans petit imm.1900. 2 pièces 41m² au 1er étage. Séjour, cuisine, chambre, salle d'eau. À moderniser. Faibles charges. Cave. Classe énergie : E
Prix : 282.000€

VINCENNES Près Place Diderot
Imm semi-récent, 4e étage/asc. Lumineux 3 pièces. Cuisine (poss.ouverte), salle d'eau. Fonctionnel. Balcon sud. Cave. Classe énergie : E
Prix : 340.000€

VINCENNES 3'Bois, 8' M° Château
Résidence moderne. Lumineux 3 pièces au 4e étage/asc.. Séjour 22m², 2 chambres. Vue très dégagée. Balcon. Parking s/sol. Classe énergie : E
Prix : 425.000€

FONTENAY Secteur Bois, Avenue Foch
Petite copropriété avec ascenseur. Agréable 3 pièces en triple exposition. Séjour s/balcon sud, 2 chambres. Très bon état. Classe énergie : D
Prix : 435.000€

VINCENNES Plein Centre
Bel imm.1910 de Caractère. Agréable 3 pièces. Etage élevé/ascenseur. Cuisine équipée, salle de bains. Excellent emplacement. Classe énergie : E
Prix : 550.000€

VINCENNES proche Bois, 10' RER.
Près Dôme. Très bel imm.2001 P. de.Taille. 4 pièces en très bon état. 3 chambres. Large balcon sud. Double parking s/sol. Classe énergie : C
Prix : 705.000€

VINCENNES Orée du Bois
Imm.Pierre de Taille, asc. Beau 4/5 pièces 130m². Triple séjour 58m² + 2 chambres. Poss.3 chambres. Balcon sud. Box s/sol. Classe énergie : D
Prix : 1.150.000€

VINCENNES Bois, avenue Foch
Grand 5/6 pièces familial 156m². Réception 50m², 4 chambres, 2 s. de.bains. Balcon sud. Box s/sol. Imm. Pierre de Taille, asc. Classe énergie : D
Prix : 1.300.000€

2, rue de Condé-sur-Noireau (Place de la Mairie) VINCENNES www.cabinetfourny.com

ROSSINI
Maison de Ventes aux Enchères

ESTIMATIONS GRATUITES DE VOS OBJETS D'ART

Tableaux, bijoux, meubles, ou tout autre objet de collection

Les mardis 23 avril, 21 mai, 25 juin et 16 juillet 2013

De 14h00 à 17h00 sans rendez-vous et sur rendez-vous à domicile

à l'Hôtel SAINT-LOUIS - 2 bis, rue Robert Giraudineau, 94300 VINCENNES

Les biens estimés pourront être vendus aux enchères à Paris en toute confidentialité.

Possibilité d'estimations à domicile sans engagement ou sur envoi de photographies par email et courrier.

Renseignements : Mme Camille DUTOT - 06 89 51 29 82 - 01 53 34 55 40 - camille.dutot@rossini.fr

ROSSINI - MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES - VENTES PUBLIQUES - EXPERTISES ET CONSEILS - ESTIMATIONS GRATUITES - INVENTAIRES ISF, SUCCESSION ET ASSURANCE

7, rue Drouot - 75009 Paris - Tél. : 01 53 34 55 00 - Fax : 01 42 47 10 26 - *www.rossini.fr*

Rossini - Société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques agréée sous le n°2002-066 RCS Paris B 428 867 089

27 Le tremplin des jeunes

24 Allez les p'tits, on voyage !

22 **20, 30 ou 50 :**
vitesse limitée, mode d'emploi

28 Une semaine pour fêter la biodiversité

6 Projet de ville : l'avenue du Château rouvre la voie !

SOMMAIRE

3 ÉDITO

7 ARRÊT SUR IMAGES
L'avenue du Château rouvre la voie

11 DÉCRYPTAGE
La Vincem au service de l'intérêt public

12 VITE DIT

13 ACTUALITÉS
Les travaux se poursuivent au centre et à l'ouest
Le Wi-Fi se déploie dans les lieux publics
Ordures ménagères : le vendredi, c'est fini !
Rencontres de quartier : à vos questions !

17 PORTRAIT
Nathalie Lafoux, du stylisme aux salles de bains

19 ICI OU LÀ
Le billet d'humeur du piéton de Vincennes
Ado'lire, à la découverte de la lecture
Médailles d'honneur du Commerce
Votre canard a de la mémoire !

22 ENQUÊTE
20, 30 ou 50 : vitesse limitée, mode d'emploi

24 À LA UNE
Allez les p'tits, on voyage !

27 ÉVÉNEMENT
Le Carré offre un Tremplin aux jeunes artistes

28 RENDEZ-VOUS
Une semaine pour fêter la biodiversité
Forum Jobs d'été au Carré

31 ARTS ET SPECTACLES
Taraf de Haïdouks, l'âme enchanteresse des Balkans
Oh boy !, l'art de devenir adulte
Passione in Due
Semaine des peintres vincennois

38 SPORT
12e Challenge rock du Val-de-Marne
12 podiums pour les gymnastes vincennoises

39 ASSOCIATIONS
La Maison de Margot
Pensez au PACT pour améliorer votre habitat
Bourse au matériel de puériculture

45 AGENDA

46 PRATIQUE
Accès modifié à l'hôtel de ville
Conservatoire : préinscriptions
Que faire en cas de cambriolage ?
Le recensement citoyen
Urgences médicales

51 DÉMOCRATIE LOCALE
Au dernier conseil municipal
Tribunes
Les tribunes publiées par les groupes du Conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.

54 ÉTAT CIVIL

Vincennes Info Avril 2013 –N° 688 • Dépôt légal : 2e trimestre 2013 • ISSN 0994-8864
Directeur de la publication : Laurent LAFON • Directeur de la rédaction : Gildas LECOQ • Rédacteur en chef : Olivier TOUZEAU • Secrétaire de rédaction : Sandrine KREMER • Ont collaboré à ce numéro : Céline AUTHEMAYOU, Maxime DUPIN, Armelle NEBILON. Photographies : Pierre-Yves JAN / Aurianne studio ; Serge GUILLEMOT / Brooklyn Studio ; Thibaut PLAIRE / Studio Plaire ; • Rédaction : Hôtel de ville – BP 123 – 94304 Vincennes Cedex • Mairie de Vincennes : 01 43 98 65 00 – Vincennes info : 01 43 98 65 73 – fax : 01 43 98 67 85 – courriel : redaction@vincennes.fr • Publicité : Sandrine KREMER Tél. : 01 43 98 65 73 – maquette : Zoran JUS JOVANOVIC • PAO : Scoop Communication • Imprimeur : Vincent Imprimeries – TOURS – Imprimé sur du papier recyclé.

SnK
En exclusivité chez Krys
29€
LUNETTES DE SOLEIL
AVANT JE FAISAIS POILER TOUT LE MONDE
Krys
Vous allez vous aimer
Antoine de Caunes porte les lunettes de soleil 12004 001 de la Collection SnK.
Prix de vente conseillé. KRYS GROUP SERVICES RCS VERSAILLES B421 390 188.

V . Lafortune opticiens KRYS
73 rue de Fontenay - 94300 Vincennes
Tel. 01 43 28 84 47

Babychou Services

La garde de vos enfants en toute sérénité de 0 à 12 ans

«Je peux rentrer tranquillement du bureau, je sais que mon intervenante est très sérieuse et s'occupe bien de mes deux garçons.
C'est un vrai soulagement ! »
Mme Dufresnoy

Des solutions de gardes régulières ou occasionnelles adaptées, souples et réactives.

09 83 66 68 80

4 bis Allée Charles V 94300 Vincennes

www.babychou.com

Aide de la CAF - CESU acceptés
Réduction ou crédit d'impôt de 50%*
*dans les limites prévues à l'article 199 sexdecies du code général des impôts

serrurerie Générale
S.M.T
spécialiste
Blindage . Ouverture de porte
Dépannage . Fenêtre PVC . Volets
01 43 74 90 67
Ouvert du lundi au vendredi
150, av de Paris Vincennes
06 07 72 62 28

AMICUS

- STORES, VOLETS ROULANTS
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES

Thierry Guarini
Dépannage, installation et S.A.V
01 43 98 11 18 - 06 69 23 14 15
10, rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice
E-mail : thierry.guarini@wanadoo.fr

© DR

© P.-Y. Jan / Auraime studio

Projet de ville

L'avenue du Château rouvre la voie

Les engins de chantier avenue du Château ont désormais cédé la place aux usagers.

Le mois dernier, la dernière intervention en cours avenue du Château a été finalisée, et, depuis le 25 mars, l'avenue du Château est de nouveau totalement rendue à la circulation : les bus de la RATP y ont repris leur itinéraire classique, et la circulation, en double sens, y est désormais limitée à 30 km/h *(lire également notre enquête, p. 22-23)* : un événement très attendu des habitants comme des commerçants, compte tenu du rôle assurément majeur de cette artère en centre-ville.

Le projet de ville avait été initié en 2006 avec une large concertation qui a permis notamment de définir les objectifs d'embellissement des espaces publics, d'amélioration et d'apaisement des déplacements et de fluidité des circulations en centre-ville. Engagée en 2011, la première phase des travaux a aussi concerné la rue du Midi, le nord de la rue Robert-Giraudineau, la rue de l'Église, la rue Raymond-du-Temple, et les travaux se poursuivent aux abords de l'église *(cf. p. 13)*. L'avenue du Château a été traitée en deux phases successives, d'abord jusqu'à l'été 2012, puis pendant l'hiver 2012-2013. Retour en images sur cette mutation.

Un peu d'histoire…

© coll. Mairie de Vincennes

Tracée à la fin du XVIII[e] siècle à la suite du lotissement de la Basse-Cour, l'avenue du Château prit d'abord le nom de rue Royale puis, sous la Révolution, de rue de la Montagne. À nouveau rue Royale sous la Restauration, elle devint rue de l'Hôtel-de-Ville en 1847. Prolongée une première fois de la rue du Midi à la rue de Fontenay vers 1843 (section dénommée Lejemptel de 1841 à 1876), elle fut finalement baptisée sur toute sa longueur avenue du Château le 14 novembre 1910.

Elle a été prolongée au-delà de la rue de Fontenay lors de « l'opération K », dans les années 1970.

Qu'en pensez-vous ?

Propos recueillis par Maxime Dupin

L'avenue du Château est à nouveau ouverte à la circulation depuis le 25 mars. Quelle est votre impression sur les aménagements réalisés ?

Théodore Mouen,
habite avenue de la République

« Je trouve que le nouveau visage de cette avenue renforce le côté village de Vincennes. En tant que parents de jeunes enfants, c'est un réel plaisir de se promener dans cette rue avec une poussette. D'autant que la sécurité a également été prise en compte, avec une régulation de la vitesse des véhicules qui me semble adaptée à un centre-ville. J'apprends évidemment à mes enfants à respecter les règles de sécurité mais il peut arriver que de jeunes enfants traversent sans faire attention et le fait de limiter la vitesse à 30 km/h permet de limiter considérablement les risques d'accident. »

Laure Perrier,
habite avenue Pierre-Brossolette

« Les aménagements réalisés dans cette avenue offrent un sentiment d'espace et de renouveau tout en s'inscrivant dans une continuité par rapport à l'existant. Les pavés amènent notamment un côté authentique, ce qui ajoute au charme de cette artère. Les abaissements de trottoirs au niveau des passages piétons sont très utiles, en particulier pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite. Globalement, on ressent que le cheminement des piétons a réellement été pris en compte, ce qui est très agréable. Je suis également automobiliste et, même s'il est certain que les travaux ont eut un impact sur le trafic, le résultat final est très satisfaisant. »

Geneviève Wencker,
habite avenue Foch

« Mon opinion sur la nouvelle avenue du Château est franchement favorable. La circulation piétonne est mise à l'honneur, ce qui est très agréable. Le centre-ville vincennois avec ses nombreux commerces de proximité me semble particulièrement adapté à ce type de configuration. Vincennes est une très belle commune et la rénovation du centre-ville me paraissait indispensable. Même si les travaux ont été relativement longs, j'estime donc que le jeu en valait la chandelle. »

ARRÊT SUR IMAGES

De 2011…

© P.-Y. Jan / Auriane studio

© Ville de Vincennes

Avenue du Château : la voie royale !

… à 2013.

OBLIQUE
Spécialiste du béton ciré

Appliquable sur le carrelage existant
et sur tous supports sains et secs.

www-archi-oblique.fr

01 74 50 31 13
06 19 40 50 74

27, 31 avenue du Port-au-fouarre 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

KLEEN'HOME
L'harmonie de votre intérieur

Pour votre ménage et votre repassage,
régulier ou ponctuelle,
faites confiance à KLEEN'HOME Services

50% déductible de vos impôts

Agrément qualité

SAP services à la personne

KLEEN'HOME
24, rue Massue 94300 Vincennes
01 58 64 09 37

Des professionnels d'expérience proches de chez vous.

Fenêtrier VEKA
Élu installateur durable par ses clients

Performantes et bien installées
nos fenêtres assurent votre sérénité

-10% de remise pour tout lecteur de ce journal offert par BEST FENETRES

Devis gratuits sur mesure

INSTALLATEUR DURABLE ÉLU PAR SES CLIENTS

Fenêtres • Portes • Volets • Persiennes • Stores
Portails • Clôtures • Portes de garage
Motorisation Somfy • Volets roulants

Best fenêtres Distributeur agréé
01 48 51 93 86
bestfenetres@yahoo.fr
192 rue de Paris 93260 LES LILAS

www.fenetrierveka.fr

La Vincem au service de l'intérêt public

Son nom apparaît dans de nombreux projets municipaux, notamment pour la construction de logements sociaux, dans la rénovation de bâtiments publics et même la création d'une zone d'aménagement concerté. La Vincem fait donc régulièrement parler d'elle, sans que le grand public sache vraiment à quoi elle sert et ce qu'elle fait. Gros plan sur la société d'économie mixte de la Ville.

Spécialisée dans l'aménagement urbain, la Vincem est une société d'économie mixte (SEM) qui accompagne notre commune depuis 1974. Son capital est détenu majoritairement par la Ville (65 %) et par trois actionnaires privés, la banque Bred (19 %) et deux groupes d'assurance mutuelle spécialisés dans les bâtiments et travaux publics. Ce statut spécifique permet ainsi à la Ville de bénéficier, avec cet outil, de la souplesse et de l'expertise d'une entreprise privée, tout en s'assurant de la prise en compte de l'intérêt général. La Ville peut avoir ainsi un regard sur les projets d'urbanisme qu'elle lui confie et cela de la phase d'étude de faisabilité jusqu'à la livraison. Pour la démolition, les travaux ou bien encore le choix des architectes, les sociétés spécialisées sont mises en concurrence par des appels d'offres.

Le statut spécifique de la société d'économie mixte permet de conjuguer la souplesse et l'expertise d'une entreprise privée avec la prise en compte de l'intérêt général.

Jusqu'en 2006, la principale activité de la Vincem était la gestion immobilière d'une soixantaine de logements appartenant à la Ville. Sous l'impulsion du maire qui la préside et avec l'arrivée du nouveau directeur, Jean-Paul Brunetti, spécialisé dans les études et l'action urbaine, la Vincem s'est vu confier des missions de plus grande ampleur. *« Avec la loi SRU et l'obligation pour les communes de réaliser 20 % – et aujourd'hui 25 % – de logements sociaux, la Ville a souhaité que nous étudiions le potentiel foncier du territoire »*, explique le directeur.

Logements et équipements

Un potentiel limité par nature, mais qui a pu être développé notamment par la réhabilitation de bâtiments vétustes dont les propriétaires étaient dans l'incapacité de réaliser les travaux. Ce type de projet a notamment permis la réalisation l'année dernière de huit logements sociaux à l'angle de la rue de Montreuil et de l'avenue de Paris et de reloger également en tant que locataire l'Office de tourisme dans un lieu plus stratégique. Autre exemple avec l'îlot Fontenay où seront créés, d'ici à 2016, une trentaine de logements dont une douzaine de logements sociaux, ou encore au 1, rue Renon avec la construction cette année de 30 logements étudiants à caractère social.
Pour le financement de ces projets, la SEM revend certains de ses biens immobiliers ou fait appel à des prêts de la Caisse des dépôts et consignations pour les logements sociaux ou de la Bred. Ainsi, grâce à la vente de terrains, la Vincem participe aussi de manière indirecte avec le bailleur Immobilière 3F à la construction de 28 logements sociaux au 9, rue des Laitières et 18, rue Massue en 2013.
Certains bâtiments publics, appartenant à cette société d'économie mixte, ont également pu être rénovés comme le commissariat, l'ancien tribunal d'instance qui accueille désormais Pôle emploi ou bien encore la caserne des pompiers, rue de l'Église, transformée depuis en bureaux avec un restaurant au rez-de-chaussée.
Avec son savoir-faire et son expertise dans l'aménagement urbain, la Vincem est donc devenue au fil du temps un outil stratégique indispensable pour le développement de la ville, tant en matière de logements que d'équipements. **AN**

© Brooklynstudio

Les locaux de la Vincem ont intégré l'ensemble réalisé dans l'ancienne caserne de la rue de l'Église.

En quelques chiffres

La Vincem a réalisé un chiffre d'affaires de **3** millions d'euros l'année dernière avec la vente de patrimoine et de terrain.
5 millions d'euros ont été investis dans des projets : **43** logements sociaux ont d'ores et déjà été réalisés dont **20** directement par la Vincem. Et plus de **40** logements seront construits sur **2013** grâce à la vente de terrains appartenant à cette société d'économie mixte.

VITE DIT

Les Énigmatiques

Les Énigmatiques portent bien leur nom ! Ces parcours découverte s'inscrivent dans le cadre du label *Ville d'art et d'histoire* de Vincennes et sont destinés aux familles : jeux de piste, énigmes, décryptages pour circuler, apprendre et pour observer la ville. Récompenses assurées en fin de parcours ! Depuis le 2 avril, les formulaires d'inscription aux Énigmatiques sont à votre disposition à l'office de tourisme.

■ ***Office de tourisme – 28, avenue de Paris. Tél. : 01 48 08 13 00. Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30. Site : tourisme-vincennes.fr***

L'esprit durable au menu

Du 1er au 7 avril, la Semaine du développement durable a lieu partout en France : à Vincennes, de nombreuses expositions, animations et rencontres sont prévues – programme complet p. 28. Un événement qui concerne tous les âges, et qui sera aussi décliné pendant la semaine dans les restaurants scolaires, où les jeunes convives seront invités à adopter des comportements plus responsables avec des gestes simples : finir son pain, trier son plateau, ne pas gaspiller l'eau et bien d'autres actions… Pour mémoire, les menus des restaurants scolaires et des crèches sont à votre disposition sur vincennes.fr !

Il est sorti !

Envie de programmer vos sorties à Vincennes ? Pensez à l'**Agenda culturel**. Ce trimestriel vous permettra de découvrir en un clin d'œil les artistes et les spectacles qui vous inviteront à l'évasion, vous feront vibrer ou vous transmettront des émotions à Vincennes ces prochaines semaines. Le 3e numéro (avril – juin 2013) est à votre disposition dans tous les accueils municipaux.

Berlioz a cinquante ans ! Pas le musicien, bien sûr, mais la Cité scolaire de Vincennes, dans laquelle plus de 75 000 élèves ont effectué leur scolarité, au collège et au lycée. Plusieurs manifestations en juin et décembre 2013 permettront de célébrer cet anniversaire. L'établissement invite ses anciens élèves et personnels qui souhaiteraient apporter leur témoignage à se faire connaître.

Si vous souhaitez contribuer à cette initiative, il vous suffit de prendre contact avec le lycée :

■ ***Cité scolaire Hector Berlioz – Cinquantenaire – 8, avenue Antoine-Quinson 94300 Vincennes – www.citescolaireberlioz.ac-creteil.fr ce.0940124z@ac-creteil.fr.***

Verbatim

« Tout cela fait beaucoup de bruit ; alternent ou se mélangent Mozart, chants liturgiques, jazz, onomatopées diverses – dont celles, très réalistes, de la volupté la plus bruyante –, hurlements poussés par les acteurs et surtout par une belle et jeune actrice, Maud Valdène, qui a le gosier le plus solide que je connaisse compte tenu de son sexe et de sa blondeur. Pour nous distraire, il y a aussi des poulies, des corps qu'on suspend par les pieds ou les bras, des robes qui s'envolent. Jamais, je dis bien jamais, le théâtre ne s'était donné tant de libertés, même lorsqu'il se veut "happening". Arrabal et Jérôme Savary ont réussi leur coup. […] Reste à se demander pourquoi Vincennes. On s'étonne qu'aucun théâtre de la rive gauche n'ait accepté de monter ce spectacle revigorant. »

Critique du *Labyrinthe*, monté au théâtre Daniel-Sorano en janvier 1967, par Guy Dumur, in *Le Nouvel Observateur*, 18 janvier 1967.

▲ Décédé en mars 2013, le metteur en scène Jérôme Savary avait créé en 1965 sa compagnie, le Grand Panic Circus, devenue ensuite le célèbre Grand Magic Circus ; il était déjà entouré de personnalités telles que Jacques Coutureau, Alejandro Jodorowsky, Fernando Arrabal, Roland Topor… Le public vincennois avait alors pu, avec *Le Labyrinthe*, en 1967, voir l'une de ses toutes premières mises en scène – pour le moins avant-gardiste !

Projet de ville

Sur les chantiers du projet de ville, début mars : à gauche place de l'église ; à droite, place Renon.

Les travaux se poursuivent au centre et à l'ouest

Après la réouverture complète de l'avenue du Château, les travaux de la première phase du projet de ville en centre-ville entament leurs dernières semaines. Les opérations se concentrent sur le square des Frères-Hautière et la place de l'église, où le calendrier précis d'achèvement dépend notamment d'une intervention de GrDF. La fin des travaux est attendue pour ce printemps. Pendant cette période, l'immobilisation de la place de l'église a des conséquences pour le marché de la rue de Fontenay : le stationnement avenue de Vorges est réservé aux camions des commerçants les mardis, vendredis, et dimanches matin.

Parallèlement, l'embellissement des voies déjà achevées se poursuit, avec la pose des pots définitifs et de bancs rue du Midi. Côté nettoyage, les nouvelles interventions de décapage des pierres naturelles ont été menées en mars place Diderot et sur les trottoirs du centre-ville, avec des résultats très satisfaisants.

Quartier Renon

Dans le quartier Renon, la rue Massue, la rue Eugène-Blot et la rue des Laitières entre les rues Massue et Renon sont achevées : les travaux se concentrent sur la partie nord de la rue Renon, et se poursuivent entre la rue de Lagny et la rue des Laitières jusqu'au mois de mai. Au sud, la rue Renon est passée dans son sens définitif nord-sud et des places de stationnement supplémentaires y ont été créées.

■ ***Pour toute question sur le projet de ville : 0 805 05 94 00 (numéro Vert, appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h) – projetdeville@vincennes.fr.***

En bref

Circulation restreinte pour les véhicules de plus de 12 tonnes

Depuis le 18 mars, la circulation des véhicules de plus de 12 tonnes fait l'objet de mesures restrictives, afin de contribuer davantage à la tranquillité des riverains. Leur circulation est désormais interdite rue des Vignerons, avenue Georges-Clemenceau, rue de Strasbourg (entre l'avenue de la République et la rue de Fontenay), rue de la Liberté (entre l'avenue de Vorges et la rue de Strasbourg), rue du Midi, rue Saulpic, rue Lejemptel, rue Robert-Giraudineau, rue de l'Église et rue Raymond-du-Temple. Ne sont pas concernés bien sûr les véhicules de secours ou de service public.

Neutralisation de la rue du Donjon

Un chantier de construction d'un immeuble démarre en avril à l'angle de la rue Anatole-France et de la rue du Donjon. En raison de la configuration des lieux, la mise en place d'un quai de déchargement rue du Donjon pendant la durée de la construction s'impose : la palissade de chantier empiétant sur la chaussée, la circulation rue du Donjon (de la rue des Vignerons à la rue Anatole-France) sera interdite pendant une durée prévisionnelle de douze mois (sauf riverains).

Esplanade du Château

Il y a quelques semaines, Laurent Lafon s'était fait le relais auprès de son homologue du XII[e] arrondissement de Paris des attentes des usagers concernant l'état du revêtement sur l'esplanade Saint-Louis ; un état des lieux a été réalisé par les services parisiens et montre que, *« s'il est endommagé en certains points, le revêtement permet toutefois d'assurer la sécurité des usagers de l'esplanade »*, a indiqué Michèle Blumenthal, qui relève que *« sa réfection pleine nécessiterait par ailleurs un million d'euros de travaux, somme difficile à engager dans de courts délais »*. Néanmoins, la ville de Paris a procédé à des reprises ponctuelles à la fin de l'hiver.

Test végétal au cimetière ancien

Dans le cadre de la politique de développement durable menée par la Ville et afin de ne plus utiliser de désherbants nocifs pour la santé et l'environnement, un test de végétalisation a été entrepris ces dernières semaines dans une allée du cimetière. Un enherbement qui pourra être généralisé s'il s'avère concluant.

Services publics

La Poste adapte son parc de boîtes aux lettres

C'est une question d'habitude : chacun sait sur son parcours quotidien où trouver une boîte aux lettres afin de poster son courrier. Mais le parc de boîtes aux lettres est en permanente évolution et rénovation, en fonction des évolutions démographiques et géographiques et des flux de courrier locaux. De petites boîtes aux lettres peuvent être supprimées au profit de modèles à large contenance. « *En tant que prestataire du service universel du courrier, La Poste se doit de respecter des principes d'égalité, de continuité et d'adaptabilité en recherchant la meilleure efficacité économique et sociale* », rappellent les responsables de La Poste.

Dans ce contexte, trois boîtes ont récemment été retirées, mais d'autres points sont présents à proximité. Les habitués de la boîte située 74, avenue de la République peuvent trouver des boîtes à l'angle des rues de la Paix et de Belfort, au 77, rue de Strasbourg et au 141, rue de Fontenay. Ceux de la boîte située à l'angle du boulevard de la Libération et de la rue Defrance disposent à proximité du bureau de poste du 18, rue du Commandant-Mowat et d'une boîte aux lettres 73, rue Defrance. Enfin, les habitués de la boîte aux lettres du 41, rue Raymond-du-Temple peuvent utiliser celle du 18, cours Marigny ou le bureau de poste tout proche de l'avenue du Château.

À noter, trois modèles de boîtes de couleur « bronze » et non plus jaune ont été installés à proximité du château pour mieux se fondre dans l'environnement d'un site classé comme le château de Vincennes.

Bon à savoir :

• Vous pouvez donner procuration gratuitement à votre gardien, à un voisin ou à des membres de votre famille pour la réception de vos lettres recommandées : n'hésitez pas à demander le formulaire à votre facteur ou en bureau de poste.

Par ailleurs, à partir de juin, les usagers auront la possibilité de demander la représentation de leurs lettres recommandées le lendemain en appelant le 36 31 jusqu'à 19 h (au lieu de 14 h actuellement).

• Certains immeubles ne disposant pas du tout, ou au moins pas aux heures de distribution du facteur, d'un accès pass Vigik, un courrier a été adressé par La Poste aux bailleurs afin de les alerter sur l'insatisfaction de certains locataires et de prendre des mesures afin d'améliorer la qualité de la distribution du courrier.

Technologies de l'information

Le Wi-Fi se déploie dans les lieux publics

La mise à disposition au grand public d'outils et moyens d'accès à Internet s'inscrit dans les missions de service public de la Ville : à l'heure où un nombre très important d'habitants sont équipés d'ordinateurs portables, tablettes ou smartphones, la municipalité a décidé, l'an passé, d'installer des points d'accès wi-fi gratuits. Les installations sont aujourd'hui réalisées, et conjuguent simplicité d'utilisation et attention portée aux émissions d'ondes. Vincennois et visiteurs peuvent ainsi désormais se connecter gratuitement à Internet à l'Office de tourisme (28, avenue de Paris) et à la médiathèque Cœur de ville : à l'Espace Formation Multimédia, dans la salle de lecture et dans une partie de la salle principale.

Pour naviguer sur le Web via un ordinateur ou un terminal mobile à partir de ces « *hot spots* », il suffit de rechercher avec votre appareil le réseau wi-fi « *ville de Vincennes* », et d'accepter les conditions générales d'utilisation. Les jeux en réseau, sites pornographiques et autres téléchargements illégaux sont bien sûr bannis du réseau Wifi municipal. De quoi surfer librement à la recherche d'informations documentaires, touristiques, administratives… Bonne navigation !

PTILOU
ALLEZ PTILOU, ON Y VA !
ET VOILÀ !
!?
ET VOILÀ QUOI ?...
QU'EST CE QUE C'EST ENCORE QUE CES INVENTIONS ?
BEN OUI MAMAN TOI TU PARS TRAVAILLER...
MAIS POUR MOI C'EST ÉCRIT PARTOUT DANS LA VILLE "ALLEZ LES PTITS, ON VOYAGE !"
RELAXANT !
27

Propreté

Ordures ménagères : le vendredi, c'est fini !

À partir du mois de mai, la Ville s'est fixé l'objectif de passer de 4 à 3 collectes des bacs à ordures ménagères par semaine. D'ici là, une phase de test est menée dans l'est de la ville pendant le mois d'avril, avec la suppression du ramassage le vendredi.

© ville de Vincennes

En novembre dernier, les Assises de la propreté donnaient l'occasion aux Vincennois, élus et responsables municipaux de la propreté d'échanger sur le sujet, d'établir un état des lieux et de mettre en lumière les points à améliorer. En matière de collecte des déchets, une réflexion a été menée afin notamment d'optimiser la collecte.

Coût et impact environnemental

Si les Vincennois ont l'habitude depuis de nombreuses années de voir leurs bacs de déchets ménagers non recyclables collectés quatre fois par semaine, plusieurs facteurs concrets justifient que ce rythme puisse être revu. Car avec quatre jours de collecte, il est évidemment inéluctable que l'opération soit réalisée deux jours de suite. Or, l'expérience le montre : dans ce cas, les tonnages collectés sont évidemment moindres – alors que le coût des prestations forfaitaires, lui, ne varie pas. Autre aspect important, l'impact sur l'environnement : la suppression d'une journée de collecte représente un total de 208 sorties de camions bennes en moins, soit 10 608 km de parcours ! Au total, une réduction de 15 % de l'émission de gaz à effet de serre, et la diminution bien sûr des rejets de particules engendrés par la collecte des déchets ménagers.

Phase de test à l'est

Autant d'éléments qui militent pour la suppression de la collecte des ordures ménagères le vendredi : c'est la décision qu'a prise la municipalité. Concrètement, une phase de test va d'abord être menée dans l'est de la ville (à l'est de la rue Charles-Silvestri et au nord de l'avenue Gabriel-Péri) tout au long du mois d'avril. Dans ce secteur, le premier vendredi sans collecte sera donc le 5 avril.

Ce test permettra de vérifier que les prévisions sont conformes à la réalité du terrain : mobilisation du même nombre de bennes, itinéraires des camions… Un bilan sera réalisé au bout de trois semaines : s'il est concluant, la mesure sera généralisée à l'ensemble du territoire communal dès le mois de mai. Une information qui sera bien sûr largement diffusée sur vincennes.fr, dans *Vincennes info la lettre hebdo* (newsletter.vincennes.fr), sur les panneaux lumineux et dans notre prochain numéro.

En résumé, le tri au jour le jour

Trois bacs sont à votre disposition pour la collecte sélective des déchets :

- Le bac des déchets ménagers non recyclables, collecté dans toute la ville les lundis, mercredis et samedis. En avril, la collecte du vendredi **ne sera pas assurée dans les quartiers en violet sur le plan situés** : à l'est des rues Faie-Félix, Charles-Silvestri (section Diderot-Jarry), de la Jarry (section Ch.-Silvestri-Fontenay) et de Condé-sur-Noireau ; et au nord de l'avenue Gabriel-Péri.
- Le bac, destiné aux journaux, magazines et prospectus, cartons, bouteilles en plastique, briques alimentaires et boîtes métalliques, est collecté le mardi.
- Le bac destiné au verre est collecté le jeudi.

Attention, dans ces deux derniers bacs, ces déchets doivent être déposés en vrac et sans sac !

Express

© P.-Y. Jan / Auriane studio

Le 12 mars, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France, Richard Prasquier, est venu à Vincennes pour une conférence à l'invitation de l'association Vigil'ance. À cette occasion, il a été accueilli, aux côtés des représentants de la communauté juive, par le maire Laurent Lafon et Franck Serfati, conseiller municipal.

Dans le cadre du label Commune donneur 2012 de l'Établissement français du sang d'Île-de-France, Vincennes s'est vu remettre un trophée « 2 cœurs », soulignant l'engagement de la Ville (communication, collecte) au service du don de sang.

Une concertation sur l'avenir de l'eau dans le bassin de la Seine est en cours jusqu'au 30 avril afin d'associer le public à l'élaboration du futur plan de gestion de l'eau. Un questionnaire est en ligne sur le site de l'Agence de l'eau Seine Normandie : www.eau-seine-normandie.fr. L'eau potable issue de ce bassin est pour l'essentiel produite, pour la petite couronne, par le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF), dont Vincennes est membre.

Après le semi-marathon en mars, rendez-vous le 7 avril dans le Bois pour le marathon de Paris : comme toujours, sur le parcours, l'Harmonie municipale soutiendra tous les coureurs et tout particulièrement les Vincennois qui aiment à se faire reconnaître : ambiance et déguisements assurés ! Plus de détails sur harmonie-vincennes.com.

I-Hsuen Tsai, élève taïwanaise de chant lyrique dans la classe de Mary Saint-Palais l'an passé au Conservatoire de Vincennes, a récemment remporté le concours national des jeunes talents de son pays natal. Félicitations !

ACTUALITÉ

Intercommunalité
L'ACTEP devient un syndicat mixte

Née en 2003, l'ACTEP (Association des collectivités territoriales de l'Est parisien) a été créée afin d'intensifier et unir les efforts des territoires de l'Est parisien pour en faire un véritable pôle de développement économique et d'habitat diversifié et de qualité, desservi par des transports modernes. Depuis le 1er janvier dernier, le statut de l'ACTEP a évolué : elle est devenue un Syndicat mixte ouvert d'études et de projets, afin de donner un poids plus important à son action.
Concrètement, le Syndicat exerce une compétence en matière d'études et de projets de territoires ayant trait au développement économique, à la formation, à l'enseignement supérieur, à la recherche d'emploi, à la mobilité, aux transports et aux déplacements, à l'aménagement, au cadre de vie, à l'environnement et au développement durable, au logement, à la culture, au tourisme et aux technologies de l'information et de la communication.

■ ***Site Internet : www.actep.fr***

Pour mémoire, l'ACTEP regroupe les communes de Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Rosny-sous-Bois, Saint-Mandé, Villiers-sur-Marne, Vincennes, le Conseil général du Val-de-Marne, la Communauté de communes Charenton – Saint-Maurice et la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne (Nogent – Le Perreux).

Avis d'enquête publique

Une enquête publique relative à la déclaration d'utilité publique pour les parcelles 1 et 1 ter, rue Georges-Lamouret, est menée jusqu'au 25 avril à Vincennes. Les dossiers d'enquête peuvent être consultés au centre administratif (Direction générale des services techniques, 5, rue Eugène-Renaud – 3e étage). Le commissaire enquêteur, M. Claude Pouey, y reçoit le public :
- samedi 6 avril de 9 h à 12 h,
- mercredi 17 avril de 14 h à 17 h,
- jeudi 25 avril de 14 h à 17 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet ou adressées par écrit au commissaire enquêteur (BP 123 – 94304 Vincennes Cedex). À l'expiration de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra les dossiers accompagnés de ses conclusions et de l'ensemble des pièces au sous-préfet de Nogent-sur-Marne. Ces conclusions seront ensuite tenues à la disposition du public.

© P.-Y. Jan / Auriane studio

Démocratie locale
Rencontres de quartier : à vos questions !

Temps forts de la vie locale, les rencontres de quartier sont proposées une fois par an aux Vincennois. Elles sont pour le maire et la municipalité une occasion privilégiée d'échanger avec les habitants au sein de chaque quartier et d'évoquer au plus près leurs préoccupations. Cet échange informel permet d'évoquer des questions concrètes et d'en débattre librement : afin que puissent y être abordés les sujets qui vous intéressent, n'hésitez pas à faire connaître les questions que vous souhaitez voir abordées. Un questionnaire est à votre disposition à cet effet sur Internet (www.vincennes.fr, rubrique « Rencontres de quartier »). Il vous permet de classer vos questions par thèmes : animations, commerces, vie culturelle ; entretien des espaces publics (arbres, éclairage, propreté…) ; grands projets urbains ; travaux ; nuisances sonores ; sécurité ; transports et circulation ; vie associative et sportive… Vous pouvez également faire part de vos attentes par voie postale (Mairie de Vincennes – Relations avec les citoyens – BP 123 – 94304 Vincennes Cedex) ou sur papier libre déposé directement dans l'urne située à l'accueil de Cœur de ville : n'oubliez pas d'y mentionner le thème de votre question et surtout le quartier concerné !

À noter sur votre agenda ! Voici les lieux et horaires des cinq rencontres de quartier de ce printemps :
- mardi 14 mai à 20 h, quartier Saint-Louis (Club des Laitières – 27, rue des Laitières)
- mardi 28 mai à 20 h, quartiers Diderot et Domaine du Bois (école Est-Passeleu – 106, rue Diderot)
- mercredi 29 mai à 20 h, quartier des Vignerons (Club des Vignerons – 1, rue du Mal-Maunoury)
- mercredi 5 juin juin à 20 h, quartier Centre-Ville (Maison des associations – 41/43, rue Raymond-du-Temple)
- mardi 11 juin à 20 h, quartiers République et Sorano (école R.-Vernaudon – 3, avenue Lamartine)

Instantané

© P.-Y. Jan / Auriane studio

Le centre sportif Hector-Berlioz poursuit sa transformation : il a ainsi offert, tout début mars, un visage inhabituel avec la pose des matériaux d'isolation !

Nathalie Lafoux, du stylisme aux salles de bains

Dior, Etam ou encore Jennyfer… Nathalie Lafoux a longtemps participé à développer les collections des plus grandes marques de prêt-à-porter. Aujourd'hui, son univers est radicalement différent puisqu'elle installe quotidiennement des salles de bains. « *J'ai toujours été attirée par l'univers du bâtiment. À l'adolescence, je souhaitais devenir architecte d'intérieur, mais mon entourage m'a déconseillé ce métier. J'ai alors décidé de suivre une formation de styliste car je souhaitais exercer une profession me permettant de laisser libre cours à mon esprit créatif* », explique celle qui obtiendra le premier prix du jury d'Esmod. S'ensuivront près de 15 années de création en tant que styliste modéliste pour les géants du prêt-à-porter. « *J'aimais ce métier et j'en conserve un excellent souvenir. Mais au bout d'un certain temps j'ai ressenti une certaine lassitude et un décalage entre mes valeurs et le monde de la mode.* » Le déclic interviendra en 1998. En fin de contrat chez Etam, la future plombière décide de rénover entièrement un petit appartement parisien dont elle vient de faire l'acquisition aux enchères. Son objectif est clair : réaliser un maximum de travaux elle-même.

© Brooklyn studio

Lauréate en 2012 du concours Créatrices d'avenir dans la catégorie « métiers non traditionnellement féminins », Nathalie Lafoux a suivi un parcours singulier. Après avoir exercé la profession de styliste durant près de 15 ans, elle s'est reconvertie dans la plomberie.

Un univers masculin

Elle découvre alors un univers éminemment masculin et se souvient encore des réactions amusées des marchands de matériaux lors de ses premiers pas. « *On me disait régulièrement qu'il serait plus sage de faire appel à des professionnels.* » Mais sa famille la soutient totalement dans son projet, et peu à peu elle franchit toutes les étapes de la rénovation. Le gros œuvre, l'électricité, la peinture, la plomberie… En un peu moins d'un an, elle redonne vie à cet appartement insalubre à l'origine. « *Au fur et à mesure des travaux, ma passion pour l'univers du bâtiment s'est confirmée. J'ai notamment pris beaucoup de plaisir à réaliser la salle de bains et j'ai alors décidé de suivre une formation de plombier au GRETA de Bagnolet.* » Seule femme au milieu de 22 élèves, elle trouve rapidement sa place. « *J'ai même été nommée déléguée de classe* », se souvient-elle amusée. Elle s'implique totalement dans son nouveau métier et suit un stage au sein d'une société vincennoise, avant d'y être recrutée à l'issue de sa formation. « *J'ai reçu un très bon accueil de la part de mes collègues. J'ai découvert un esprit de solidarité et d'entraide.* » Elle développe alors son savoir-faire et décide de créer sa propre société. Après trois années de portage salarial, elle fonde en 2012 à Vincennes « Les salles de bains de Nathalie » et se spécialise dans la conception et la rénovation de salles de bains pour les personnes à mobilité réduite. Un univers qu'elle a découvert par hasard lors d'un chantier. « *Lorsque j'étais styliste, j'aimais créer des vêtements à la fois pratiques et beaux. Je retrouve cette sensation lorsque je conçois une salle de bains. J'aime allier l'esthétique et le fonctionnel et c'est une véritable satisfaction de savoir que des personnes à mobilité réduite se sentiront à l'aise dans cette pièce à vivre.* »

Prix des métiers non traditionnellement féminins

Aujourd'hui, Nathalie Lafoux s'épanouit pleinement dans son nouvel univers et les sourires narquois des premiers temps ont laissé place à la reconnaissance de ses pairs. Elle a d'ailleurs reçu en 2012 le prix des « métiers non traditionnellement féminins » à l'occasion du concours Créatrices d'avenir, organisé par le réseau Île-de-France Active. « *Ce prix représente une reconnaissance de mon investissement. Il prouve que, malgré les préjugés ou les réticences, le plus important est de s'épanouir professionnellement dans un milieu que l'on aime* », conclut Nathalie. MD

BIO EXPRESS

1963 : Naissance à Paris
1986 : obtient le diplôme de styliste modéliste à Esmod
1987 : arrivée à Vincennes
2006 : obtient le CAP d'installation sanitaire
2012 : prix des métiers non traditionnellement féminins du concours Créatrices d'avenir

Prix spécial pendant semaine suisse
swissflex
swiss made. swiss quality.
NOUVEAU ! Le concept de couchage avec Synchro-Précision®.
SEMAINE SUISSE

FRANCE Textiles
LITERIE Décoration
93 rue de Fontenay - 94300 Vincennes
Tél. 01 43 28 00 80

COUVERTURE PLOMBERIE CHAUFFAGE SALLE DE BAINS
Holley Duran
entreprise familiale depuis 1905
"Marque de Qualité"
Nous concevons
votre salle de bains
personnalisée.
Nous réalisons
vos travaux
de plomberie,
couverture
et chauffage.
Nous entretenons
vos installations.
ACCUEIL 01 49 57 91 91
DÉPANNAGE PLOMBERIE 01 49 57 91 99
DÉPANNAGE COUVERTURE 01 49 57 91 97
E-mail : contact@holley-duran.fr
35, rue Victor Basch - 94300 VINCENNES - 01 49 57 91 91 / Site web : www.holley-duran.com

Humeur

Sermon fumé

Votre piéton pond parfois des chroniques fumeuses, mais il n'est pas fumeur. Autant dire que, sans rallumer la guerre, il avait plutôt fait partie de ceux qui ont trouvé un intérêt direct à l'interdiction de la cigarette dans les lieux publics. Mais il reste que le piéton a des copains fumeurs, et qu'il suffit d'une soirée dans un bar ou un restaurant pour les voir contraints à un certain manège : entre chaque plat, ils sortent taquiner le goudron sur le bitume. Idem aux portes des bureaux pendant la journée. Et tout irait pour le mieux si quelque chose n'agaçait pas depuis longtemps votre serviteur, lequel ne mégote pas, vous le savez, avec la propreté : la sale habitude qu'ont certains de jeter les mégots sur le trottoir. On en jetterait, le saviez-vous, 30 milliards par an en France, ce qui, ramené à l'échelle vincennoise, nous fait 25 000 000 de mégots par terre : alors si le piéton s'enflamme, c'est qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

L'autre soir, le piéton est sorti, une fois n'est pas coutume, poursuivre une conversation avec son pote Nico le temps de sa cigarette. Une discussion d'ailleurs qu'il est toujours mieux de ne pas avoir trop bruyante, par respect pour les habitants du quartier. Bref. Au moment où Nico allait jeter son reste de cibiche à terre, votre piéton a réagi : *« Ho, hé, hein, bon ! »* Car depuis quelques mois, progressivement, de nouvelles corbeilles de rue font leur apparition sur nos trottoirs ; savamment conçues par d'ingénieux ingénieurs, elles sont dotées sur le capot d'éteignoirs à mégots. *« Non mais je vais pas faire 50 mètres pour un mégot »*, a répondu Nico, à qui le piéton a rétorqué que, avec des arguments pareils, il ne seraient plus potes bien longtemps.

N'accablons pas les fumeurs pour autant. C'est un coup à prendre que beaucoup ont déjà pris. Quant aux irréductibles du jet de mégot, il y en a deux catégories. La minorité des forcenés, persuadés qu'ils paient des impôts pour que leur jet de mégot à 4,28 m en voie d'être homologué par le livre des records soit réparé par la collectivité, mais incapables d'imaginer que, si chacun faisait un effort, cela coûterait moins cher à tout le monde. Et puis la majorité des insouciants, qui jettent dans la rue par réflexe. Il faut dire qu'il y a là, dans la condition humaine en général et dans la condition urbaine en particulier, de fameux atavismes. Qu'on songe que, bien avant l'invention par le préfet Poubelle de l'objet qui porte son nom, l'idée de se débarrasser par la fenêtre de ses équevilles ne gênait pas grand monde. Le piéton ne reviendra pas ce mois-ci sur la question pénible des dépôts sauvages, mais, toute proportion gardée, qui n'a jamais laissé choir un objet indésirable de ses poches sans s'abaisser à le ramasser pour le mettre en corbeille ?… : papelard, vieux tickets, emballage plastique, mouchoirs un peu trop jetables…

Depuis cette aventure, Nico a arrêté de fumer. Il est un peu nerveux mais tout est sous contrôle. Le problème est qu'il mâche des chewing-gums de substitution : la semaine dernière, votre piéton l'a pris en flagrant délit de jet sur la voie publique de sa gomme mâchouillée. Il peut vous dire que ça a bardé, et pas qu'un peu…

Comme vous, le piéton a d'ailleurs lu que, à l'occasion de la Semaine du développement durable, le Conseil des seniors de Vincennes proposait une sympathique et pédagogique session de lutte collective contre ces mauvaises habitudes. Il y a inscrit d'office Nico, qui devrait y faire un tabac…

Le piéton de Vincennes

Lecture

Ado'lire, à la découverte de la lecture

Depuis 7 ans, le projet Ado'lire permet aux collégiens de la ville de partager leurs expériences de lecture, au sein de clubs de lecteurs répartis dans les quatre Centres de documentation et d'information des collèges vincennois (Notre-Dame-de-la-Providence, Saint-Exupéry, Hector-Berlioz et Françoise-Giroud). Avec l'appui des documentalistes de leurs établissements, et des bibliothécaires de Vincennes, les collégiens auront pu discuter de leurs lectures, donner leur point de vue, écrire une critique des livres proposés : des livres choisis pour satisfaire tous les goûts et tous les niveaux de lecture.
Temps fort de ce parcours de jeunes critiques, les rencontres avec les auteurs : le 28 février dernier, ils ont pu évoquer *Mon Amérique* avec son auteur, Alice de Poncheville ; puis le mardi 26 mars, c'est Christophe Donner *(Tempête au haras)* qui a à son tour répondu aux questions des collégiens.

Initiative

Cours de portugais

Des cours de langue portugaise sont proposés à tous les enfants du CP au CM2 qui le souhaitent le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 à l'école Roland-Vernaudon (5, avenue Lamartine). Les cours s'adressent à tous et peuvent être suivis par des enfants ne venant pas de familles lusophones : il s'agit en effet d'initiation puis de pratique orale pour débutants. Assurés par une professeur des écoles de nationalité portugaise et expatriée, ils sont organisés dans le cadre du service de l'enseignement de l'ambassade du Portugal à Paris.

■ ***Renseignements et inscriptions auprès de l'enseignante M^me^ Elisabete Monteiro : betacris@hotmail.com.***

ICI OU LÀ

Distinctions
Médailles d'honneur du Commerce

Le 26 février dernier, les médailles d'honneur du Commerce ont été remises en l'hôtel de ville, en présence notamment du maire Laurent Lafon, de membres du conseil municipal, des représentants des associations de commerçants et bien sûr des familles et amis des décorés.

L'occasion de féliciter tout d'abord pour leur dynamisme et leur esprit d'entreprise les porteurs de projet qui ont bénéficié de l'appui de la **Plateforme d'Initiative Locale** que cofinance Vincennes VMAPI (Val-de-Marne Actif pour l'Initiative) : Arnaud Waeters (centre d'hydromassage *J'aime mon dos* – 35, rue de Lagny), Sabrina Levy (salon de coiffure *À l'hair libre* – 137, rue Defrance), Thérèse Bery (*KC Chocolatier* – 117, rue de Fontenay), Perrine Wardak (*WDK* consulting en restauration – 18, rue des Laitières) ; Laura Barbot (salon de coiffure – 210, rue Diderot) ; Amina Scotto (opticienne, *Illusions d'optique* – 14, rue de Montreuil). Également mis à l'honneur, Grégory Cherel (*Agir Communication* – 114, avenue de Paris) a pour sa part bénéficié du **Fidep Val-de-Marne**, qui soutient le développement des jeunes entreprises à potentiel.

Qualité et formation

Les titulaires de la **Charte qualité** de la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) ont aussi été récompensés à cette occasion : Patrick Giamberardino (*Ordicall*, informatique – 17, rue Clément-Viénot), Pascal Loss (*MS2I*, informatique – 1, rue Raymond-du-Temple), Sabrina Rotondo (la pizzéria *Renine*, représentée par Éric Mercier – 33, rue de Strasbourg) et Rodolphe Speranza (*Lorodent*, prothésiste dentaire – 16-18, rue de la Prévoyance). La municipalité a également félicité les récipiendaires de la **médaille de la Formation professionnelle** de la CMA : M. et Mme Curey (électricité – 212, rue de Fontenay) et Laurent Allouche (plomberie *Lauyann* – 88, rue de Montreuil), médailles de bronze ; et Didier Collado (salon de coiffure – 150, avenue de Paris), médaille d'argent.

Enfin, la médaille de la Ville est venue souligner la **longévité de l'activité** de plusieurs commerçants bien connus des Vincennois : Jeannick Haies (traiteur *Ma campagne* – 23, rue de Montreuil, 35 ans d'activité) ; Liliane Chen (restaurant *Le Palais de l'Hirondelle* – 4 rue du Midi, 32 ans d'activité) ; Thierry Guérin (antiquaire, *Le Grillon* – 5, rue Lejemptel ; 30 ans d'activité) ; et les frères Yves et Philippe Debut, qui viennent de céder le *Café de la Mairie* (1 bis, rue du Midi), après 24 ans d'activité.

© P.V. bm / Auranne studio

En bref
Des oscars pour les Vincennois à la CMA

Le 18 mars, lors de la cérémonie des Oscars de la Chambre de métiers et de l'artisanat, plusieurs Vincennois ont été récompensés : Sabine Ezeque (Les égéries, coiffure à domicile et maquillage – 2, rue des Pommiers), a reçu pour la première année la Charte qualité performance. Kevin Vacher (apprenti en section coiffure au salon Steve Tilliet, 24 avenue de Paris), a reçu le 3e prix Apprentistars bronze, récompensant les apprentis les plus méritants du CFA.

Journées européennes des métiers d'art

Dans le cadre des Journées européennes des métiers, l'atelier Duditverre de Suzanne Nézot-Failles (perles de verre, bijoux, luminaires) sera ouvert au public le samedi 6 avril et le dimanche 7 avril de 11 h à 19 h. Des démonstrations de savoir-faire par des stagiaires de l'atelier, vous permettront d'y découvrir le spectacle fascinant du feu transformant le verre en perles d'art.

■ ***11, rue de la Paix – tél. : 06 11 45 52 50.***

Écriture
Un concours d'écriture pour tous les quartiers

Un concours d'écriture est actuellement proposé à tous les Vincennois : vous avez jusqu'au 2 septembre pour remettre votre texte dans les bibliothèques ou par courriel à l'adresse vincennes@vincennes.fr. La forme de votre texte est libre (récit, poème…) ; il doit être original, inédit et en français, et, bien sûr, avoir un lien direct avec votre ville, autour du thème avec lequel l'année a débuté : « J'aime Vincennes », tout simplement !

■ ***L'inscription est gratuite et trois catégories d'âge sont proposées : 7-11 ans, 12-18 ans, plus de 19 ans. À gagner, des tablettes numériques, bons d'achats, places de spectacles et livres… À vos stylos !***

Insolite

Votre canard a de la mémoire !

Chaque mois, la rédaction vous propose un petit voyage dans le temps. Qu'écrivait-on jadis dans les colonnes du *Bulletin municipal officiel* ou de *Vincennes information* ? Étonnants ou instructifs, les articles des décennies passées ont droit à une seconde vie ! Bond en arrière ce mois-ci de 75 et 80 ans…

CORRESPONDANCE OFFICIELLE

Le 25 octobre dernier, à la suite de nombreuses réclamations de la part des riverains de la Ligne Paris-Bastille-Verneuil l'Etang, le Maire de Vincennes avait adressé à M. le Directeur du Réseau des Chemins de Fer de l'Est une lettre dans laquelle il demandait de veiller à ce que soit bien employé, pour le chauffage des machines, du coke et non du combustible gras. A la suite de nouvelles réclamations, le Maire a fait parvenir la lettre suivante à M. l'Ingénieur en chef du service de la traction, qui lui a fait parvenir la réponse reproduite ci-dessous.

Le 5 avril 1938.

Le Maire de Vincennes,
Chevalier de la Légion d'honneur,
à M. l'Ingénieur en chef du Service de la Traction de la Ligne de Paris à Verneuil-l'Etang, Gare de Paris-Bastille.

Monsieur l'Ingénieur en chef,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir recommander à nouveau, au personnel des machines de la Ligne Paris-Bastille à Verneuil-l'Etang, de réduire au minimum la production de fumées dans la traversée des agglomérations.

Je suis saisi de nouvelles réclamations de la part des riverains de la ligne, dans sa traversée dans Vincennes, au sujet de cette production de fumées. Je vous prie instamment d'exercer un contrôle à cet égard.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur l'Ingénieur en Chef, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Maire de Vincennes,
Chevalier de la Légion d'honneur,
L. BONVOISIN.

***

Nogent-Vincennes, le 7 avril 1938.

Monsieur le Maire,
à Vincennes.

Par votre lettre G.-181 du 5 courant, vous avez bien voulu me faire connaître que des réclamations vous avaient été adressées au sujet de la production de fumée par les locomotives assurant le service de la ligne de Vincennes.

Je m'empresse de vous donner l'assurance que tout sera mis en œuvre pour améliorer cette situation.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Chef de Dépôt,
Signé : Illisible.

SECOURS DE CHOMAGE

Différents chômeurs de Vincennes se voient supprimer leurs secours pour les motifs suivants :

M. X....., fréquente les Champs de Courses et joue au P.M.U., a été vu au Champ de Courses du Tremblay jouant à chaque course, après avoir payé son entrée au champ (5 francs).

M. Y....., fréquente les Champs de Courses, a été vu au Tremblay, le 22 mars, jouant à chaque course.

M. Z...., joue aux courses tous les jours, a été vu au Tremblay, avec sa femme et son enfant (Prix d'entrée 5 francs par personne), le 22 mars 1933, a été vu jouant à chaque course, au guichet à 10 francs.

Bulletin municipal officiel, avril 1933. Sans commentaire…

Bulletin municipal officiel, avril 1938. On se félicite, 75 ans plus tard, que l'électrification du RER soit passée par là entre-temps : le bruit est déjà une nuisance suffisamment importante pour qu'on n'y ajoute plus la fumée…

RÉCEPTION

par le Maire de Vincennes
de la Marianne de la République Libre de Vincennes 1933 et de ses demoiselles d'honneur

Dimanche 19 mars courant, **M. Bonvoisin**, *Maire de Vincennes*, a reçu en présence de **M. Georges Bernard**, *Adjoint au Maire, Conseiller Général de la Seine*, **MM. Renaux, Dargent et Delacourt**, *Conseillers Municipaux*, **Mlle Marcelle Dangel**, Marianne de la République Libre de Vincennes, que venait lui présenter **M. Bellec**, Secrétaire Général de cette Société.

Mlle Dangel avait revêtu, pour cette réception, ses atours royaux et s'était fait accompagner de **Mlles Rolande Soyer** et **Gisèle Soyer**, première et deuxième demoiselles d'honneur, aussi unies par leurs fonctions que par leur parenté.

Mlle Gabrielle Touchard, Marianne de 1932, bien que détrônée, n'avait pas tenu rigueur à **Mlle Dangel** de l'avoir remplacée et avait tenu, au contraire, à lui faire cortège pour cette petite cérémonie, de sa grâce et de son amabilité.

Mme Puissaye, *Trésorière Générale de la République Libre*, complétait protocolairement cette délégation.

M. Bonvoisin, *Maire de Vincennes*, apporta le salut de la République aux Altesses de sa Commune et en les remerciant de leur aimable démarche, il les félicita sur leur charme personnel et sur l'élégance de leurs atours.

Un petit vin d'honneur sanctionna ce cordial rapprochement que la S. D. N. n'eut pas désavoué et après l'accolade traditionnelle, la Marianne regagna solennellement ses Etats.

Bulletin municipal officiel, avril 1933. Voilà une tradition un peu tombée en désuétude… La République libre de Vincennes trouvera-t-elle des successeurs à ses Marianne d'il y a huit décennies ? Envoyez vos candidatures à vincennes@vincennes.fr !

Témoignage

Regard sur l'atelier Passerelles

Le cru 2012-2013 de l'atelier Passerelles rassemble près de 60 élèves du conservatoire de Vincennes, de 11 à 19 ans, tous musiciens de second ou troisième cycle. Dirigé par Pierre Bluteau, cet atelier de pratique instrumentale a pour but la découverte de répertoires non abordés en orchestre ou formation de chambre et l'ouverture sur des pistes de travail différentes. L'expérience se conclut par un concert public : retour sur ce moment musical qui a réuni en février quelque 170 spectateurs, vu par Sabine Vaillant*.

« L'orchestre est particulier, annonce Pierre Bluteau : ce ne sont pas tant ses musiciens mais l'inventaire… En ce soir glacial et lumineux de février, éclairé par un quartier de lune généreux : trois violons, un alto, un violoncelle, deux contrebasses, six flûtes traversières, un hautbois, un saxophone, une trompette, six guitares, quatre harpes, pas moins de cinq pianistes et deux percussionnistes invitent à embarquer sur les passerelles.

Pierre Bluteau, légèrement en retrait, la guitare sous le bras, en guise de baguette, donne simplement le rythme à l'orchestre qui démarre en toute confiance. Magique ! Souriant, il accompagne, porte ses musiciens, soutient de sa guitare un groupe puis un autre. La musique ouvre des connexions dans le cerveau des auditeurs tandis que, concentrés, les musiciens tiennent les rythmes. » Lorsque se clôt la soirée, le bilan est sans appel : *« Les musiciens ont construit des bulles de bonheur musical qui dansent dans l'air… »*

**** Sabine Vaillant avait suivi les ateliers d'écriture proposés par le poète haïtien James Noël lors de sa résidence à Vincennes.***

Lycées

Ida Grinspan témoigne devant les lycéens de Berlioz

Ida Grinspan, née en France de parents juifs polonais, avait 14 ans quand elle a été déportée à Auschwitz en février 1944 : elle y tiendra 17 mois dont deux hivers. Dans son livre *J'ai pas pleuré*, écrit avec Bertrand Poirot-Delpech, elle accomplit la mission sacrée que lui ont confiée au camp avant de mourir ses camarades : *« Si tu rentres, il faudra leur dire. On ne te croira pas mais il faudra leur dire… »* Un témoignage fort qu'elle est aussi venue transmettre, le 25 février dernier, aux lycéens d'Hector-Berlioz. Cette rencontre marquante s'inscrit, tout comme la venue le mois précédant du résistant Arsène Tchakarian, dans un cycle conçu à l'occasion du cinquantenaire de la cité scolaire.

Succès pour les portes ouvertes de l'EBTP

Chaque année, des journées portes ouvertes permettent aux élèves, étudiants et leurs familles de venir découvrir l'EBTP (École des bâtiments et travaux publics / lycée Claude-Nicolas Ledoux), située à Vincennes et Montreuil. Les deux pôles de l'établissement étaient à l'honneur le 23 février dernier : le BTP et les Arts appliqués. À cette occasion, un chèque a été remis à des élèves de la section cinéma qui pourront se rendre comme observateurs privilégiés au prochain festival de Cannes.

ENQUÊTE

20, 30 ou 50 : vitesse limitée, mode d'emploi

Aux portes de la capitale, Vincennes est soumise sur ses grands axes à un important trafic automobile. Parallèlement, la municipalité a adopté depuis plusieurs années une attitude volontariste pour favoriser les circulations douces dans les quartiers.

Espaces apaisés, zones de rencontre, doubles sens cyclables, circulation à 20, 30 ou 50 km/h : le point pour ne plus confondre vitesse et précipitation.

Deux rues où la circulation est limitée à 20 km/h : l'avenue Georges-Clemenceau, dans le

Piétons, personnes en fauteuil roulant, cyclistes, motards, automobilistes… Les usagers de la voie publique sont multiples et les attentes qui en découlent le sont tout autant. Comment dans ce contexte concilier fluidité de la circulation automobile et valorisation des autres modes de déplacement urbains ? Une problématique universelle clairement prise en compte depuis plusieurs années au niveau national et relayée à l'échelon local. Car si jusque dans les années 1990 le Code de la route privilégiait la circulation automobile, la démarche du « Code de la rue » a opéré un changement radical avec plusieurs modifications majeures sur le territoire hexagonal. L'abaissement de la vitesse en zones urbaines de 60 à 50 km/h avait ouvert la voie il y a plusieurs années, d'autres évolutions sont venues depuis enrichir ce dispositif.

Circulations douces

Après la mise en place de zones 30, espaces plus sécurisants pour les piétons et les cyclistes, les pouvoirs publics ont décidé de donner un… coup d'accélérateur à la prise en compte des modes de déplacement doux en 2008. Une mutation en profondeur du Code de la route articulée autour de trois axes : une circulation sécurisée, apaisée et durable. Cette évolution énonce avant tout un principe de prudence à l'égard des plus vulnérables, notamment les piétons. Parmi les principales innovations, on retiendra particulièrement l'introduction de zones de rencontre, du double sens cyclable, ou encore de la traversée de la chaussée facilitée pour les piétons (*voir encadré*).

Autant de modifications qui ont aussi leur place à Vincennes. Une bonne partie du territoire communal reste soumise aux règles classiques de circulation urbaine, avec une vitesse limitée à 50 km/h – comme le rappelle d'ailleurs aux contrevenants le radar fixe installé près du lycée Hector-Berlioz avenue de Paris. Mais Vincennes se dote depuis plusieurs années d'espaces apaisés, qui concernent aujourd'hui près de 50 % du territoire communal. *« Le principe dans ces zones est de favoriser la prise en compte de tous les usagers pour un meilleur partage de l'espace public, et pour concilier les besoins des automobilistes avec ceux des cyclistes et ceux des piétons et des personnes à mobilité réduite*, explique le maire Laurent Lafon. *C'est aussi une dimension importante du projet de ville, dont la concertation préalable avait montré une forte attente de la part des Vincennois en matière d'apaisement de la circulation dans les quartiers concernés. »*

Projet de ville et espaces apaisés

Si les travaux du projet de ville s'inscrivent dans la durée, notamment au centre-ville, la réouverture à la circulation des principales rues témoigne déjà de cette préoccupation.

Pour mieux comprendre…

Espace apaisé

Un espace apaisé à Vincennes est une zone 30 (et parfois 20), c'est-à-dire un périmètre dans lequel la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h (ou 20) pour tous les véhicules, et où les aménagements favorisent la cohabitation de tous les usagers.

Zone de rencontre

En zone de rencontre, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. Tous les véhicules peuvent y circuler mais la vitesse est limitée à 20 km/h. Sauf situation exceptionnelle, toutes les chaussées y sont à double sens cyclable.

Le double sens cyclable

Le double sens cyclable, signalé par des panneaux et un marquage au sol, est institué dans certaines voies à sens unique, en zone 30 ou en espace apaisé. Il permet aux cyclistes d'emprunter ces voies dans les deux sens, et ce en toute légalité.

Priorité piéton

En l'absence de passage protégé à moins de 50 mètres, un piéton peut traverser la chaussée. S'il s'engage ou manifeste son intention de rejoindre le trottoir d'en face (par un pas en avant ostensible ou un geste de la main par exemple), l'automobiliste doit lui céder le passage et, si besoin, s'arrêter, même en dehors d'un passage protégé.

cadre d'un espace apaisé, et la rue du Midi, zone de rencontre dans le cadre du Projet de ville.

EN CHIFFRES

20 km/h — C'est la vitesse maximale en zone de rencontre : rue des Sabotiers ; rues du centre-ville (sauf l'avenue du Château) : rues du Midi, de l'Église, R.-du-Temple, R.-Giraudineau… ; et prochainement rue Renon (partie nord), ouverte uniquement aux heures de pointe. L'avenue G.-Clemenceau est également limitée à 20 km/h.

30 km/h — C'est la vitesse maximale autorisée dans la plupart des espaces apaisés de la ville, et désormais également avenue du Château.

50 km/h — C'est la limitation de vitesse générale en agglomération, comme par exemple avenue de Paris.

90 € — C'est le montant de l'amende pour un excès de vitesse inférieur à 20 km/h en ville (et 1 point retiré du permis de conduire).

Avec sa forte densité commerçante, le centre-ville de Vincennes a une vocation toute particulière à accueillir les piétons dans les meilleures conditions de sécurité : la vitesse y est donc désormais limitée à 20 km/h, sauf dans l'axe structurant de l'avenue du Château, devenue quant à elle une zone 30. À noter que la rue du Midi et la rue Robert-Giraudineau sont en outre piétonnes le samedi après-midi, et que ce sera le cas toute la journée du samedi d'ici à quelques mois.

À l'est, on circule à 30 km/h maximum rue de la Jarry aux abords de la place Diderot ; à l'ouest, la circulation avenue Georges-Clemenceau est limitée à 20 km/h ; et, à l'issue des travaux, la partie nord de la rue Renon sera fermée à la circulation, sauf pendant les heures de pointe le matin, où elle sera zone de rencontre (20 km/h maximum également).

Au-delà du projet de ville, d'autres plans d'ensemble peuvent encadrer la création de zones à vitesse limitée : ainsi, dans le cadre de la mise en place de l'itinéraire cyclable nord-sud, qui s'inscrit dans un schéma départemental, une zone de rencontre a été créée rue des Sabotiers, où la vitesse est limitée à 20 km/h, et l'on circule à 30 km/h maximum rue du Commandant-Mowat, et avenues Foch, Fayolle et de la Dame-Blanche.

Plus largement, les espaces apaisés et zones 30 ont été répartis sur l'ensemble du territoire communal pour répondre aux spécificités d'un quartier (secteur de la rue de la Paix, quartier ouest, avenues Gabriel-Péri et Pierre-Brossolette…) ou aux problématiques de sécurité que peut poser la présence d'établissements scolaires, nombreux à Vincennes : rues Crébillon et Leroyer, rue de la Liberté, avenue de Vorges, avenue des Murs-du-Parc, rue Diderot près des écoles de l'Est…

Des aménagements spécifiques

Il reste que la signalisation ne suffit pas toujours à convaincre les automobilistes et les motards de la nécessité de respecter ces limitations. Outre la répression hélas indispensable, des aménagements variés incitent les conducteurs à lever le pied : passages piétons surélevés et plateaux traversants à certains carrefours, coussins berlinois dans les sections de rue longues de plus de 100 mètres, ou encore chicanes. Parallèlement, l'accessibilité de la voirie aux personnes à mobilité réduite et l'amélioration des cheminements piétons sont également favorisées, avec un élargissement des trottoirs à 1,40 m. Le stationnement est aussi concerné, avec la mise en conformité des places de stationnement réservées, ou encore le développement des parcs pour deux-roues. Sans oublier la mise en place de nombreux aménagements pour les cyclistes. Le double sens cyclable, qui fait l'objet d'une signalisation spécifique, s'applique ainsi dans tous les espaces apaisés. Autant d'évolutions et d'aménagements qui visent à limiter les risques pour permettre à tous les usagers de la cité, quel que soit leur mode de déplacement, de cohabiter en harmonie. **MD**

Depuis fin 2011, les agents de la police municipale sont équipés d'un cinémomètre (radar de vitesse). Des contrôles sont régulièrement effectués dans les zones où les automobilistes doivent adapter leur vitesse, et notamment aux abords des établissements scolaires.

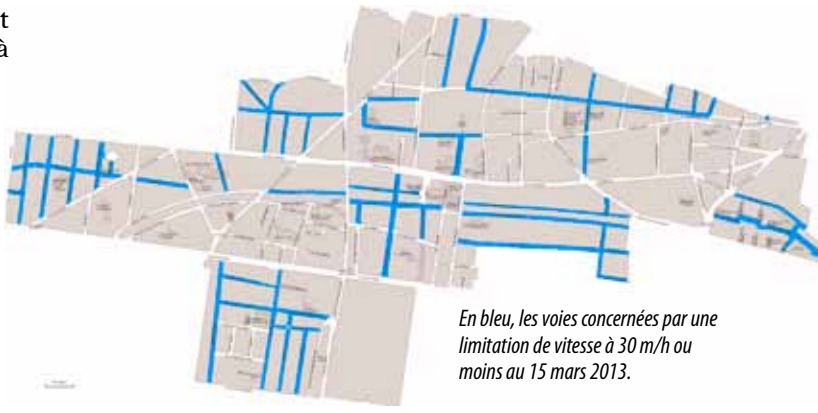

En bleu, les voies concernées par une limitation de vitesse à 30 m/h ou moins au 15 mars 2013.

© P.-Y. Jan / Auriane studio

Semaine de la petite enfance

Allez les p'tits, on voyage !

Du 13 au 20 avril, les enfants embarqueront pour un extraordinaire voyage à la découverte du monde. Spectacles, danses, jeux, contes, musique, tous les moyens seront bons pour s'évader et s'émerveiller lors de cette nouvelle édition de la Semaine de la petite enfance.

Quand le printemps revient, les enfants sont ravis ! Tout comme l'hirondelle, la Semaine de la petite enfance fait son retour à Vincennes et cela depuis sept ans déjà. Chaque nouvelle édition est l'occasion de s'amuser en famille et de faire des découvertes sur une multitude de sujets. En effet, depuis sa création en 2006, les thématiques abordées par la Semaine de la petite enfance permettent de s'immerger chaque année dans un monde différent. La première année, la lecture fut à l'honneur. Puis les petits sont allés faire un tour au jardin, à la ferme. Ils ont joué de leur corps ou avec l'eau. Ils ont rêvé et surtout à chaque fois ils se sont amusés. Grâce aux spectacles, aux animations de rues, aux ateliers, aux expositions, les familles ont pu ainsi partager de réels moments de complicité.

Tour du monde

Plus de 6 000 participants sont attendus cette année encore pour cette nouvelle aventure. Et puisque les voyages forment la jeunesse, les moins de six ans seront prioritaires à l'embarquement et auront le choix entre de multiples destinations. À Cœur de ville, les enfants jusqu'à 4 ans prendront leur ticket pour un petit tour du monde et visiteront les cinq continents grâce à un parcours ludique installé salle des Académiciens par les équipes des crèches et des espaces verts de la Ville. Les 3-6 ans s'offriront un voyage fantastique dans les mondes imaginaires à bord de moyens de locomotion aussi surprenants qu'extraordinaires,

© P.-Y. Jan / Auriane studio

salle Robert-Louis. Lectures et comptines seront aussi au rendez-vous, et les bibliothécaires feront voguer les 2-3 ans au pays des livres…

Évasion garantie

Le samedi 13 avril, place au rire avec la compagnie Les Émus. Dans un monde farfelu, les poules ont perdu la tête et se mettront à rêver à voix haute à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel. Sur l'esplanade de l'hôtel de ville, des jeux en bois traditionnels et contemporains du monde entier seront proposés aux enfants qui pourront, tout au long de la journée, les toucher et les manipuler aux côtés de leurs parents. Le samedi suivant, 20 avril, un surprenant personnage viendra planter sa yourte au beau milieu de la place de la mairie (entrée libre de 10 h à 18 h). *Le Cueilleur de*

Véritable festival des tout-petits, la Semaine de la petite enfance constitue en quelque sorte le point d'orgue des animations pédagogiques et culturelles – spectacles, contes musicaux, initiations à la musique, heure du conte ou bal des bébés – proposées tout au long de l'année aux enfants, et que vous retrouvez dans *Vincennes info* et sur vincennes.fr.
Consultez également les pages « Pratique » de ce numéro, où vous retrouverez des rendez-vous pour les parents des tout-petits : lieu d'accueil enfants-parents, point info petite enfance…

Lune y embarquera le public dans un rocambolesque périple à travers l'Univers. Les places étant limitées dans cet espace confiné, les enfants pourront patienter à l'extérieur en s'amusant avec des jouets du monde entier. À la Médiathèque, les moins de 3 ans se laisseront porter par les musiques du monde pendant que les 4-6 ans s'initieront à l'informatique avec des jeux ludo-éducatifs, de l'interaction et des créations plastiques.

© Studio Plaire

Halte africaine

Le samedi 20 avril, une halte en terre africaine permettra de s'immerger dans la culture éthiopienne à travers sa musique et ses danses. Une destination qui s'imposait dans le cadre du projet de coopération décentralisée mené entre Vincennes et Gondar depuis quelques années. Le sculpteur éthiopien Mickaël Bethe-Selassié apprendra ainsi aux enfants à modeler la terre et à développer leur créativité. Dès 5-6 ans, ils pourront partir à la découverte de la langue amharique et apprendront à écrire leur prénom à la manière éthiopienne. Une découverte de la culture de ce pays qui pourra aussi passer par la musique et la danse : les enfants pourront essayer des instruments traditionnels, apprendre des chansons et s'initier à la danse eskesta…

© P.-Y. Jan / Aurianne studio

Pour un voyage en Orient, direction les bibliothèques de quartier. La conteuse Roberte Lamy donnera vie aux contes berbères avec la *Teyrel* et son drôle de cheval rouge.

Émotions et créations

Les bébés auront quant à eux la chance de partager avec leurs parents un voyage au cœur de l'intime. Des musiciens et danseurs les accompagneront dans un collé-serré plein d'affection lors du *Bal des tout-petits* organisé le 20 avril au conservatoire : une expérience inattendue pour un voyage tout en douceur !

© P.-Y. Jan / Aurianne studio

Enfin, dans la rue intérieure de Cœur de ville, place aux artistes avec les expositions des œuvres réalisées par les enfants des centres de loisirs, sur le thème de la diversité des cultures, et par les élèves des écoles maternelles, qui ont été inspirés par les modes de transport, ballons, pigeons voyageurs… Côté bagage, n'hésitez pas à voyager le cœur léger et surtout ouvrez grands les yeux : attention, la Semaine de la petite enfance va décoller ! AN

Crèches, écoles et centres de loisirs à la fête

Ouverts à tous du 13 au 20 avril, les ateliers et les activités de la Semaine de la petite enfance sont aussi proposés, durant la semaine, aux enfants des écoles maternelles, qui pourront notamment partir avec la complicité du Conservatoire pour un très beau voyage musical au-delà des étoiles. Du côté des crèches, les petits auront pu effectuer un parcours ludique à leur échelle autour du monde.

© P.-Y. Jan / Aurianne studio

En pratique

- **Retrouvez le programme complet sur vincennes.fr et dans les lieux publics municipaux.**
- **La billetterie est ouverte à partir du samedi 6 avril à 9 h** à l'accueil de Cœur de ville : aucune réservation ne se fera par téléphone. Paiement en chèque ou espèces uniquement. Tarifs des animations payantes : 2 € pour les Contes de Berbérie, les ateliers éveil musical, multimédia, écriture, sculpture et musique éthiopiennes, et pour le Bal des tout-petits ; et 5 € pour le spectacle du 13 avril *À quoi rêvent les poules ?*. Entrée libre sur l'ensemble des autres animations.
- Pour les spectacles, un accompagnateur par famille.

Les lieux de la Semaine de la petite enfance

- Cœur de ville (Conservatoire – Médiathèque – Auditorium Jean-Pierre-Miquel – Salle des Académiciens – Salle Robert-Louis) : 98, rue de Fontenay
- Bibliothèque Ouest : 27, rue des Laitières
- Bibliothèque Est Denis-Diderot : 162, rue de la Jarry
- Bibliothèque Sud Alfred-de-Vigny : 3, rue du Maréchal-Maunoury

Marie du Quatre

Atelier de Bijouterie fantaisie

Créations sur-mesure
pour les petites & grandes occasions

Ouvert les vendredi et samedi

4, rue de l'Eglise 94300 Vincennes

Tel. : 01 72 46 03 50 www.marieduquatre.com

Maman Émoi

10, rue Lejemptel
94300 Vincennes
01 72 46 23 65
contact@mamanemoi.fr

L'Adresse shopping pour les Femmes enceintes branchées - chic et tendance

Le Conseil – La Qualité – Le Choix – Les Prix

Cabinet de sophrologie et relaxation

Didier Jourde, Master spécialisé, Thérapeute

Diplômé de l'université de Paris V : aspects biologiques et psychologiques du stress - Diplomé de l'institut de Sophrologie et de Psychothérapie de Paris

✓ RÉUSSISSEZ VOS EXAMENS SCOLAIRES, SPORTIFS, grâce à la SOPHROLOGIE et à la RELAXATION.
✓ FAITES FACE à vos ÉMOTIONS en utilisant les techniques de LÂCHER-PRISE.
✓ Travail sur le STRESS, les ANGOISSES, l 'ANXIÉTÉ... des examens

(travail individuel et par petits groupes à partir de mi-Mars en journée, soirée et le Samedi)

Téléphonez pour réussir au 06 09 66 49 76

28 av Franklin Roosevelt (entrée par le Passage des vignerons) - 94300 Vincennes - courriel : didier.jourde@wanadoo.fr // site : www.jourde-sophrologue-relaxation.fr

Spécialiste du stress des troubles du sommeil

Pourquoi la sophrologie ?

✓ pour mieux gérer son stress ✓ pour travailler sur la confiance en soi ✓ pour résoudre ses problèmes liés aux phobies, angoisses, anxiété...
✓ pour se préparer aux compétitions sportives et aux examens ✓ pour vaincre les troubles psychosomatiques

Kid'S paradis

Et les parents sont ravis !

Agrément qualité

Réduction fiscale de 50%

- Baby Sitting occasionnel
- Retour de crèche et d'école
- Accompagnement école
- Auxiliaire familiale à temps complet ou partiel
- Garde partagée

Tél : 01 43 65 59 11
1 ter Rue du Midi 94300 Vincennes
www.kidsparadis.com - infos@kidsparadis.com

Sens & être

Massage bébé-tea-time des parents, accompagnement à la naissance en sophrologie. Soutien à la parentalité. Massage femme enceinte et post natal.

Sens & être
Odile Khalifat

Une équipe de professionnels, psychologue, ostéopathe, puéricultrice, sophrologue vous accueillent en consultation tout âge sur RDV

01 43 74 91 40
06 03 00 08 36
info@sens-etre.com
www.sens-etre.com

✿ Un lieu pour se ressourcer et vous accompagner futurs parents, parents, enfants et ado à travers des consultations individuelles et des ateliers ✿

Le Carré offre un Tremplin aux jeunes artistes

Pour la deuxième année consécutive, l'espace municipal dédié aux 16-25 ans propose un Tremplin ouvert aux jeunes artistes de la Ville. La première sélection a eu lieu au mois de mars. Désormais, place à la finale ! Celle-ci se tiendra le 20 avril au Carré.

Tremplin artistique
Samedi 20 avril à 20 heures.
Entrée libre dans la limite des places disponibles
Le Carré – 1, rue de l'Égalité.
Tél. : 01 71 33 64 40
lecarre@vincennes.fr
Vincennes jeunes sur Facebook

Les groupes sélectionnés
Chant et/ou musique : Marina.G ; OHM ; Jam Squad ; Kenza.B ; Soul Citizens ; Ticia ; No Name ; Juice Box ; Momox ; Jimmy.R
Danse : Street Doll ; Pauline et Léo.

Lorsqu'elle danse, Pauline oublie tout. Les soucis, les petits tracas du quotidien, la routine. La jeune fille, élève du lycée Gregor-Mendel à Vincennes, a tenté sa chance au Tremplin du Carré avec un ami, Léo. Leur rencontre tient du hasard. Une journée danse au lycée, des copains qui les poussent à montrer leur savoir-faire et une alchimie qui opère entre les deux jeunes, qui ne se connaissaient pas encore. « *On s'est très vite dit qu'il fallait qu'on poursuive ensemble,* raconte Pauline. *Et c'est à ce moment-là qu'on a entendu parler du Tremplin organisé au Carré. C'était un objectif idéal pour commencer et pour se mettre au travail !* » Un travail qui a payé puisque Pauline et Léo, danseurs hip-hop, font partie des douze groupes sélectionnés pour l'événement.
L'initiative, lancée l'an dernier grâce au Conseil des jeunes, vise à promouvoir la fibre artistique des Vincennois. Jusqu'au 8 mars, l'équipe du Carré a recueilli près d'une trentaine de candidatures, présentées sous forme de vidéos.
Chant, danse, musique et art scénique : cette année, quatre catégories étaient proposées. Le 19 mars, le jury, composé de personnels de la médiathèque municipale, du réseau Musique Jeunes 94 et d'un responsable de salle de concert, a donné son verdict. « *Le but de la démarche est d'apporter aux jeunes des conseils, des critiques et de les faire avancer dans leur projet* », explique Malika Chabane, responsable du projet au Carré.

« Notre but ? Nous faire plaisir ! »

Les conseils, c'est ce qu'est venu chercher Jimmy, chanteur amateur et étudiant en mode. L'an passé, le jeune homme faisait partie du jury du Tremplin, en qualité de membre du Conseil des jeunes. « *Cette année, je passe donc de l'autre côté,* sourit-il. *Le chant est pour moi une passion qui date de mes années collège. À l'époque, j'ai commencé à écrire des textes, pour oublier les soucis de la vie collégienne. Aujourd'hui, le chant reste une démarche très personnelle. Et participer à ce Tremplin est pour moi un challenge. Comment surmonter mon stress, le dompter ? C'est tout l'enjeu !* »
Les artistes en herbe sélectionnés pour la finale du 20 avril affichent tous les mêmes motivations, entre lucidité et envie d'apprendre. « *Notre but premier est de nous faire plaisir, pas de mener une compétition acharnée,* note Noé, membre du groupe de rap Soul Citizens. *Notre groupe est assez récent et cette première scène sera pour nous l'occasion de voir comment ça se passe, et d'appréhender de nouvelles sensations.* »

Reflet de la jeunesse vincennoise

Lors de la soirée du 20 avril, les douze groupes se produiront devant le même jury qui les a présélectionnés en mars dernier. En fonction de la qualité des prestations, certains repartiront avec la possibilité de jouer pour la fête de la Musique à Vincennes, de faire une première partie de concert ou de participer à un festival de danse.
« *On espère bien cartonner le 20 avril,* s'amuse Théo, chanteur-guitariste du groupe No Name. *La sélection nous a fait énormément plaisir. Elle permet de trouver la motivation nécessaire pour poursuivre nos efforts. Si tout se passe bien pour le Tremplin, nous envisageons d'enregistrer une maquette, pour pouvoir démarcher des salles et faire quelques concerts.* »
En attendant le jour J, tous les groupes se sont mis au travail, pour donner le meilleur d'eux-mêmes lors de leur entrée en scène. Quel que soit le résultat, l'initiative atteste de la vigueur et du dynamisme de la jeunesse vincennoise. « *Le but est de donner à ce Tremplin de plus en plus d'ampleur au fil des années,* note Jimmy qui a participé à sa création. *L'événement fonctionne bien et reflète vraiment ce qui se passe dans la ville : les jeunes Vincennois sont actifs… Et ils se bougent !* »

CA

RENDEZ-VOUS

Développement durable

Une semaine pour fêter la biodiversité

La Semaine du développement durable a lieu partout en France **du 2 au 6 avril** : un événement qui, cette année encore, avait… *naturellement* toute sa place à Vincennes ! Des expositions, de multiples conférences, des ateliers, projections, contes, visites et des balades seront proposés au public afin de mieux comprendre, tous ensemble, les enjeux du développement durable, dans un esprit ludique et familial ! Rappel des principaux rendez-vous, et notamment ceux du samedi 6 avril, pour bien commencer le printemps…

Mercredi 3 avril

Croc'histoires : Les enfants sont invités à venir écouter des histoires sur le thème de la biodiversité – et bien sûr adaptées à leur âge !
- À 10 h 30 pour les 2-3 ans (durée : 20 min)
- À 11 h pour les 3-6 ans (durée : 30 min)

■ ***Médiathèque - salle du Bouche-à-Oreille. Entrée libre dans la limite des places disponibles - Billets à retirer 15 min avant la séance.***

Vendredi 5 avril

Conférence grand public : *L'impact du changement climatique sur la biodiversité*

La biodiversité est source d'alimentation, fournit des matières premières, contribue au maintien de la qualité des sols, etc. Or, on estime que la moitié des espèces vivantes que nous connaissons pourrait être rayée de la carte d'ici à un siècle. Quel rôle joue le changement climatique dans cette disparition d'espèces ? Que peut-on faire à notre échelle pour préserver la

© P.-Y. Jan / Auramedia.tv

biodiversité ? Autant de questions soulevées lors de cette conférence interactive, auxquelles Georges Emblanc, géologue de formation, consultant en éducation à l'environnement et formateur au développement durable, et le public tenteront d'apporter des réponses collectivement.

■ ***De 20 h 30 à 22 h à Cœur de ville, salle Robert-Louis.***

Samedi 6 avril

© P.-Y. Jan / Auramedia.tv

• **Comme à l'accoutumée, l'esplanade de l'hôtel de ville accueillera de nombreux stands ouverts à tous :**
- Office pour les Insectes et leur Environnement (animations, observation d'insectes vivants dans des terrariums, etc., de 14 h à 18 h),
- Fondation pour la Nature et l'Homme (faire découvrir et encourager l'investissement des Vincennois dans l'écovolontariat),
- agence Maîtrisez votre énergie (conseils personnalisés sur les travaux de rénovation énergétique et les aides possibles, notamment financières, de 14 h à 18 h),
- stand découverte du lombricompost,
- service Collecte et Propreté urbaine,
- commission environnement du Conseil des seniors,
- stands autour de la consommation collaborative : la Cravate solidaire, association qui récupère des vêtements (costumes, tailleurs, chemises, cravates) pour les prêter à des personnes en recherche d'emploi et qui mettra à disposition son stock de tenues professionnelles ; et la Machine du voisin, site de partage de machines à laver entre particuliers.

■ ***De 10 h 30 à 18 h sur l'esplanade de l'hôtel de ville.***

• **Nouveauté, une opération Nettoyage de printemps !** Organisée par la commission environnement du Conseil des seniors, cette action permettra de ramasser les objets « tombés des poches » dans la ville… Un cadeau sera offert à l'issue du nettoyage. Les plus jeunes pourront aussi à cette occasion sculpter des ballons avec le clown Tagada.

■ ***De 10 h 30 à 12 h, départ de la place de l'hôtel de ville, gants et sacs fournis aux participants – inscriptions au 01 43 98 66 90.***

• **Conférence débat :** « *Copropriétés : zoom sur les économies d'énergie* » animée par l'agence Maîtrisez votre énergie. Votre copropriété a du mal à se chauffer ? Vous payez trop de charges et vous êtes à la recherche de solutions pour économiser l'énergie ? Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation ? Cette conférence débat vous apportera des outils concrets pour réduire votre facture énergétique ainsi que des conseils précis sur vos projets de rénovation énergétique en copropriété.

■ ***De 10 h 30 à 12 h, salle des Académiciens à Cœur de ville.***

• **Découverte de la Serre municipale** et de la biodiversité au cœur de la lutte biologique, un aspect important du travail quotidien du service Espaces verts

Expositions

Natureparif et Appolo Studio proposent depuis le 25 mars une exposition manga intitulée *La Nuit du vivant* sur la place Pierre-Sémard. À découvrir également pendant la Semaine du développement durable l'exposition intitulée *Dans la peau d'une plante*, de Catherine Lenne, chercheuse en physiologie végétale à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, dans la rue intérieure de Cœur de ville ; ou encore les dessins réalisés par les enfants du centre de loisirs J.-Monnet et de la crèche André-Bonhème, en partenariat avec la commission environnement du Conseil des seniors, présentés dans salle des fêtes de l'hôtel de ville : une sensibilisation pour toutes les générations !

de la Ville : le public pourra observer sous loupe binoculaire des ravageurs, tout savoir de la fabrication d'hôtels à insectes, découvrir le travail des vers de terre dans un lombricarium…

■ ***Entrée libre, tout public. De 10 h 30 à 12 h 30, entrée 36, rue du Commandant-Mowat.***

• **Projection** de trois films d'animation (deux documentaires et une fiction) autour de la biodiversité et du développement durable, qui sont proposés aux enfants à partir de 6 ans et à leurs parents pour leur faire connaître les gestes du quotidien afin de protéger la nature qui les entoure, en particulier en ville : des petits gestes pour sauver la biodiversité.

■ ***Médiathèque – salle du Bouche-à-Oreille, dans la limite des places disponibles à 11 h. Durée : 45 min.***

© P.-Y. Jan / Auriane studio

• **Balades :** Deux balades familiales au choix dans le Bois :
- à la découverte de la biodiversité et de l'entretien forestier, avec les Forestiers du Bois de Vincennes (Ville de Paris) ;
- à la découverte des oiseaux du Bois, avec le Centre ornithologique d'Île-de-France.

■ ***De 14 h 30 à 16 h 30 - Rendez-vous à 14 h 30 devant l'entrée du Parc floral côté cours des Maréchaux – accès dans la limite des places disponibles.***

• **Projection et remise de prix** des courts-métrages réalisés par les centres de loisirs élémentaires de la Ville sur l'état de la planète, la pollution industrielle, les déchets, la biodiversité.

■ ***Centre Georges-Pompidou à 17 h.***

Les élèves de CM1, quant à eux, participent à des ateliers en plein air de sensibilisation à la biodiversité depuis le début de la semaine.

© P.-Y. Jan / Auriane studio

Jeunesse

Forum Jobs d'été au Carré

Deuxième édition du Forum Jobs d'été, le **mercredi 10 avril de 14 h à 19 h**. En partenariat avec la Mission locale, plusieurs stands seront proposés aux jeunes : un stand candidature pour l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, un stand présentant le volontariat, les chantiers jeunes, la mobilité internationale, des offres de jobs d'été bien sûr, un stand de préparation à l'entretien et un stand « *job dating* » avec des associations ou entreprises.

© Hippocampe

■ ***Le Carré - 1, rue de l'Égalité.***

Un jeune Vincennois à Vancouver

Valentin Schaaf, étudiant en cinéma (master) au lycée Hector-Berlioz, présente le **vendredi 5 avril à 19 h** ses courts-métrages réalisés au Canada. Ses réalisations nous amènent à nous interroger sur la jeunesse et les relations sociales. Projection suivie d'une discussion et d'un buffet.

■ ***Le Carré - 1, rue de l'Égalité – tél. : 01 71 33 64 40.***

Seniors

Animations seniors

Tout au long de l'année, de nombreuses animations sont proposées aux seniors : ce mois-ci, le chant sera à l'honneur avec un karaoké le **dimanche 14 avril** de 14 h 30 à 17 h 30 à l'hôtel de ville. Puis un loto intergénérationnel avec les enfants du centre de loisirs Jean-Monnet aura lieu à la Résidence (70, rue de Fontenay) le **mercredi 17 avril** de 14 h 30 à 17 h.

© P.-Y. Jan / Auriane studio

■ ***Renseignements à la Résidence (70, rue de Fontenay) et au 01 43 98 66 90.***

Cafés philo

À la Résidence, les cafés philo permettent d'aborder de manière conviviale des thèmes variés tout au long de l'année. Le prochain aura lieu le **jeudi 4 avril** à 15 h pour échanger sur le thème : « *Choisissons-nous notre vie ?* » et le **jeudi 25 avril** sur « *La nostalgie, frein au progrès ?* ».

■ ***Réservation indispensable au 01 43 98 66 90 – nombre de places limité.***

© P.-Y. Jan / Auriane studio

Exposition

Existences

Trois artistes ont souhaité mettre en images et en mots l'existence des résidents et membres du personnel des maisons de retraite intercommunales Hector-Malot et de la Dame-Blanche. Au total, une trentaine de résidents ont accepté de se prêter au jeu, et une exposition présentant le résultat de ces rencontres est proposée du 8 au 27 avril dans les deux maisons de retraite, qui accueillent chacune les œuvres consacrées à leurs résidents.

Hien Tran, peintre formé aux beaux-arts en Australie et en France, d'origine vietnamienne et de nationalité australienne, Jean Makaroff, photographe professionnel, et Françoise Pellet, écrivain, lauréate 2005 du concours d'écriture parisien *La Fureur d'écrire*, ont ainsi uni leurs talents pour « *capter la résonance existentielle de nos aînés* ». À l'heure où « *notre monde n'a plus le temps d'écouter* » le récit de ces vies, comme le souligne un résident âgé de 99 ans, cette démarche poétique est aussi porteuse d'un lien social essentiel…

■ ***Entrée libre tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Résidence de la Dame-Blanche – 45, avenue de la Dame-Blanche – et Résidence Hector-Malot – 74, avenue de Stalingrad à Fontenay-sous-Bois.***

RENDEZ-VOUS

Patrimoine

Le chantier du zoo de Vincennes

Dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire, une visite exceptionnelle du chantier du zoo est proposée le **vendredi 12 avril** à 15 h et à 17 h.
Le Parc zoologique de Paris ouvrira ses portes au public au printemps 2014. Il fait l'objet, depuis septembre 2011, d'impressionnants travaux qui transfigurent entièrement le site. Le zoo contemporain, à travers cinq biozones, visera à sauvegarder les espèces les plus menacées de chacun des écosystèmes les plus caractéristiques de la planète, tout en restant une attraction culturelle forte, ouverte à tous les publics.

■ ***Visites réservées aux Vincennois : nombre de places limité, et inscription ferme indispensable sur justificatif de domicile jusqu'au 11 avril à l'Office de tourisme (28, avenue de Paris). Attention, les moins de 18 ans ne sont pas admis. Durée : 2 h. Tarif plein : 6 € ; tarif réduit : 3 €. Renseignements au 01 43 98 65 86.***

Le cimetière ancien de Vincennes

Une autre visite est proposée le **samedi 20 avril** à 15 h, au cimetière ancien de Vincennes. Sa situation, les sépultures et les monuments commémoratifs qu'il renferme permettent d'évoquer de nombreux épisodes de l'histoire locale, ainsi que ses figures marquantes. Il offre également d'intéressants exemples de l'art funéraire de la fin du XIX^{e} siècle jusqu'au milieu du XX^{e} siècle.

■ ***Réservation obligatoire auprès de l'Office de tourisme (28, avenue de Paris. Tél. : 01 48 08 13 00) – rendez-vous à l'entrée du cimetière ancien (1, rue de Fontenay) – tarif plein : 6 € ; tarif réduit : 3 €. Renseignements : 01 43 98 65 86 – Durée : 2 h.***

Découverte

Les Samedis du film documentaire

Prochain rendez-vous des Samedis du documentaire de la médiathèque le 27 avril avec *Manikda – Ma vie avec Satyajit Ray*. Après avoir trouvé un appareil photo dans un taxi, Nemai Gosh est devenu photographe de plateau de Satyajit Ray. Il possède aujourd'hui une base d'archives inestimable, plus de 90 000 négatifs de photographies prises pendant les tournages des films de celui qu'il surnomme affectueusement « Manikda » (« Bijou »). Partant à sa rencontre à Calcutta, Bo Van der Werf retrace le parcours de cet autodidacte et réalise un portrait en creux de Satyajit Ray…

■ ***Samedi 27 avril à 16 h 30 à Cœur de ville, salle des Académiciens - Entrée libre dans la limite des places disponibles.***

Connaissance du monde : Qhapaq Ñan, la grande route inca

Pendant 18 mois, Megan Son et Laurent Granier sont partis à la recherche du Qhapaq Ñan, la « route royale » en quechua, cette route monumentale et légendaire, candidate à la liste du patrimoine de l'UNESCO. Ils sont les premiers à suivre l'intégralité de ce joyau du patrimoine mondial caché au cœur de la cordillère des Andes…

■ ***Lundi 22 avril à 14 h 30 et 17 h 30 – Espace Daniel-Sorano (16, rue Charles-Pathé). 8 € (tarif réduit : 7 €).***

Cinéma

Les Toiles des enfants

Les Toiles des enfants sont des séances régulières de ciné-goûters, proposées aux enfants accompagnés de leurs parents. La prochaine séance, le **samedi 6 avril** à 15 h, proposera aux enfants à partir de 8 ans de découvrir le film fantastique américain *Willow* de Ron Howard. Lorsque Willow Ufgood, jeune paysan féru de magie appartenant au peuple des Nelwyns, découvre un bébé abandonné sur un radeau d'osier, sa vie est bouleversée. Poursuivi par la cruelle reine Bavmorda, il doit assurer la protection de l'enfant et déjouer les forces du mal dans un monde de créatures étranges et d'aventures…

■ ***Renseignements et réservations au 01 43 98 67 71 – tarif : 4 € – Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé – durée : 125 min.***

Les Toiles du mardi

Les Toiles du mardi ont pour ambition de faire découvrir ou redécouvrir au public les films essentiels de l'histoire du cinéma. Au programme le **mardi 16 avril** à 19 h, *Seven Women* (*Frontière chinoise*), film américain de John Ford (1966). En 1935, une mission américaine dirigée par six femmes est installée à la frontière sino-mongole en proie aux tourments d'une horde barbare qui défie l'armée régulière. L'arrivée de la doctoresse Cartwright, aux idées très libres, va bouleverser les règles et troubler l'atmosphère…

■ ***Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé. Plein tarif : 6 €, réduit : 3 € (moins de 25 ans, demandeurs d'emploi). Renseignements au 01 43 98 67 71 ou 01 43 74 73 74 .***

Architecture

Visite guidée de l'église Saint-Louis

L'église Saint-Louis a été classée Monument historique dans sa totalité en 1996. Pour découvrir ce patrimoine exceptionnel, une visite guidée (gratuite) est proposée sur place le **dimanche 5 mai** à 16 h par l'association pour la mise en valeur de l'église Saint-Louis.

■ ***Site internet de l'association : www.stlouisvincennes.fr***

Musiques du monde

Taraf de Haïdouks, l'âme enchanteresse des Balkans

Entre accordéons et violons, le groupe roumain Taraf de Haïdouks promène depuis plus de vingt ans sa musique tsigane sur les routes de l'Europe entière. Les musiciens seront à Vincennes le 19 avril pour présenter au public leurs mélodies gorgées de nostalgie et de douceur de vivre.

Tout a débuté au début des années quatre-vingt-dix. À l'époque, les Taraf de Haïdouks – littéralement « bande de brigands » – jouent dans leur petit village de Clejani, au sud de Bucarest. Mariages, baptêmes, enterrements, tous les instants de vie sont portés par les accordéons et les voix de douze hommes. Ceauşescu vient de tomber, toute une nation se réinvente. Grâce au hasard des rencontres, deux touristes belges se prennent d'amour pour la musique de cette drôle de chevauchée et deviennent managers des Taraf. Qui se retrouvent sur les scènes de l'Europe entière.

En 1991, un premier album est publié. Puis la consécration vient avec la participation au film de Tony Gatlif *Latcho Drom*, en 1993. Le film est présenté au festival de Cannes. Les musiciens roumains gagnent en notoriété et deviennent le symbole de la vitalité de la musique balkanique, portée par des rythmes entraînants et des mélodies fiévreuses.

Une musique, pour danser le monde

Depuis, le groupe a grandi. Les anciens ne sont plus de ce monde mais la jeunesse prend la relève. Douze, vingt, trente musiciens… Taraf de Haïdouks est un corps vivant qui se régénère sans cesse. Apparition dans des films, participation à des défilés de haute couture, création de bandes-son de films… Les expériences se sont multipliées au cours des années, allant d'un concert à la Folle Journée de Nantes à des collaborations avec Stephan Eicher ou encore Yehudi Menuhin. Malgré tout ce succès, les musiciens

© DR

roumains n'ont pas quitté leur petit village de Clejani. Et continuent, contre vents et marées, à faire danser leur monde… **CA**

■ ***Vendredi 19 avril 20 h 30, centre culturel Georges-Pompidou. Tarif : 20 € ; tarif réduit : 14 € ; Divertissimo : 12 €. Réservations au 01 43 98 68 87, sur vincennes.fr et à la billetterie de Cœur de ville – 98, rue de Fontenay.***

Jeune public

Oh boy !, l'art de devenir adulte

Molière du spectacle jeune public en 2010, *Oh boy !* propose un regard sensible sur l'histoire chaotique de trois enfants en mal de famille où l'humour est une arme redoutable.

Inspirée du roman éponyme de Marie-Aude Murail, *Oh boy !* est l'histoire bouleversante de trois enfants abandonnés par leur père et dont la mère s'est suicidée. Siméon 14 ans, Morgane 11 ans et la petite dernière Venise âgée de 5 ans se retrouvent à l'orphelinat en attendant d'être placés. Ils se promettent de ne jamais plus être séparés. L'unique solution est alors d'être adoptés par leur demi-frère Bart. Âgé de 26 ans et homosexuel, Bart, qui est au chômage, a bien du mal à assumer cette famille tombée du ciel, lui qui n'a jamais connu son père. Il n'a qu'une envie : s'enfuir. Mais Bart accepte finalement de faire un essai pour obtenir leur tutelle.

© Patrice Mollet

Un parcours initiatique

Le public suit pas à pas l'évolution de cet attachant personnage, ce grand frère un peu immature, écorché vif et qui va se révéler à lui-même pour assumer cette nouvelle famille. L'acteur qui interprète Bart (en alternance Lionel Erdogan et Lionel Lingelser) est seul en scène et porte ainsi tout le spectacle. Il donne vie au décor minimaliste transformant une armoire en lit, en porte d'hôpital ou en cercueil. Il offre toute son humanité à cette histoire tragique avec une sensibilité touchante. Son humour à toute épreuve devient une arme de défense face à la mort, à la maladie, et permet ainsi d'aborder ces sujets difficiles sans sombrer dans le pathos. Au contraire, c'est avec finesse que ce conte moderne, mis en scène par Olivier Letellier, permet de s'interroger sur des questions essentielles : comment devient-on adulte, qu'est-ce qu'être responsable ? Ce spectacle, à voir à partir de 9 ans, offre un bel instant poétique où l'on passe du rire aux larmes en découvrant à la fois la dure réalité de la vie et la beauté de l'amour. **AN**

■ ***Samedi 20 avril à 17 h à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel. Tarif unique : 10 €. Réservations au 01 43 98 68 87, sur vincennes.fr et à la billetterie de Cœur de ville – 98, rue de Fontenay.***

Mille Pages

LA LIBRAIRIE EN VRAI

LE LIEU DE VOS PLUS BELLES RENCONTRES

SOIRÉE SUSPENSE

Vendredi 5 avril, à 19H30

[Livre de Poche, 60 ans]

Rencontre croisée avec

R.J. ELLORY

l'auteur de "Vendetta", "Les anonymes" et "Seul le silence"

et **PAUL CLEAVE**

l'auteur de "Un père idéal" et "Un employé modèle"

SOIRÉE LITTÉRATURE

Mercredi 10 avril, à 19H30

[Livre de Poche, 60 ans]

Conversation à bâtons rompus avec l'écrivain et cinéaste

PHILIPPE CLAUDEL

sur l'ensemble de son œuvre

DÉBAT POLITIQUE

Jeudi 11 avril, de 17H30 à 18H45

En compagnie de

DANIEL COHN-BENDIT

qui publie

"Pour supprimer les partis politiques"

un manifeste aux éditions Indigène

UN VOYAGE LITTÉRAIRE

Mercredi 17 avril, à 19H30

Rencontre avec

JEAN-PAUL KAUFFMANN

qui publie

"Remonter la Marne"

aux éditions Fayard

APRÈS-MIDI GOURMAND

Samedi 20 avril, à partir de 16H00

Rencontre-dédicace-atelier avec

LINDA LOUIS

A propos de

"Baies et petits fruits" et "Châtaignes"

Deux livres aux éditions La Plage

Le Livre de Poche 60 ans

Et l'histoire ne fait que commencer

millepages.fr

librest.com

Danse

Passione in Due, Bach et un pas de deux

La dix-septième Biennale de danse du Val-de-Marne propose trente spectacles dont onze créations dans une vingtaine de lieux jusqu'au 20 avril. Vincennes accueille *Passione in Due* : un danseur et un pianiste interprètent à leur manière *La Passion selon saint Matthieu* de Bach.

© Jean-Pierre Maurin

Seul en scène. Tantôt torse nu, tantôt en costume à paillettes. Emio Greco est un danseur facétieux qui n'hésite pas à arborer un nez rouge de clown pour exécuter un pas de deux sur l'un des plus grands classiques de la musique baroque. *Passione in Due*, créé par le danseur italien et son comparse Pieter C. Scholten, est une œuvre construite autour du duo. Duo danse-musique. Duo danse-théâtre, aussi. Sur scène, le pianiste Franck Krawczyk interprète l'œuvre de Bach, seul. Le travail de retranscription est phénoménal et donne à entendre la substantifique moelle de cette *Passion* écrite à l'origine pour orchestre. En ressort un duo intime, sans fard ni artifice. Emio Greco pour sa part exécute une danse toute en tension, puisant au plus profond de son intime pour accompagner les mélodies du piano.

Entre classique et postmoderne

Passé par le classique, Emio Greco aime danser la musique, mais aussi les mots. En atteste un spectacle dédié à *L'Étranger* d'Albert Camus. À chaque fois, s'il est seul en scène, l'ombre de Pieter C. Scholten plane, cochorégraphe, avec qui il a créé à Amsterdam l'International Choreographic Arts Centre. Le danseur et le metteur en scène ont uni leurs talents dans le courant des années quatre-vingt-dix. Révélés sur la scène internationale avec le solo *Bianco* (1995), ils poursuivent depuis leurs expérimentations entre danse classique et postmoderne… **CA**

■ ***Dimanche 7 avril à 16 h. Auditorium Jean-Pierre-Miquel, Cœur de ville. En coréalisation avec le Centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne. Tarifs : 20 € ; réduit et Divertissimo : 15 € ; abonnés Biennale (Passbrique) : 10 €. Renseignements et réservations : 01 43 98 68 87 ou www.vincennes.fr.***

■ ***Programme complet de la Biennale de danse sur le site : www.alabriqueterie.com.***

Éloge du puissant royaume est une représentation de danse proposée le **jeudi 17 avril à 20 h 30** à l'Atelier de Paris-Carolyn Carlson dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne. Ce spectacle est le fruit de la collaboration de danseurs de krump et du chorégraphe Heddy Maalem. Né dans les ghettos de Los Angeles, le krump est plus qu'une danse, il est l'expression d'un mode de vie, d'une culture. Aboutissement d'une longue recherche, ce spectacle donne à voir la portée poétique de cette pratique tant moderne que traditionnelle.

■ ***Tarifs de 10 à 20 €. Renseignements et réservations : 01 41 74 17 10 – www.atelierdeparis.org***

Sorano Jazz

Miguel Zenón et Laurent Coq, quand le jazz rencontre la littérature

Pour son avant-dernier rendez-vous de la saison, Sorano Jazz invite sur sa scène le saxophoniste Miguel Zenón et le pianiste Laurent Coq. Le 20 avril, les musiciens rendront hommage à l'écrivain Julio Cortázar, à travers leur projet *Rayuela*.

Une atmosphère soyeuse et douce. Des notes aériennes et des mélodies envoûtantes… En mai 2012, le pianiste français Laurent Coq et le saxophoniste new-yorkais d'origine portoricaine Miguel Zenón signaient ensemble un album intitulé *Rayuela*. Lauréats la même année du *French-American Jazz Exchange*, qui permet aux gagnants de développer un projet commun, les deux amis ont saisi cette occasion pour mettre en forme une envie partagée : celle de construire tout un disque autour du roman *Rayuela*, de l'auteur argentin Julio Cortázar. Source d'inspiration pour Miguel Zenón depuis de nombreuses années, l'ouvrage emmène les lecteurs à Paris et en Amérique latine. Un parallèle évident avec l'histoire des deux jazzmen, tout comme les fréquentes références à Charlie Parker, Duke Ellington ou encore Louis Armstrong faites par l'auteur au creux de ses pages.

Marelle musicale

Mais *Rayuela*, « marelle » en français, c'est aussi une construction atypique, un cheminement inhabituel pour le lecteur, qui peut choisir lui-même l'ordre de lecture des différents chapitres du roman. À la façon d'une marelle, il procède par sauts, par ellipses. En ressort la satisfaction de contribuer activement à l'acte de création. Cette écriture atypique se retrouve dans la composition même du quartet de Miguel Zenón et Laurent Coq. Les deux musiciens sont accompagnés de Dana Leong au trombone et au violoncelle et de Dan Weiss aux percussions et tablâ. Avec *Rayuela*, le lien entre littérature et jazz est d'une évidence limpide, portée par cette rencontre douce et fraîche. **CA**

■ ***Samedi 20 avril à 20 h. Espace Daniel-Sorano. Tarifs : 25 € (réduit : 21 € ; Paris Jazz Club : 18 € ; adhérents Sorano : 15 €). Renseignements et réservation : 01 43 74 73 74 ou www.espacesorano.com.***

Bruno Fontaine au piano et Bastien de Beaufond à la trompette, interpréteront Chostakovitch et Tchaïkovski avec l'Orchestre de chambre Nouvelle Europe sous la direction de Nicolas Krauze (ci-dessus).

Prima la Musica !

Russie éternelle

En avril, voyagez avec Prima la Musica ! au plus profond de l'âme russe ! La Russie est en effet au centre de ce programme à travers les œuvres de deux des plus grands compositeurs russes : Tchaïkovski et Chostakovitch.

L'âme russe est une âme tourmentée, capable de passer en un instant de la joie la plus débridée à la tristesse la plus profonde. Le rire est au bord des larmes, et inversement. La Russie est aussi un grand pays de culture. Pouchkine et Dostoïevski pour la littérature et Prokofiev, Rachmaninov, Moussorgski et les deux compositeurs du programme – Chostakovitch et Tchaïkovski – pour la musique classique : rien que cela !

Dimitri Chostakovitch (1906-1975) est sans aucun doute le plus grand compositeur classique du XX^{e} siècle. Son œuvre, prodigieuse, est comparable à celle de Bach. Symphonies, concertos, opéras, musique de chambre, quatuors à cordes, musique pour piano, musique de jazz, musique de danse… il n'a rien oublié, et rien raté. Écouter sa musique, c'est entendre l'âme russe, l'éternelle, celle de toujours, mais aussi une âme meurtrie par les horreurs du régime soviétique. Chostakovitch maîtrisait par ailleurs comme personne à son époque l'ensemble des langages musicaux des compositeurs classiques. Lui s'est inscrit dans une continuité et n'a pas eu la prétention de « *faire du passé table rase* ». Dans la musique de Chostakovitch, il y a tout cela et plus encore : l'humour, des chansons traditionnelles pour ancrer sa musique dans un folklore moderne, des pages d'un romantisme bouleversant et d'autres d'une virtuosité à couper le souffle.

C'est très exactement le cas pour le Concerto pour piano, trompette et orchestre à cordes, plus connu sous le titre de *Concerto pour piano et orchestre n°1*. L'œuvre a très exactement 80 ans cette année ; et en 1933, il ne faisait pas bon contester quoi que ce soit dans la Russie communiste. Alors Chostakovitch s'en sort avec une multitude de références, de clins d'œil, de décalages, d'appels au secours et de pieds-de-nez. Il y a tout Chostakovitch dans ce *Concerto* : l'humour, la beauté, le classicisme et même le jazz. Ce concerto fait parfois penser à une course folle du piano qui dialogue de manière débridée avec l'orchestre et auquel se mêle de temps à autre la troisième voix d'une trompette.

La Symphonie de chambre du même Chostakovitch est une œuvre plus sombre comme on l'entend dès les premières notes. Mais comme toujours chez Chostakovitch, l'énergie reprend le dessus. Cette transcription pour orchestre à cordes du *8^{e} Quatuor à cordes* a une curieuse histoire qui témoigne d'une époque pas si ancienne où en Russie, un compositeur risquait sa peau à chaque note composée. À sa création en 1960, l'œuvre était sous-titrée : Aux victimes de la guerre et du fascisme, histoire d'avoir la paix avec le pouvoir stalinien. Plus tard, Chostakovitch précisera : « *On qualifia mon œuvre de dénonciation du fascisme. Pour dire cela il faut être à la fois sourd et aveugle. J'y cite mon opéra* Lady Macbeth de Mzensk, *la Première*

symphonie, la Cinquième, qu'est-ce que le fascisme a à voir avec cela ? ». Et Chostakovitch d'ajouter : « *Je me suis dit qu'après ma mort personne sans doute ne composerait d'œuvre à ma mémoire. J'ai donc résolu d'en composer une moi-même. Le thème principal de ce quatuor est formé des notes D. Es. C. H., c'est-à-dire mes initiales (en anglais), en français Ré Mi bémol, Do Si* ».

La Sérénade pour cordes de Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893), également au programme du concert, est l'une de ses œuvres les plus célèbres et ce n'est pas un hasard si elle a servi à un illustrer un nombre incalculable de films. Tout le génie de Tchaïkovski est résumé dans cette œuvre : romantique, populaire, dansante, entraînante… Du grand art, avec un sens consommé de la maîtrise de l'écriture pour cordes.

■ ***Mercredi 24 avril à 20 h 30 – Auditorium J.-P.-Miquel. Tarif : 27 € (2^{e} cat) et 39 € (1re cat), - de 25 ans : 14 €. Vente sur www.primalamusica.fr (paiement sécurisé Paypal) ou à la librairie musicale Larghetto (84, rue Raymond-du-Temple). Réservations par téléphone au 01 43 98 68 33 ou par courriel : resa@primalamusica.fr.***

Aux 25 premiers lecteurs de Vincennes info qui en feront la demande, 1 place offerte pour une place achetée, quelle que soit la catégorie de place choisie. Promotion valable uniquement pour les réservations par téléphone au 01 43 98 68 33.

Théâtre

Fabulous

Prix Paris Jeunes Talents 2011, avec *Fabulous*, la compagnie vincennoise Le Dahu présente son spectacle à Sorano en avril.

Sur fond de danse butô, de vidéo et de tissu aérien, trois personnages nous entraînent dans le tourbillon des notions de « modèles »: qui est-on, qui peut-on être, et qui voudrait-on être ? Comment analyser notre rapport à la célébrité et au manque de reconnaissance de l'individu ? Une star sur un plateau télé, un *script doctor* qui façonne scénarios et personnages, des êtres anonymes attirés par les feux de la célébrité éphémère, autant d'éléments parcellaires qui forment une trame, celle d'une société envahie par les nouveaux modes de communication. Entre quête existentielle et urgence permanente du système médiatique à produire de l'extraordinaire, le mythe personnel est-il devenu l'ultime objet de consommation ? C'est l'une des questions que pose ce spectacle mis en scène par Maëlle Faucheur.

■ ***Vendredi 5 et samedi 6 avril à 20 h 30, dimanche 7 avril à 16 h à l'Espace Daniel-Sorano.***
■ ***Tarif : 15 €, réduit : 12 € ; adhérent : 10 €. Réservations : 01 43 74 73 74 - www.espacesorano.com.***

Humour

Les Franglaises

Un spectacle musical déjanté, où l'humour le dispute au talent : c'est le programme en français dans le texte que proposent les Tistics, de retour à l'Espace Daniel-Sorano.

Les Tistics, malgré leur notoriété grandissante (une Cigale, un Olympia, la Pépinière Opéra, les Francofolies…), reviennent à Sorano pour deux représentations exceptionnelles. Et l'expérience qu'ils proposent vaut le détour : à partir de standards anglo-saxons, la joyeuse équipe offre 75 minutes de rire hautement contagieux sous la forme d'un jeu interactif qui, entre hommage et fine moquerie, revisite la pop-culture façon café-théâtre. Le but ? Retrouver le titre ou l'interprète d'un standard anglophone traduit de manière littérale en français… à la manière des traductions automatiques sur Internet. Dès qu'un spectateur identifie la chanson, celle-ci est interprétée à la sauce Tistics avec des arrangements vocaux orignaux et des chorégraphies aussi soignées que décalées.
Rire assuré pendant et longtemps après le spectacle… car vous ne fredonnerez plus jamais les chansons des Beatles ou de Michael Jackson de la même manière…

■ ***Espace Daniel-Sorano les vendredi 12 et samedi 13 avril à 20 h 45. Tarifs : 25 € ; 20 € tarif réduit, adhérent : 15 €. Renseignements et réservations : théâtre Daniel-Sorano (01 43 74 73 74 ou www.espacesorano.com).***

À réserver dès maintenant

Opéra en plein air : *La Flûte enchantée*

Vincennes accueillera en juin pour la 4e année consécutive Opéra en Plein Air au Château. Cette édition proposera au public de découvrir ou redécouvrir le dernier opéra de Mozart : *La Flûte enchantée*. Amino et Pamina, que tout destine l'un à l'autre, suivent le parcours initiatique tracé par le mage Sarastro. Ils sortiront victorieux des épreuves que tente de contrarier l'inquiétante Reine de la Nuit et auxquelles l'écervelé Papageno, oiseleur de son état, s'obstine à ne rien comprendre. La musique de Mozart parvient ici à son sommet : la fantaisie, tantôt sur le mode de la fable, tantôt sur celui de la pure bouffonnerie, ne rend que plus émouvants les sentiments qui animent les personnages. Un univers de symboles et de féerie sous les étoiles, dont la mise en scène sera cette année conduite par Francis Huster et Steve Suissa !

■ ***Mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 juin dans la cour du château de Vincennes. Renseignements complémentaires sur www.operaenpleinair.com et réservations ouvertes sur le réseau France billets.***

Conte musical

Caravane Gazelle

C'est l'histoire d'une gazelle, à peine extraordinaire, comme on en aperçoit à la frontière des déserts. Elle est blessée et va croiser la route d'une caravane à l'arrêt pour la nuit. Puisqu'il faut ralentir, autant caler son pas sur celui des hommes et des bêtes de somme ! La caravane s'ébranle, augmentée d'une drôle de bête qui va égayer et attendrir l'équipée, à commencer par le plus sage des chameaux. Mais à l'approche des premières habitations, la gazelle pose problème et question. Dans le regard des curieux, elle redevient gibier et promesse d'un bon dîner…
Dans ce conte musical pour quintette à vent que la compagnie ArteCombo destine aux petits – à partir de 6 ans – comme aux grands, la musique originale d'Olivier Calmel et l'histoire imaginée par Florence Prieur font surgir gazelle, chameaux, voyageurs, nuit étoilée et désert…

■ ***Vendredi 19 avril à 20 h. Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé. Tél. : 01 43 74 73 74. Tarif : 12 € (+ de 16 ans), 8 € (- de 16 ans). www.espacesorano.com***

ARTS ET SPECTACLES

Découverte

Les Clés d'Euphonia

L'orchestre *Les Clés d'Euphonia* est né de la volonté de ses musiciens d'ouvrir à tous les portes de la musique classique. Sous la baguette professionnelle de Laëtitia Trouvé, professeur au conservatoire de Vincennes, cet orchestre propose au public les clés des œuvres du répertoire classique lors de concerts originaux ou insolites. Les morceaux, choisis parmi les grandes pièces du répertoire classique, sont joués mais assortis d'explications et d'anecdotes musicales ou historiques. Une façon plus intelligente d'écouter la musique et, en plus, gratuite !
Au programme de ce dernier concert de la saison : le *Concerto pour piano n° 2 en fa majeur*, op. 102, de Dimitri Chostakovitch, une des œuvres les plus populaires du compositeur, pleine d'énergie et de joie de vivre ; *Le Lutin des eaux* (ou *L'Ondin*), op. 107, d'Antonín Dvorák, premier des cinq *Poèmes symphoniques*, une histoire tragique entre un génie maléfique des eaux et une jeune femme, empreinte tant d'éléments de fantastique que de folklore tchèque ; la *Suite espagnole*, op. 47, d'Isaac Albéniz, écrite à l'origine pour piano seul, et orchestrée par Rafael Frühbeck de Burgos : si chaque pièce porte le nom d'une région d'Espagne, toutes n'en reprennent pas les formes musicales, mais le paysage musical espagnol est néanmoins dépeint : habanera, séguedille, jota, saeta…
En prélude à ce concert, une formation réduite des *Clés d'Euphonia* aura présenté à près de 900 enfants des écoles primaires un Parcours découverte sur le répertoire symphonique et deux des œuvres du concert.

■ ***Samedi 27 avril à 20 h 30 – auditorium J.-P.-Miquel – durée : 1 h. Entrée libre. Réservation obligatoire au 01 43 98 68 68 – conservatoire@vincennes.fr.***

Concerts

Chansons Tonalités

La chorale vincennoise Chansons Tonalités propose au public de (re) découvrir des trésors de la variété française le **samedi 13 avril** à 20 h 30 et le dimanche 14 avril à 16 h.

■ ***Centre culturel Georges-Pompidou. Tarif : 10 €, réduit : 5 € (moins de 12 ans). Réservations : 06 24 67 04 80 - tonalites@free.fr***

Harmonie municipale

L'Harmonie municipale donnera, en l'église Notre-Dame de Vincennes, son traditionnel concert de printemps le **dimanche 14 avril** à 16 h, sous la direction de Jérôme Hilaire. Au programme de ce concert, un répertoire aux multiples facettes, allant de la musique de film à la musique classique, et dont la première partie sera orchestrée par l'ensemble de clarinettes de l'Harmonie.

■ ***Entrée libre. Renseignements au 06 77 70 84 95 – www.harmonie-vincennes.fr.***

Auditions du Conservatoire

Auditions de chorale

La chorale est une pratique collective obligatoire pour tous les élèves débutants. Elle est organisée par niveau de formation musicale (FM). Les professeurs Claire Marchand et Jean-Philippe Zielinski proposent prochainement leurs auditions.
90 élèves du groupe de niveau FM1 sont réunis pour chanter ensemble. Au programme : *Le Loup de neige* de Malcolm Williamson et *Chanson pour les enfants l'hiver* et *En sortant de l'école* de Prévert et Kosma le **mercredi 10 avril à 19 h** à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel. Durée : 30 min environ.
Le groupe FM2, de 78 élèves, propose au public *Le Prince du grand cèdre* d'Irène Hausammann le **mercredi 10 avril à 20 h**. Durée : 45 min environ.

■ ***Auditorium Jean-Pierre-Miquel à Cœur de ville. Réservation indispensable au 01 43 98 68 68 ou conservatoire@vincennes.fr pour les deux auditions.***

Audition des chorales des Ateliers découverte

Les enfants des ateliers découverte ont entre 6 et 7 ans. Tout au long de l'année, en plus de la découverte de divers instruments, et éventuellement de l'initiation à la danse, ils participent à une pratique collective, la chorale. Ainsi, 56 élèves interpréteront **jeudi 25 avril à 19 h** *Boucle d'or et les trois ours* de Nicole Berne et des *Chansons à croquer* (ayant pour thèmes la nourriture et les friandises).

■ ***Auditorium J.-P.-Miquel. Durée : 40 min environ.***

Audition de piano

Les élèves pianistes des classes de Vincennes et de Fontenay-sous-Bois de Delphine Potin évoqueront le **vendredi 12 avril** à 19 h 30 les « Contes et légendes d'hier et d'aujourd'hui », autour d'un programme musical hétéroclite ouvrant les portes de notre imaginaire, puisant dans nos souvenirs d'enfance ou suscitant de nouveaux rêves…

■ ***Entrée libre, dans la limite des places disponibles. Salle Berlioz dans le Conservatoire. Durée : 1 h 15.***

Heures musicales

Les Heures musicales sont des mini-concerts que les élèves musiciens offrent au public. Seuls ou en groupe, ceux-ci jouent un morceau préparé avec leur professeur. Quand ils sont prêts à se produire sur scène, le professeur les inscrit sur le programme de l'audition.

■ ***Prochaines heures musicales à 19 h les jeudis 4, 11 et 18 avril, en salle Berlioz au Conservatoire (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay). Entrée libre.***

Expositions

Semaine des peintres vincennois

Manifestation biennale, la Semaine des peintres offre à tous les peintres amateurs vincennois l'occasion d'exposer leurs œuvres dans les salons de l'hôtel de ville. Deux lauréats seront sélectionnés par un jury professionnel, et deux autres seront élus par le public.

■ ***Du 13 au 21 avril – salle des fêtes de l'hôtel de ville. Entrée libre. Tous les jours de 14 h 30 à 18 h ; le dimanche de 10 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h. Renseignements : 01 43 98 65 80***

Les chimères en estampe

L'atelier vincennois Sobre-Papel accueille jusqu'au 14 avril une exposition collective autour de l'estampe et du thème des chimères : avec les estampes de Megumi Nishiura (sérigraphie), Gérard Bertrand (gravure pointe sèche), Joseph Lapostolle (linogravure), Sabine Delahaut (gravure au burin), Loïc Bourgogne (linogravure), Maria Chillon (gravure au burin) et Agnès Dubart (linogravure et eau-forte).

■ ***100, rue de Fontenay – les dimanches de 11 h à 14 h et les autres jours sur rendez-vous – ateliersobrepapel@hotmail.fr.***

Damien Valero

Tontine, *œuvre de Damien Valero située place de la Prévoyance.*

Damien Valero expose du 5 au 21 avril à la galerie vincennoise Toutes Latitudes. Depuis 1995, les œuvres de cet artiste convoquent le corps, la nature et l'architecture à travers des fragments réalisés avec des techniques mêlées : vidéo, volume, photographie numérique, montage sonore, installation interactive, typographie… Damien Valero plonge le spectateur dans une réflexion sur l'enveloppe, ce qui nous entoure, les murs des villes, la peau des choses, l'écorce des êtres…

■ ***Vernissage le jeudi 11 avril à 18 h. Galerie toutes latitudes – 38, avenue Franklin-Roosevelt – renseignements : info@touteslatitudes.com et 01 58 64 09 73. Ouvert du vendredi au dimanche de 14 h à 18 h et sur rendez-vous au 06 12 42 36 74 ou 06 61 40 14 05.***

L'aventure de vie constante

Disparu il y a 20 ans, René Carré est l'auteur d'un travail passionnant : jusqu'au 7 avril, Sorano rend hommage à ce coloriste lumineux au dessin structuré, aux volumes denses et aux aplats nuancés…

■ ***Jusqu'au 7 avril – Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé. Entrée libre.***

Carolyn Carlson en photo par Raphaël-Didier de L'Hommel

À l'occasion de la sortie en mars du livre *Carolyn Carlson : regards, gestes et costumes* (éd. Christian-Rolland), Raphaël-Didier de L'Hommel propose une exposition pleine de poésie du 11 au 28 avril : un éloge autour de celle qui créa le solo mythique *Blue Lady*… De 1988 à 2010, il nous embarque sur les traces de la danseuse qui a laissé des images inoubliables dans le monde entier à travers ses solos, improvisations, gestes et lumières, couleurs et costumes… À la manière d'un décor de théâtre, les photographies encadrées plongent le spectateur dans sa danse, son univers et son imaginaire.

■ ***Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé. Entrée libre***

Salons des clubs de la Défense

Les sections artistiques des clubs d'Île-de-France des armées tiendront du 19 au 21 avril au Parc floral de Paris leurs prochains salons. Cette exposition gratuite est l'occasion de présenter les talents qui s'expriment au sein des clubs de la Défense au travers de la peinture, la sculpture et des métiers d'art. Près de 80 artistes et plus de 250 œuvres attendent le public.

■ ***Parc floral de Paris – pavillon des Cyprès. Du 19 au 21 avril de 10 h à 18 h – entrée libre.***

Théâtre

En avril à la Cartoucherie

Tout au long de l'année, les théâtres de la Cartoucherie proposent de nombreux spectacles. Petit coup d'œil sur la programmation d'avril…

Au théâtre de l'Épée de Bois, découvrez *Le Code noir et ses musiques*, spectacle musical mêlant musique savante du XVIII[e], musique créole, récit et lecture du Code noir (du 9 au 21 avril – du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 16 h) ; *C'est la faute à Le Corbusier*, comédie urbaine sur fond de réhabilitation de quartier (du 9 au 28 avril) ; *Chansons Béton*, où 3 infirmières décident après le boulot de se consacrer à la création d'un cabaret maison (du 11 au 28 avril) ; et *En marge du cahier*, tiré de *Chemin d'école* de Patrick Chamoiseau (du 23 au 28 avril).

■ ***Réservations et renseignements : 01 48 08 39 74 – www.epeedebois.com***

Au théâtre de l'Aquarium, dans le cadre du cycle « *Bourreaux d'enfants !* », deux spectacles courts sont proposés chaque soir du 9 au 28 avril : *La Pluie d'été*, d'après le roman de Marguerite Duras, puis *Notre avare* d'après Molière.

■ ***Du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 16 h, relâche jeudi 11 avril. Réservations et renseignements : 01 43 74 99 61 – www.theatredelaquarium.com.***

■ ***À noter également, la projection au cinéma Le Vincennes dans ce cadre de* Nathalie Granger, *de Marguerite Duras, le lundi 15 avril à 20 h 30 ; et un café-concert au théâtre par le quatuor à cordes Léonis le samedi 27 avril à 18 h (œuvres de Brahms et Schubert).***

SPORT

GRS

12 podiums pour les gymnastes vincennoises

© DR

Les 16 et 17 février, la compétition départementale de gymnastique rythmique à Vitry-sur-Seine a réuni 14 clubs : le Val-de-Marne est l'un des départements qui comptent le plus d'équipes en compétition, et la concurrence était donc importante. La Rythmique et sportive de Vincennes a effectué une très belle compétition et décroché 12 podiums !

Trois équipes sont championnes départementales : les DC2 cadettes (Alizée Aquioupou, Jade Lacoume, Maureen Leriche, Mathilde Martin, Abigaëlle Willard et Juliette Wouts), les DC2 juniors (Anne Depoutot, Laureline Gagnon, Léna Lacour, Camille Razinski, Félicie Verdier et Marie Wouts) et les DIR3 TC (Wickie Bessard, Rosanne Blanc, Emma Kroplewski, Carla Savi et Raphaëlle Wybier). Trois équipes sont vice-championnes : les DC2 benjamines (Lucile Boumendil, Juliette Duault, Aude Sabbah, Lysa Facqueur et Chloé Ledu), les DC4 benjamines (Ava Batista, Lou Compérat, Jeanne Ducron, Ines Warot et Chiara Wiser) et les DC2 minimes (Estelle Botran, Léa Findelaire, Dana Michel, Ambre Vallet, Venus Briançon et Chloé Thomas). Et trois équipes ont été médaillées de bronze : les DC4 minimes (Laurène Depoutot, Lisa Dubsky, Aurélie Martin et Inès Laïche), les DC4 TC (Léa Lagache, Victoria Leymarie, Claire Pasternak, Pauline Potier, Léa Cordier et Chloé Meyer) et le Duo TC (Camille Lee et Juliette Wack).

En individuelles enfin, Margaux Mesplé a terminé 3e chez les cadettes, et Delphine Mugnier et Adèle Mennegand ont gravi les 2e et 3e marches du podium chez les seniors. Félicitations à toutes !

■ ***Site Internet : grvincennes.fr***

Tennis

Le CAV champion de France

L'équipe hommes + 65 ans du Cercle amical de Vincennes a remporté le titre de champion de France pour la troisième année consécutive : félicitations à Michel Bergès, Patrice Beust, K. Worren, Pierre Marchetti et Bernard Morin. L'équipe des + 35 ans dames, quant à elle, est toujours en lice et défend son titre au stade des quarts de finale des championnats de France.

En avril, venez découvrir les 13 courts en terre du CAV battue pour jouer en plein cœur du bois de Vincennes, face au Parc floral.

■ ***Cercle amical de Vincennes. Stade Jean-Mermoz – route de la Pyramide. Tél. : 01 43 28 18 15 – www.cavincennes.fr.***

Rendez-vous

Équitation

Prochain rendez-vous pour le public au Club Bayard le **dimanche 14 avril**, avec un concours de sauts d'obstacles amateur club.

■ ***Avenue du Polygone, bois de Vincennes. www.clubbayard.com***

12e Challenge rock du Val-de-Marne

Le Vincennes rock club organise, en partenariat avec la ville de Vincennes, la 12e édition du Challenge rock du Val-de-Marne. Cette compétition a lieu le **samedi 13 avril** de 10 h à 22 h, au centre sportif Georges-Pompidou (142, rue de Fontenay). Plus de dix associations de rock seront présentes dans différentes catégories pour ce rendez-vous sportif et spectaculaire.

■ ***Entrée libre. Pour toute information : www.vincennesrockclub.com***

Tournoi de Pâques de judo

La Société vincennoise de lutte et de judo organise le **dimanche 21 avril** au gymnase du Parc-du-Château son traditionnel tournoi de Pâques, qui rassemble l'ensemble du club pour une grande compétition destinée aux enfants.

■ ***Pour toute information : svlj.free.fr***

Karaté

Les karatékas s'entraînent avec Marc Raquil

Multiple champion de France du 400 m et champion du monde du relais 4 x 400 m en 2003, Marc Raquil est venu rejoindre les karatékas du club de Vincennes le 25 février dernier pour un stage de préparation physique de karaté combat et kata. Une séance intense et conviviale avec un athlète de renom, qui restera dans les mémoires des participants !

© P.-Y. Jahan / Atmosphère studio

Taekwondo

4 titres régionaux pour le Taekwondo Vincennes

Lors du championnat d'Île-de-France technique de taekwondo du 16 février, le club de Vincennes a réalisé un exploit et un record en décrochant 4 titres de champion d'Île-de-France et une médaille de bronze. Félicitations à Justine Motamedi : médaille de bronze chez les juniors féminine, et aux champions d'Île-de-France : Nicolas Dumas-Delage (juniors masculins), Isabelle Vesque (seniors 2 féminines), Denis Panel (masters 1 masculins) et Mathieu Stehlin (seniors 2 masculins). Ces compétiteurs placent ainsi le club Taekwondo Vincennes comme l'un des meilleurs clubs techniques de l'Île-de-France, avec des résultats qui ne cessent de croître tant en quantité qu'en qualité : une évolution très prometteuse pour le championnat de France qui se déroulera à Rouen les 13 et 14 avril.

Bravo également à Gilian Bensoussan pour sa belle prestation : après avoir remporté le titre de vice-champion du Val-de-Marne, il a obtenu la 9e place au championnat de France dans la catégorie junior des - 51 kg.

© DR

Nouveau cours en extérieur de Gym V pour tous

L'association Gym V pour tous ouvrira pour la rentrée prochaine un nouveau cours – renforcement musculaire avec bâtons, alterné avec marche –, bénéfique pour une reprise d'activité physique grâce au renforcement des défenses immunitaires et à une bonne oxygénation. Deux cours d'essai gratuits d'1 h 15 auront lieu les jeudis 23 et 30 mai à 14 h 45. En plein air également, l'association propose depuis peu des cours de gym poussette pour les jeunes mamans le mardi matin.

■ ***Rendez-vous sur l'esplanade du château de Vincennes, côté route de la Pyramide. Renseignements au 06 68 83 55 44 – gymvpourtous.fr – gudomi@wanadoo.fr***

Aïkiryu à Vincennes

L'association Kokoro propose ses cours à l'espace Sorano le jeudi soir : aïkiryu-taïso de 18 h à 19 h et aïkiryu de 19 h à 20 h. L'aïkiryu est un art martial contemporain issu de l'aïkido : on y pratique des saisies à mains nues, des projections, des immobilisations et des techniques de sabre et de bâton en bois (aïkiken et aïkijo). L'aïkiryu-taïso est une approche corporelle et énergétique qui propose l'exploration de postures, marches, méditations, exercices vibratoires, pour se centrer, s'enraciner, se poser dans sa verticalité. Aucun niveau particulier n'est requis pour participer aux cours, et l'association propose toute l'année et gratuitement une initiation.

■ ***Contact : Alissa Lumelsky au 06 09 04 61 25 - alumelsky@wanadoo.fr – aikivincennes.wordpress.com***

Shiatsu

L'association vincennoise Shiatsu et Énergie propose un stage mensuel ouvert à tous d'automassage shiatsu : il s'adresse à tous ceux qui veulent se rendre autonomes dans la gestion de leur stress, se détendre, en apprenant des gestes simples que l'on peut utiliser dans son quotidien. Prochains stages les **dimanche 7 avril, 5 mai et 16 juin** de 12 h à 14 h, à l'Espace Daniel-Sorano.

■ ***Renseignements et inscription au 06 98 52 44 18 – shiatsuenergie.com***

Princesse MARGOT
Faites un don à l'Association Princesse Margot
grâce à l'application TSEDAKA
disponible sur AppStore et PlayStore

Solidarité

La Maison de Margot

Inaugurée à Vincennes en mars, la Maison Princesse Margot accueille les enfants atteints de cancer pour leur offrir des moments de joie et de plaisirs. Hors des structures médicales, les familles pourront ici trouver le soutien de bénévoles.

Margot est décédée en 2012 à l'âge de 18 ans d'une tumeur cérébrale (glioblastome). Durant des mois, sa famille l'a accompagnée : « *Margot est tombée malade à l'âge de 15 ans, elle a subi une opération du cerveau, de la chimiothérapie, de la radiothérapie, et la maladie a récidivé trois ans après pour finalement l'emporter en trois mois*, explique Muriel Hattab, sa mère. *Malgré tout, Margot a toujours été battante, rayonnante et courageuse, sans jamais se plaindre. C'est donc pour elle et pour tous les autres enfants que j'ai décidé de me battre.* »
Muriel décide alors de créer l'association Princesse Margot et d'y consacrer tout son temps. En quelques mois, elle a déjà réussi à récolter d'importantes sommes d'argent pour la recherche oncologique. L'association a ainsi participé à 50 % du financement d'une unité spécialisée pour adolescents et jeunes adultes à l'Institut Curie. Elle a également réussi à ouvrir la Maison Princesse Margot, au 10-12, rue Georges-Huchon, à Vincennes. Un lieu d'accueil qu'elle veut avant tout joyeux. « *Nous avons la chance d'avoir toujours été entourés par notre famille et nos amis, ce qui nous a beaucoup aidés. J'ai donc voulu proposer, en dehors des structures médicales, un lieu chaleureux pour partager des moments heureux avec les enfants et soutenir les parents.* »
Les enfants malades pourront ici partager leurs jeux avec d'autres amis de leur âge, organiser un anniversaire, participer à un atelier cuisine, faire de la danse… « *Pour animer ce lieu, je compte sur l'aide des bénévoles. Chacun peut ainsi donner un peu de son temps pour animer un atelier, accompagner une famille… Nous avons également besoin de dons, que ce soit de l'argent ou du matériel de bureaux, pour les activités manuelles, etc. Toute aide est la bienvenue* », précise Muriel Hattab.
Un coup de pouce indispensable pour cette jeune association qui mène un combat avec ses propres armes : la chaleur humaine, la solidarité et le sourire. **AN**

■ ***Pour en savoir plus : www.princessemargot.fr***

La Maison de Margot a été inaugurée en présence de comédiens qui parrainent l'association : Léa Drucker, Lionel Abelanski – en haut, aux côtés de Muriel Hattab – et Stéphane Freiss, ici avec les maires de Vincennes et Saint-Mandé, Laurent Lafon et Patrick Beaudouin.

Transports

Assemblée générale de Métro aux Rigollots

L'association Métro aux Rigollots agit et se mobilise pour le prolongement de la ligne n° 1 du métro depuis 2005 : son assemblée générale aura lieu le **mercredi 24 avril** à 20 h à l'école Jules-Ferry à Fontenay-sous-Bois (64, rue Roublot). Lors de cette assemblée, à laquelle sont également conviés les élus des villes concernées, l'association informera le public des derniers éléments dont elle dispose.

■ ***Renseignements au 01 48 75 61 71 – courriel : contact@metroauxrigollots.fr***

ZUMBA® Danses Afro Léop'Art, Ragga, Africaine, Flamenco, Tango !

VACANCES DE PRINTEMPS

Enfants - Ados - adultes. Du 29 avril au 4 mai.
Stages à l'Espace Daniel-Sorano.

Cours réguliers

MARDI		
20 h-21 h	**Zumba basic 2**	MAV
21 h-22 h	**Zumba basic 1**	MAV
MERCREDI		
13 h-14 h	**Zumba Basic 1**	CCT
JEUDI		
18 h 30-19 h 30	**Zumba Basic 1**	MAV
19 h 30-20 h 30	**Zumba Basic 2**	MAV
21 h 15-22 h 15	**Danse africaine**	CCT
SAMEDI		
10 h-10 h 30	**Zumbatomic** *(4 ans)*	MAV
10 h 30-11 h 15	**Zumbatomic** *(5-7 ans)*	MAV
11 h 15-12 h	**Zumbatomic** *(8-12 ans)*	MAV
12 h 30-13 h 30	**Zumba Basic 2**	CCT
13 h-15 h **Stage**	**Danse africaine (13/04)**	CSV
13 h 30-14 h	**Atelier Afro Léop'Art**	CCT
DIMANCHE à l'Espace Daniel-Sorano		
12 h 15-13 h 15	**Zumba** *Premier débutant*	EDS
14 h 30-15 h 30	**Flamenco 1**	EDS
16 h-17 h	**Ragga DanceHall**	EDS
17 h 15-18 h 15	**Zumba Basic 2**	EDS
18 h 30-19 h 30	**Tango argentin 1**	EDS

Niveaux : **1 :** spécial débutant **2 :** tous niveaux.

MAV : Maison des Associations de Vincennes.
41-43, rue Raymond-du-Temple. 3ème étage.

EDS : Espace Daniel-Sorano. 16, rue Charles-Pathé.

CCT : Cercle Christian Tissier. 108, rue de Fontenay.

CSV : Conservatoire. Cœur de ville.
98, rue de Fontenay, 2ème étage.

VINCENNES

STAGES SPÉCIAL VACANCES DE PRINTEMPS

Du 29 avril au 4 mai

LUNDI 29 AVRIL
Flamenco, ragga dance hall !

16 h 15-17 h 15	Flamenco (pré-ados)
17 h 30-18 h 30	Ragga dancehall (ados/adultes)
19 h-20 h	Flamenco (ados/adultes)
20 h-21 h	Flamenco (ados/adultes)

MARDI 30 AVRIL
Zumba, ragga dance hall !

16 h 15-17 h 15	Zumba (pré-ados)
17 h 30-18 h 30	Ragga dancehall (ados/adultes)
19 h-20 h	Zumba (ados/adultes)
20 h-21 h	Zumba (ados/adultes)

JEUDI 2 MAI
Zumba, ragga dancehall !

11 h-12 h	Zumba (5-7 ans)
16 h 15-17 h 15	Zumba (pré-ados)
17 h 30-18 h 30	Ragga dancehall (ados/adultes)
19 h-20 h	Zumba (ados/adultes)
20 h-21 h	Zumba (ados/adultes)

VENDREDI 3 MAI
Flamenco, ragga dancehall !

11 h-12 h	Flamenco (5-7 ans)
16 h 15-17 h 15	Flamenco (pré-ados)
17 h 30-18 h 30	Ragga dancehall (ados/adultes)
19 h-20 h	Flamenco (ados/adultes)
20 h-21 h	Flamenco (ados/adultes)

ESPACE DANIEL-SORANO
16, RUE CHARLES-PATHÉ À VINCENNES

LÉOP Art

Contact : 06 70 11 66 09 • danseleopart@yahoo.fr • www.danseleopart.com

Conférences

La Guirlande

La Guirlande, association pour la mise en valeur du patrimoine historique, littéraire et artistique, propose une conférence **samedi 13 avril à 15 h** sur *Louise Michel, femme de lettres* par Jacques Lebeau, conférencier national. Le conférencier laissera dans l'ombre l'anarchiste militante, figure essentielle de la Commune de Paris, pour laisser la place à un tout autre aspect. Il mettra en lumière l'institutrice compétente, toute sa vie engagée dans l'éducation des femmes et des enfants, botaniste, musicienne, dessinatrice, éprise de littérature, correspondante de Victor Hugo, auteur de ravissants textes, poèmes, contes et légendes… Un grand moment de découverte et d'enchantement, avec des lectures d'œuvres de Louise Michel.

■ ***Salle André-Coste – 47, avenue du Château. Adhérents : entrée libre – non-adhérents : 7 €. Informations : 01 48 57 30 22.***

La Conférence au village

Prochains rendez-vous avec la Conférence au village :

- **Jeudi 4 avril** de 18 h 30 à 20 h, conférence interactive par Dominique Houret autour de la laine.

■ ***Maison des associations – accueil à partir de 18 h 15 – 5 €. Quiz et cadeau.***

- **Dimanche 14 avril** de 14 h 30 à 17 h, conférence animée par Stéphanie Bironneau, *Les femmes du Roi-Soleil*. Entre les deux femmes de Louis XIV, l'une insignifiante mais qui a porté le titre de reine, Marie-Thérèse, et l'autre son épouse secrète qui n'eut pas le privilège de porter ce titre, Françoise de Maintenon, toute une galerie de maîtresses et favorites graviteront autour du roi contribuant à la naissance du mythe du Roi-Soleil.

■ ***Maison des associations, salle Paul-Rumeau. Accueil à partir de 14 h 30, séance à 15 h – tarif : 12 €.***

- **Vendredi 19 avril** de 14 h 15 à 17 h, visite avec Stéphanie Bironneau de Notre-Dame et l'île de la Cité : siège du pouvoir temporel avec le premier palais impérial puis royal de Paris et siège du pouvoir intemporel avec ses temples, ses églises puis sa cathédrale…

■ ***Rendez-vous à 14 h 15 sous le porche central de Notre-Dame, M° Notre-Dame – 12 € - inscription préalable avant le 14 avril – chèque à l'ordre de la Conférence au village BP 123 – 94304 Vincennes Cedex.***

Débats

Russie : le système Poutine

L'association Rencontres démocrates reçoit **mercredi 24 avril**, à 20 h 30, Marie Mendras, professeur à Sciences Po Paris, spécialiste de la Russie. Auteur de *Russie, l'envers du pouvoir* (éd. Odile Jacob) et de *Russian Politics, the Paradox of a Weak State* (éd. Columbia University Press), elle analysera le « système Poutine ». Vingt ans après la chute du communisme, elle décrit ce qu'est devenu l'État russe et la société de ce pays caractérisée par une grande fragmentation. Marie Mendras, qui est politologue au CNRS et dirige l'Observatoire de la Russie au Centre d'études et de relations internationales (CERI), dédicacera ses livres à l'issue de la conférence-débat

■ ***Maison des associations – salle Paul-Rumeau. Entrée libre.***

Concert

Soirée jazz de l'AMAC

L'Amac (Association des musiques pour adultes au Conservatoire) organise une soirée jazz le **jeudi 25 avril** à 20 h : ce concert mettra à l'honneur les différents cours de jazz de l'association.

■ ***Conservatoire, salle Berlioz. Réservation au 01 71 33 64 03 ou amacvincennes@gmail.fr.***

Danse

Cours de ragga dancehall

Prendre plaisir à exprimer son propre style, dans une ambiance festive et conviviale, c'est ce que procure le ragga dancehall, une danse aux mouvements saccadés née en Jamaïque en1980 et qu'enseigne Mickaël de l'association Léop'art, le dimanche de 16 h à 17 h à Sorano. Ce cours dynamique s'adresse à tous ceux qui souhaitent apprendre des chorégraphies tout en s'amusant.

■ ***Séances gratuites sur réservation, les dimanches 7 et 14 avril. Contact : 06 70 11 66 09 – danseleopart@yahoo.fr – www.danseleopart.com***

Secourisme

Sessions de formation

La Croix-Rouge propose des sessions de formation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) du **17 au 19 avril** de 20 h à 23 h.

■ ***Tarifs : formation 60 €. Sessions assurées par groupe de 5 à 8 personnes. Inscriptions sur format9446@crf94.org ou par courrier (25, rue de Lagny à Vincennes) au plus tard une semaine avant le début de la session.***

Emploi

Ateliers de technique de recherche d'emploi

Après avoir reçu plusieurs propositions de parrains et marraines pour accompagner et soutenir les demandeurs d'emploi dans leur recherche, l'association indépendante Vincennes Emploi souhaite proposer des ateliers de technique de recherche d'emploi, avec travail en petits groupes et personnalisation. Améliorer son CV, rédiger une lettre de motivation, mieux se présenter aux entretiens, rechercher sur Internet… : ce sont quelques-uns des ateliers proposés pour mettre plus de chances de son côté pour décrocher un emploi.

■ ***Renseignements et inscriptions : www.vincennesemploi.com – contact@vincennesemploi.com***

ASSOCIATIONS

Habitat

Pensez au PACT pour améliorer votre habitat

Le PACT de Vincennes (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat) propose aux Vincennois, sous certaines conditions, une aide à l'obtention de subventions, pour rénover et aménager leur immeuble ou leur logement de plus de quinze ans, qu'ils soient propriétaires occupants ou bailleurs, copropriétaires ou locataires. Les projets aidés visent à la lutte contre l'habitat indigne, l'éradication de la peinture au plomb, les économies d'énergie et le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. La réalisation de travaux permettant la remise sur le marché locatif à loyer modéré de logements vacants ou dégradés est également encouragée.

■ ***Permanences à la maison des solidarités (70, rue de Fontenay), les lundis et vendredis de 14 h à 17 h. Tél. : 01 43 98 67 31 (permanence téléphonique le matin) – pactvincennes@free.fr***

Distinctions

Légion d'honneur : assemblée générale

L'assemblée générale annuelle du comité de Vincennes et Fontenay-sous-Bois de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur s'est tenue le 22 février sous la présidence du Dr Martin et du colonel Kieffer, président de la section du Val-de-Marne, et en présence du maire Laurent Lafon, de Dominique Le Bideau, Didier Mireur et Céline Martin, adjoints au maire, des membres du bureau et de nombreux présidents d'associations patriotiques. Les rapports d'activité et financier présentés par Gilles Pannetier, secrétaire, et Léo Jégard, trésorier, ont été approuvés à l'unanimité. Le Dr Jean-Claude Martin est revenu sur les temps forts de l'année avec notamment l'organisation du Gala départemental au château de Vincennes et la visite du musée de la Légion d'honneur. Il a également remercié de sa présence Catherine Versluys, représentant le Club Amitié et Partage de Vincennes, avec lequel un partenariat d'entraide a été mis en place : cette association propose des sorties et loisirs avec des handicapés mentaux adultes. L'après-midi s'est poursuivie avec une conférence sur le marquis de Sade donnée par Albert Jauffret.

Par ailleurs, le colonel Kieffer a remis les insignes de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur à Amélie Cazé ; cette pensionnaire de l'INSEP a été triple championne du monde de pentathlon moderne en 2007, 2008 et 2010. Un pot de l'amitié a clôturé l'assemblée générale.

■ ***Pour plus d'informations, consultez le blog de la section : lh-vincennes-fontenay.over-blog.fr***

En bref

Succès pour le semi-marathon de bridge

Le semi-marathon de bridge organisé le 16 février dernier a remporté un franc succès. L'équipe du Trèfle vincennois en avait efficacement organisé l'arbitrage, l'animation, l'intendance et la communication. « *C'était un plaisir de constater la présence de joueurs isolés ou de clubs voisins avec en prime le retour du soleil* », commentent les organisateurs. L'association remercie tous les participants et espère renouveler l'expérience l'an prochain.

■ ***Trèfle vincennois – tél. : 06 62 53 61 32 – bridge.trefle@free.fr***

Conférences

La dérive totalitaire

Le groupe interreligieux de Fontenay propose un débat intitulé *La tour de Babel ou la dérive totalitaire* le **mercredi 10 avril à 20 h** au temple protestant.

■ ***Temple protestant – 15, rue de la Fraternité***

La peine de mort aux USA

Le groupe Vincennes-Fontenay de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) propose une conférence le **vendredi 12 avril à 20 h**, sur le thème de *La peine de mort aux États-Unis (entre absurdité et violence)*, animée par Bernadette Forhan, responsable et spécialiste de la thématique de la peine de mort à l'ACAT.

■ ***Salle Xavier-Vogler (église Notre-Dame) – 81, rue Raymond-du-Temple.***

Les religions et le politique

L'association Cordoba organise une conférence sur le thème : *Les religions : quelle influence sur le politique*, le **15 avril à 20 h 30**, avec Ghaleb Bencheikh, docteur ès sciences, théologien et animateur de l'émission *Islam* sur France 2, Véronique Dubois, aumônière israélite des armées, et Marc Lebret, président de l'association Carrefour des Mondes et des Cultures.

■ ***Maison des associations – participation aux frais selon les possibilités de chacun : 5 €. Contact : Michel Haim 06 09 28 29 19 – haim_michel@hotmail.fr ; Régis Oudot 01 43 74 66 97***

Les révolutions arabes

L'association interarmées des officiers de réserve et des réservistes du Val-de-Marne propose une conférence sur le thème des révolutions arabes le **vendredi 19 avril à 20 h 30** à la Maison du Combattant. Les révolutions arabes ont débuté en janvier 2011 par la fuite en Arabie Saoudite du président tunisien Ben Ali. Dans les semaines qui ont suivi, des manifestations ont eu lieu en Égypte, en Jordanie, au Yémen, en Libye, au Maroc et en Syrie. Certaines ont abouti à des changements de régime, d'autres pas. Quel sens convient-il de leur donner ? Est-ce une chance ou un danger ? Mme Mansouria Mokhedi, responsable du programme Moyen-Orient-Maghreb à l'Institut français des relations internationales et professeur à New York University Paris, tentera d'apporter des réponses.

■ ***Maison du Combattant – 6, rue de l'Égalité. Entrée libre.***

Sciences

Mars, une planète autrefois habitable ?

L'association Fête le Savoir organise une nouvelle journée scientifique et ludique pour les petits et les grands passionnés, « *de 5 à 107 ans* », le samedi 13 avril de 14 h à 18 h à l'Espace Daniel-Sorano.
Avec l'aide et la présence exceptionnelle de chercheurs des deux équipes françaises qui explorent Mars avec le robot *Curiosity*, l'association propose un voyage sur la planète rouge. Au programme : ateliers ludiques pour les 8-15 ans, exposition/quiz, atelier par les élèves de F.-Giroud, danse pour les 5-7 ans, contes, découverte d'instruments d'astronomie…, et plusieurs conférences : « *Comment les scientifiques et ingénieurs explorent Mars avec le robot Curiosity ?* » par Patrice Coll de

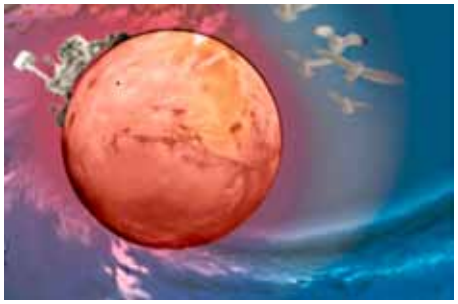

l'université Paris Diderot ; « *En direct de Mars avec* Curiosity » par Violaine Sautter du CNRS ; « *L'habitabilité dans le système solaire, l'exemple de Mars* » par Sébastien Rodriguez (CEA).

■ ***Tarifs : enfant : 4 €, adulte : 2 €, 1 café offert. Programme détaillé sur www.fetelesavoir.com***

Langues

Familles bilingues, rejoignez Café Bilingue !

L'association Café Bilingue® Vincennes, réseau de contact et d'échange des familles bilingues, lance un appel aux familles pour savoir combien de futurs élèves, par langue et par âge, participeront aux cours de consolidation de langues à Vincennes en septembre 2013. Les langues proposées sont l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le polonais, le russe et le chinois. Mais la liste n'est pas exhaustive… Signez la pétition pour aider l'association à savoir combien vous êtes et permettre de voir ce projet aboutir au plus tôt sur www.petitionpublique.fr/.

■ ***Contact : cafebilingue.vincennes@gmail.com – www.cafebilingue.com. Adhésion : 10 € jusqu'au 31/07/2013***

En bref

Bourse au matériel de puériculture

L'Association générale des familles organise, **samedi 13 avril** à l'école du Nord, sa bourse au matériel de puériculture : poussettes, landaus, sièges auto homologués, lits pliants, portebébés et divers accessoires… Dépôt de 9 h à 11 h (le matériel doit être propre et en bon état d'utilisation), vente de 13 h 30 à 16 h, reprise des invendus de 17 h à 18 h.

■ ***14, rue de la Liberté – informations au 01 43 98 67 63 ou 68 04.***

Bal costumé pour les 5-8 ans

L'association Musiké propose un bal costumé aux enfants de 5 à 8 ans le **dimanche 7 avril** de 15 h 30 à 17 h à l'Espace Daniel-Sorano.

■ ***Réservation auprès de Marie Glorian au 06 48 75 09 08. Tarif : 7 € – adhérents : 5 €.***

Stages de Pâques à Sorano

Au cours de la première semaine des vacances de Pâques, les 29 et 30 avril et 2 et 3 mai, les associations hébergées à l'Espace Daniel-Sorano proposent un éventail d'ateliers et stages pour petits et grands : théâtre, zumba, échecs, marionnettes, bande dessinée, sculpture, anglais, danse-contact ou claquettes !

■ ***Pour plus d'informations sur le planning précis, consultez et téléchargez le document sur www.espacesorano.com ou demandez-le à l'accueil (16, rue Charles-Pathé).***

Braderie de l'école du Nord

L'association des parents d'élèves de l'école du Nord, avec la participation de l'association Lire c'est partir, organise sa braderie le **samedi 20 avril** de 11 h 30 à 18 h : jouets, livres, vêtements, jeux, CD et DVD jeunesse seront vendus à prix modiques. Les dépôts sont des dons, les ventes ont lieu au bénéfice de l'association pour l'organisation de la kermesse.

■ ***Dépôts le samedi à partir de 9 h. Petite restauration maison assurée. École du Nord – 14, rue de la Liberté.***

Vide-greniers spécial enfants à l'ouest

L'association Quartier Ouest organise son 3e vide-greniers « *spécial enfant* » le **dimanche 21 avril** de 9 h à 18 h, avenue G.-Clemenceau. En vente, exclusivement des objets pour les enfants. Il reste quelques emplacements, n'hésitez pas à contacter l'association. L'espace jeunes de l'Ouest proposera des animations de rue à tous les habitants le **samedi 20 avril** après-midi. Inscription sur vide-greniers@quartier-ouest.org – www.quartier-ouest.org, Facebook (Association Quartier-Ouest de Vincennes) et Twitter (@QuartierOuest) –Tél. : 07 70 02 65 22.

Kids-grenier au sud

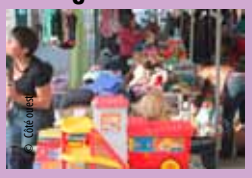

L'association de commerçants Côté Ouest proposera son Kids-Grenier du quartier des Vignerons le **dimanche 21 avril** avenue Franklin-Roosevelt. Le Kids-Grenier est ouvert à tous : petits et grands. Priorité aux livres, revues, CD, DVD et VHS.

■ ***Renseignements et inscription : www.commercesvincennes.fr – France Braderie tél. : 01 43 24 53 65***

Fête du printemps des Hauts de Vincennes

L'Association des riverains des Hauts de Vincennes organise la fête du printemps le **dimanche 5 mai** de 10 h à 18 h, rue Gilbert-Clerfayt. Une journée sous le signe de l'artisanat : au programme, exposition-vente et achat-échange, démonstrations de travaux d'artisans, peinture sur soie, poterie, broderie, aquarelle, peinture sur verre… et bien sûr petite restauration !

■ ***Renseignements auprès de Mme Mestre au 01 43 28 59 79***

Célibataires
Veufs(ves)
Divorcé(e)s
Rencontrez des personnes sérieuses et de qualité sur la région parisienne !

Pour un entretien gratuit et sans engagement ou recevoir notre brochure et présélection de personnes libres et motivées, susceptibles de vous plaire :

UniCentre
www.unicentre.eu

VINCENNES - 01 43 65 30 30
22 av. du Château 94300 Vincennes
PARIS 8ème - 01 42 93 48 49
34 av. des Champs-Elysées 75008

CHAUSSURES
Mandrilly
Pour un meilleur confort de vos pieds

Principales marques

• Dr Hasley	• Marco	• Sioux	• Gioiello
• Bertin	• Clark's	• Sledgers	• Vitulli
• Mephisto	• Romika	• Dorndorf	• Artika

277, avenue Daumesnil – 75012 Paris – *M° Porte Dorée*
01 43 43 65 26

Agrément qualité
N° agrément: N/080311/F/094/Q/027
Gage de sérieux,
l'agrément qualité nous permet de faire garder vos enfants de moins de 3 ans.

* 85% de prise en charge par la CAF pour tous couples en activité professionnelle
* Coût après réduction ou crédit d'impôts (Art.199 sexdecies du CGI).

Kid'Home Vincennes,
24, rue Massue 94300 Vincennes,
du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 18h00
pour des interventions 365 jours par an (7/7 et 24/24).

Tél: 01 58 64 09 37

Une équipe de professionnels à votre écoute !

www.kidhome.fr

Votre facture divisée par 2 (grâce à la réduction fiscale)

ENGAGEMENT N°1 :

ASSURER LA **FIDÉLITÉ** DE NOS SALARIÉS

Que vous ayez toujours la même aide à domicile, c'est important pour nous !

Découvrez le Contrat de Service en Or Cléyade.

Cléyade Maison — MÉNAGE JARDINAGE
Cléyade Santé — AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES
Cléyade Famille — GARDE D'ENFANTS

Votre agence à **VINCENNES**
112 avenue de Paris
94306 Vincennes

01 41 81 10 10
www.cleyade.com

Cléyade.com
La Vaide à Domicile en Or

AGENDA

Jusqu'au 7 avril
Exposition : *L'aventure de vie constante*
Espace Daniel-Sorano

Du 2 au 4 avril
Exposition de dessins des enfants de centre de loisirs J.-Monnet dans le cadre de la Semaine du développement durable – Hôtel de ville, salle des fêtes

Du 2 au 6 avril
Exposition : *Dans la peau d'une plante* dans le cadre de la Semaine du développement durable
Rue intérieure de Cœur de ville

Mercredi 3 avril
L'heure du conte : la biodiversité dans le cadre de la Semaine du développement durable – Médiathèque, salle du Bouche-à-Oreille à 11 h et 11 h 30

Jeudi 4 avril
- Café philo : *Choisissons-nous notre destin ?*
  Résidence à 15 h
- Heure musicale – Conservatoire, salle Berlioz à 19 h
- Conférence par la Conférence au village
  Maison des associations à 18 h 30

Du 4 au 21 avril
Exposition : Damien Valero – Galerie Toutes Latitudes 38, avenue Franklin-Roosevelt

Vendredi 5 avril
- Conférence : L'impact du changement climatique sur la biodiversité dans le cadre de la Semaine du développement durable – Cœur de ville, salle Robert-Louis à 20 h 30
- Projection : Un jeune Vincennois à Vancouver
  Le Carré – 1, rue de l'Égalité à 19 h

Vendredi 5 et samedi 6 avril
Théâtre : *Fabulous* – Espace Daniel-Sorano à 20 h 30

Samedi 6 avril
- Nombreuses conférences, projections, balades, stands et animations variés dans le cadre de la Semaine du développement durable
- Les Toiles des enfants : *Willow*
  Espace Daniel-Sorano à 15 h

Dimanche 7 avril
- Bal costumé de l'association Musiké
  Espace Daniel-Sorano de 15 h 30 à 17 h
- Danse : *Passione in Due*
  Auditorium J.-P.-Miquel à 16 h

Du 8 au 27 avril
Exposition : *Existences* – Maison de retraite intercommunale – 45, avenue de la Dame-Blanche et 74, avenue de Stalingrad à Fontenay-sous-Bois

Mercredi 10 avril
- Forum jobs d'été
  Le Carré – 1, rue de l'Égalité de 14 h à 19 h
- Auditions de chorale
  Auditorium J.-P.-Miquel à 19 h et 20 h
- Débat : *La tour de Babel ou la dérive totalitaire*
  Temple protestant – 15, rue de la Fraternité à 15 h

Jeudi 11 avril
Heure musicale – Conservatoire, salle Berlioz à 19 h

Vendredi 12 avril
- Conférence par l'ACAT : *La peine de mort aux USA.* Salle Xavier-Vogler – 81, rue Raymond-du-Temple à 20 h
- Visite du chantier du zoo de Vincennes dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire
  Zoo de Vincennes à 15 h et à 17 h
- Audition de piano
  Conservatoire, salle Berlioz à 19 h

Vendredi 12 et samedi 13 avril
Spectacle d'humour : *Les Franglaises*
Espace Daniel-Sorano à 20 h 45

Du 13 au 21 avril
Exposition : *Semaine des peintres vincennois*
Hôtel de ville

Du 13 au 20 avril
Semaine de la petite enfance* en divers lieux de la ville :
- Exposition : *Le carnet de voyage*
- Exposition : *Le voyage dans tous ses états*
  Cœur de ville – rue intérieure

Samedi 13 avril
- Challenge rock du Val-de-Marne
  Centre sportif Georges-Pompidou de 10 h à 22 h
- Conférence par l'association la Guirlande
  Salle André-Costes
  47, avenue du Château à 15 h
- Bourse à la puériculture
  École du Nord de 13 h 30 à 16 h
- Journée scientifique : *Mars, une planète autrefois habitable ?*
  Espace Daniel-Sorano de 14 h à 18 h

Dans le cadre de la Semaine de la petite enfance :
- Jeux du monde
  Esplanade de l'hôtel de ville de 10 h à 18 h
- Parcours ludique – Salle des Académiciens pour les moins de 4 ans et salle Robert-Louis pour les 3-6 ans – De 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Samedi 13 et dimanche 14 avril
Concert de Chansons et tonalités
Centre G.-Pompidou à 20 h 30 le samedi et 16 h le dimanche

Dimanche 14 avril
- Animation seniors : Karaoké
  Hôtel de ville de 14 h 30 à 17 h 30
- Concert de l'harmonie municipale
  Église Notre-Dame de Vincennes à 16 h
- Concours de sauts d'obstacles amateur – Club Bayard - Avenue du Polygone, bois de Vincennes
- Conférence par la Conférence au village
  Maison des associations à 14 h 30

Lundi 15 avril
Conférence : *Les religions : quelle influence sur la politique ?* – Maison des associations à 20 h 30

Mardi 16 avril
Les Toiles du mardi : *Seven Women*
Espace Daniel-Sorano à 19 h

Mercredi 17 avril
- Animation seniors : Loto intergénérationnel
  Résidence – 70, rue de Fontenay de 14 h 30 à 17 h
- Parcours ludique dans le cadre de la Semaine de la petite enfance – Salle des Académiciens pour les moins de 4 ans et salle Robert-Louis pour les 3-6 ans – De 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Jeudi 18 avril
Heure musicale
Conservatoire, salle Berlioz à 19 h

Vendredi 19 avril
- Concert : Taraf de Haïdouks
  Centre culturel Georges-Pompidou à 20 h 30
- Conte musical : *Caravane gazelle*
  Espace Daniel-Sorano à 20 h
- Conférence : *Les révolutions arabes*
  Maison du combattant à 20 h 30

Samedi 20 avril
- Le Tremplin des jeunes
  Carré – 1, rue de l'Égalité à 20 h
- Visite du cimetière ancien dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire
  Cimetière ancien – 1, rue de Fontenay à 15 h
- Spectacle jeune public : *Oh boy !*
  Auditorium J.-P.-Miquel à 17 h
- Sorano Jazz : Miguel Zenón et Laurent Coq
  Espace Daniel-Sorano à 20 h
- Braderie de l'école du Nord
  École du Nord de 11 h 30 à 18 h
- Animation de rue par l'espace jeunes de l'Ouest
  Avenue Georges-Clemenceau

Dans le cadre de la Semaine de la petite enfance :
- Parcours ludique
  Cœur de ville de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- Animations de rue
  Esplanade de l'hôtel de ville de 10 h à 18 h

Dimanche 21 avril
- Vide-greniers spécial enfants de Quartier Ouest
  Avenue Georges-Clemenceau
- Kids-Grenier de Côté Ouest
  Avenue Franklin-Roosevelt
- Tournoi de Pâques de judo
  Gymnase du Parc-du-Château

Lundi 22 avril
Connaissance du monde
Espace Daniel-Sorano à 14 h 30 et 17 h 30

Mercredi 24 avril
- Concert : Prima la musica !
  Auditorium J.-P.-Miquel à 20 h 30
- Conférence/débat par Rencontres démocrates
  Maison des associations à 20 h 30

Jeudi 25 avril
- Café philo : *Nostalgie, frein au progrès ?*
  Résidence à 15 h
- Audition des chorales des Ateliers découvertes
  Auditorium J.-P.-Miquel à 19 h
- Concert de jazz par l'AMAC
  Conservatoire, salle Berlioz à 20 h

Samedi 27 avril
- Les Samedis du film documentaire
  Cœur de ville, salle des Académiciens à 16 h 30
- Concert : *Les clés d'Euphonia*
  Auditorium J.-P.-Miquel à 20 h 30

Dimanche 5 mai
Fête du printemps des Hauts de Vincennes
Rue Gilbert-Clerfayt de 10 h à 18 h

** Seuls les rendez-vous gratuits de la Semaine de la petite enfance sont détaillés sur cette page. Lire également p. 24.*

Services municipaux

Accès modifié à l'Hôtel de ville

Dans le cadre de la mise en œuvre, pour le mois de septembre, de modalités simplifiées d'accueil du public, l'hôtel de ville est entré en travaux en ce mois d'avril (cf. *Vincennes info* mars 2013). Le temps des travaux, l'entrée dans le bâtiment s'effectue côté sud du bâtiment (esplanade). Un accueil personnalisé sera effectué pour les personnes à mobilité réduite, côté rue Eugène-Renaud. Les horaires d'ouverture, quant à eux, ne changent pas.

■ ***Hôtel de ville – accueil du public de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h du lundi au vendredi (17 h le vendredi), et de 8 h 30 à 12 h le samedi.***

Durant la période des travaux, le service Citoyenneté (documents d'identité, état civil, élections…) sera temporairement situé au 2e étage de l'Hôtel de ville. Il reste impératif de se présenter d'abord à l'accueil de l'hôtel de ville pour accéder à ce service.

■ ***Le service de la Citoyenneté est ouvert au public du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 (fermé le matin), le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.***

Services municipaux : fermeture exceptionnelle

À noter dès maintenant : les services municipaux, y compris le service Citoyenneté, seront exceptionnellement fermés vendredi 10 et samedi 11 mai, les 8 e 9 mai étant fériés. À noter, les médiathèques seront pour leur part ouvertes les vendredi 10 et samedi 11 mai aux horaires habituels, mais seront fermées au public le mardi 7 mai.

Permanences

Certaines permanences jusqu'alors assurées à l'Hôtel de ville sont définitivement transférées à la **Maison des Solidarités** sans changement de jour ni d'horaire :

- **Écrivain public :** permanences le mercredi de 15 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 sur rendez-vous.
- **Centre d'information féminin et familial :** informations dans les domaines juridiques, professionnels, sociaux et pratiques, permettant de s'orienter vers les organismes compétents et les permanences de spécialistes. Permanences le lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, sans rendez-vous.
- **Conciliateur :** le conciliateur s'efforce, en dehors de toute procédure judiciaire, de vous accompagner dans la recherche du règlement amiable d'un désaccord avec un tiers. Il permet le traitement rapide, gratuit et efficace de l'essentiel des litiges qui vous opposent à un particulier ou à une entreprise. Permanence le 1er et le 3e vendredi du mois de 13 h 30 à 15 h 30.

Les autres permanences restent assurées à **l'hôtel de ville** :

- **Avocats :** permanence chaque mardi de 18 h à 20 h sur rendez-vous.
- **Experts-comptables :** permanence le jeudi, une fois par mois de 17 h à 19 h sur rendez-vous.
- **Notaire :** permanence chaque jeudi de 18 h à 19 h sur rendez-vous.

Les rendez-vous sont à prendre au 01 43 98 65 02.

À noter : le bureau des élus de l'opposition est transféré du rez-de-chaussée au 1er étage de l'hôtel de ville.

■ ***Retrouvez sur vincennes.fr l'ensemble de vos démarches et des modalités pratiques à connaître. Pour gagner du temps, pensez également au Compte citoyen pour effectuer un maximum de démarches en ligne !***

La Maison des solidarités

La Maison des solidarités centralise au 70, rue de Fontenay tous les services municipaux venant en aide à la personne et de nombreuses permanences. Ainsi, en plus des permanences qui y ont été récemment transférées (écrivain public, conciliateur et CIFF, cf. ci-dessus), vous pourrez y trouver les permanences suivantes :

- **Prévention des expulsions :** en partenariat avec l'association Solidarité Prévention Expulsion, ces permanences accompagnent gratuitement les ménages en situation d'impayé de loyers, le lundi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous au 01 47 97 52 78.
- **Caisse nationale d'assurance vieillesse :** des permanences de la Caisse nationale d'assurance vieillesse ont lieu au sein de la Maison des solidarités. Elles sont assurées chaque mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, sur rendez-vous pris au 01 55 45 67 01.
- **Caisse primaire d'assurance maladie :** les assurés sociaux sont accueillis à la Maison des solidarités par des agents de la Caisse primaire d'assurance maladie, les lundis et jeudis (sur rendez-vous uniquement au 36 46), de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h.
- **Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France :** la CRAMIF, qui gère l'invalidité, les risques amiante, professionnels et accidents du travail, le handicap, l'appareillage…, propose des permanences les mardis sur rendez-vous pris au 01 58 73 09 28.
- **Caisse d'allocations familiales :** permanences au sein de la Maison des solidarités sans rendez-vous le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

■ ***Maison des solidarités : Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h (17 h le vendredi) – Tél. : 01 43 98 66 95 ou 68 93.***

Conservatoire

Préinscriptions pour les 4-6 ans à partir du 15 avril

Un nouveau système de préinscription est mis en place à partir de la prochaine rentrée scolaire au Conservatoire pour les disciplines d'Éveils.

Afin de permettre à chacun de déposer un dossier de préinscription en évitant les files d'attente, le Conservatoire met en place pour l'année 2013-2014 un tirage au sort pour les disciplines d'Éveils de 4 à 6 ans*. Les demandes pourront être déposées à l'accueil du Conservatoire ou via la rubrique Conservatoire du site Internet vincennes.fr, du 15 avril au 15 mai 2013.

Un tirage au sort sera organisé le 17 mai, attribuant les places disponibles et établissant une liste d'attente en prévision d'éventuels désistements. Les demandes déposées après le 15 mai 2013 seront inscrites sur liste d'attente à la suite de celles reçues dans la période prévue.

Il n'y a pas de changement pour les autres disciplines (à partir de 7 ans) : vous pourrez déposer un dossier de préinscription à partir du 13 mai, à 10 h, à l'accueil du Conservatoire ou sur la rubrique Conservatoire de vincennes.fr. Les modalités de préinscription au Conservatoire sont disponibles en téléchargement sur le site de la Ville, où vous trouverez également de nombreuses informations sur le Conservatoire municipal.

Éveil Musique et Danse 1 (4 ans – moyenne section de maternelle), Éveil Musique et Danse 2 (5 ans – grande section de maternelle), Ateliers « découverte » (6 ans – CP), Initiation Danse (6 ans – CP).

BLOC-NOTES

Point info petite enfance

Des points info petite enfance sont organisés régulièrement pour présenter aux familles les modes d'accueil à Vincennes ; prochain rendez-vous le jeudi 25 avril à 19 h. Salle Robert-Louis (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay).

Attribution des places en crèche

À Vincennes, les commissions d'attribution des places en crèche sont publiques. La prochaine aura lieu le mardi 9 avril, elle concernera les attributions pour le mois de septembre : à 10 h, pour les bébés nés depuis le 1er novembre 2012, et à 14 h pour les enfants nés entre le 1er janvier 2011 et le 31 octobre 2012. Une réunion d'accueil des parents d'enfants nouvellement accueillis en crèche aura lieu le mercredi 24 avril à 20 h, salle Robert-Louis.

Permanences écoutes jeunes

Des permanences écoutes jeunes sont régulièrement proposées aux 16-25 ans au Carré (1, rue de l'Égalité) avec une psychologue, sur rendez-vous au 01 71 33 64 40. Prochaines permanences les mercredis 3 et 17 avril de 15 h à 18 h.

Lieu d'accueil enfants-parents

Le point d'accueil enfants-parents (7 bis, rue de la Liberté) accueille un samedi matin par mois, anonymement, sans inscription, des enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte. Une psychologue et une éducatrice de jeunes enfants sont présentes pour soutenir les parents dans leur rôle et leur permettre d'échanger afin de trouver des réponses aux questions de la vie de tous les jours, pendant que les enfants sont occupés. Prochain rendez-vous le samedi 27 avril de 10 h à 12 h 30.

Centres de loisirs : pensez à réserver !

Afin de pouvoir respecter les règles de sécurité et d'encadrement auxquelles sont soumis les centres de loisirs, il est impératif de réserver la place de votre enfant au centre de loisirs pour les vacances scolaires, en précisant les dates auxquelles il sera présent. Concernant les vacances de printemps, qui auront lieu du 29 avril au 12 mai, un bulletin de réservation, à remplir avant le vendredi 13 avril au soir, est à disposition dans les centres de loisirs ; vous pouvez également procéder à cette réservation par Internet directement dans l'espace famille, et ce avant le 15 avril.

Attention ! Faute d'inscription préalable, l'admission d'un enfant en centre de loisirs sera refusée dès que le nombre réglementaire d'animateurs sera dépassé. Par ailleurs, toute journée réservée mais non consommée sera facturée.

Pour plus d'informations, reportez-vous au Guide Enfance Jeunesse et à l'espace famille sur Internet : www.vincennes.fr.

Mini-séjours : dates d'inscription

Attention, contrairement à ce que nous écrivions dans notre précédente édition, les inscriptions aux mini-séjours se poursuivent jusqu'au 19 avril. Destinés aux 4-10 ans inscrits en centre de loisirs à Vincennes, ces séjours de 5 jours encadrés par les équipes d'animation des centres de loisirs se déroulent du 8 au 12 juillet et du 15 au 19 juillet pour les 4-10 ans, et du 5 au 9 août pour les 6-10 ans. Renseignements auprès des directeurs des centres ou à la Direction Enfance-Jeunesse au 01 43 98 65 56.

PRATIQUE

Propreté

Opérations Coup de balai

Les opérations Coup de balai propreté permettent de concentrer les moyens municipaux sur une rue pour effectuer un nettoyage approfondi, établir un diagnostic poussé de la voirie et enlever les véhicules épaves ou ventouses. Les prochaines opérations programmées auront lieu entre 6 h et 12 h les **jeudi 4 avril** rue Anatole-France entre l'avenue des Minimes et la rue du Donjon et **jeudi 18 avril** rue Mirabeau.

■ ***Stationnement interdit à partir de 6 h : les véhicules qui n'auront pas été déplacés seront enlevés et mis en fourrière par les services de police.***

Déchets verts

La collecte des déchets verts est réservée aux particuliers possédant un jardin : prochaines collectes **les 15, 22, 29 avril et 6 mai**. Des sacs biodégradables sont fournis gratuitement au centre technique municipal (14, av. Paul-Déroulède), et une distribution de sacs est aussi proposée à l'hôtel de ville, auprès d'Éric Bensoussan, adjoint au maire chargé de la Propreté et de la Qualité du cadre de vie, les lundis soir lors de sa permanence de 17 h 30 à 19 h 30.

Sécurité

Opération tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances est reconduite par les services de police à chaque période de congés scolaires. En signalant au plus tôt les dates de vos vacances, vous permettrez aux forces de sécurité de mieux prendre en compte vos absences et renforcer leur présence dans les quartiers pendant ces périodes propices aux vols par effraction. Pour y participer, il suffit de se présenter au commissariat (23, rue Raymond-du-Temple) ou à la police municipale (5, rue Eugène-Renaud), muni d'un justificatif de domicile.

Vie pratique

Que faire en cas de cambriolage ?

Le mois dernier, vous avez pu lire quelques recommandations du commissariat pour lutter contre le cambriolage. Toutefois, si malheureusement vous étiez victime d'un cambriolage, voici quelques réflexes à avoir :

- dans un premier temps, prévenez immédiatement le commissariat de police en composant le 17 ;
- si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements…) ;
- avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur, ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre, et interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité ;
- déposez plainte au commissariat, muni d'une pièce d'identité : le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel, il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs ; ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices ;
- faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédit dérobés et déclarez le vol à votre assureur.

■ ***Commissariat de Vincennes – 23, rue Raymond-du-Temple – tél. : 01 41 74 54 54 – commissariat-vincennes@interieur.gouv.fr***

À la loupe

Le recensement citoyen

Les filles et garçons de nationalité française doivent obligatoirement procéder à leur recensement citoyen, dans les trois mois qui suivent leur 16e anniversaire.

La démarche consiste à déclarer son état civil et sa situation familiale (nom de famille et éventuellement nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, les mêmes éléments concernant les parents, adresse, situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle). Si les parents du jeune recensé sont tous les deux nés à l'étranger, il devra justifier de sa nationalité au moyen d'un certificat de nationalité française ou d'un décret de naturalisation. Si les délais ont été dépassés, une régularisation est possible jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Pour procéder à ce recensement, il convient de se rendre en mairie avec une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) et le livret de famille.

Une attestation est alors délivrée, elle est indispensable pour se présenter à certains examens et concours publics comme le baccalauréat et le permis de conduire, mais aussi pour être convoqué à la Journée défense et citoyenneté. Le recensement permet aussi aux jeunes d'être inscrits automatiquement sur les listes électorales dès leurs 18 ans.

■ ***Cette démarche peut également s'effectuer en ligne sur monservicepublic.fr. Renseignements au service de la Citoyenneté – tél. : 01 43 98 65 05.***

■ ***Centre du service national de Paris : Fort neuf de Vincennes – Case 158 – Cours des Maréchaux – 75614 Paris Cedex 12. L'accueil du public s'effectue sur rendez-vous au 01 79 84 90 00 (serveur vocal) ou au 01 79 84 90 39.***

Centre de santé municipal

Lutte contre les troubles de la mémoire

Dédié à l'information des seniors en matière de santé, le centre de santé et d'informations gérontologiques Pierre-Souweine est une structure municipale qui offre plusieurs services de prévention en matière de troubles de la mémoire. Il propose notamment des séances de dépistage, accessibles sur rendez-vous, aux personnes de plus de 60 ans ainsi que, pour les personnes concernées, des ateliers de stimulation cognitive.

■ ***Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser directement au centre Pierre-Souweine ou téléphoner sur ces sujets au 01 53 66 32 64.***

Consultations

Le centre Pierre-Souweine propose à tous l'accès à différentes consultations et à des soins : soins infirmiers (au centre en semaine de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h), gynécologie médicale (le mardi matin sur rendez-vous), rhumatologie (sur rendez-vous le mercredi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30), pédicurie (le lundi matin de 8 h à 12 h sur rendez-vous pour les personnes âgées, sous conditions de ressources ; exceptionnellement le 7 janvier de 9 h à 12 h 30).

■ ***Centre Pierre-Souweine – 6, avenue Pierre-Brossolette – Tél. : 01 53 66 32 60 ou 61. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez laisser un message sur un répondeur-enregistreur.***

Cancer du sein : groupes de parole

En partenariat avec la Ville, l'association Espoir et vie avec le cancer du sein propose des groupes de parole aux femmes atteintes par le cancer du sein et à leurs proches : prochains rendez-vous les mercredis 10 et 24 avril de 14 h 30 à 16 h 30 au centre Pierre-Souweine.

■ ***Entrée libre et gratuite sans réservation préalable – informations au 01 48 08 06 99 ou admin@espoir-viecancerdusein.fr***

Vaccinations gratuites

Dans le cadre d'une convention signée entre la ville de Vincennes et la plateforme départementale de vaccination du Val-de-Marne, un service de vaccinations gratuit et ouvert à tous est régulièrement assuré à Vincennes, au centre de santé Pierre-Souweine (6, avenue Pierre-Brossolette). Prochain rendez-vous le mercredi 17 avril de 14 h à 17 h 45.

Permanence

Association des Paralysés de France

Cette permanence mensuelle a lieu le 2e mercredi du mois de 16 h à 17 h sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Maison des solidarités (70, rue de Fontenay – tél. : 01 43 98 66 95 ou 68 93). La prochaine permanence aura lieu le mercredi 10 avril.

■ ***Renseignements (informations pratiques, vaccins concernés…) auprès du Centre de santé au 01 53 66 32 60.***

Numéros utiles

POLICE MUNICIPALE	01 71 33 64 15
POLICE NATIONALE	01 41 74 54 54 ou 17
GENDARMERIE NATIONALE (Créteil)	01 49 80 27 00
POMPIERS	18
MAIRIE DE VINCENNES	01 43 98 65 00
ALLÔ PROPRETÉ VINCENNES	0 800 77 00 66
N° VERT PROJET DE VILLE	0805 05 94 00
URGENCES SÉCURITÉ GAZ NATUREL	0 800 47 33 33
DÉPANNAGE ERDF	0 810 333 294
EAUX (service clients)	0 811 900 900
EAUX numéro d'urgence/fuites (24 h/24)	0 811 900 918
CENTRE ANTIPOISON	01 40 05 48 48
ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE	119
PERSONNES ÂGÉES MALTRAITÉES	39 77
VIOLENCES CONJUGALES	39 19
SAMU SOCIAL	115
FIL SANTÉ JEUNES	0 800 235 236
LIGNE DES SENIORS DE VINCENNES	0 805 11 94 00

Vie quotidienne

Le muguet du 1er Mai

Chaque année, la vente du muguet crée de nombreuses vocations de vendeurs sur les trottoirs des villes de France. Concrètement, est-ce autorisé ? Le Code pénal interdit la vente sur la voie publique sans autorisation : l'occupation du domaine public est en effet soumise à une autorisation de stationnement ou de voirie délivrée par les autorités locales, et le Code de commerce interdit de vendre des produits en utilisant le domaine public de façon illégale… Mais le 1er mai bénéficie d'une tolérance à titre exceptionnel, liée à la tradition. En dehors de cette occasion exceptionnelle, les ventes de fleurs, ainsi que toute vente sur la voie publique, sont réglementées.

PRATIQUE

Santé

Urgences médicales

L'hôpital militaire Bégin (69, avenue de Paris à Saint-Mandé – tél. : 01 43 98 50 01) assure un service d'urgences 24 h/24, y compris en gynécologie obstétricale. Il reçoit sans discrimination géographique l'ensemble des patients qui s'y présentent.
En cas d'intervention des pompiers, du SAMU, etc., ceux-ci ont pour instruction d'orienter les patients vers les hôpitaux dont les services d'urgences sont les moins débordés au moment de la prise en charge.

- Urgences bucco-dentaires

Dimanches et jours fériés – Tour de garde assuré par le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes du Val-de-Marne.

■ ***Tél. : 01 48 52 31 17.***

- Urgences pédiatriques

Pour les enfants de moins de 15 ans, orientez-vous directement vers l'hôpital Trousseau (26, avenue du Docteur-Arnold-Netter – 75012 Paris). Tél. : 01 44 73 64 87.

- Urgences respiratoires (kinésithérapie)

Les week-ends et jours fériés, un tour de garde est assuré par les kinésithérapeutes vincennois. Renseignez-vous auprès de votre kinésithérapeute.

- Centre antipoison

Hôpital Fernand-Widal (200, rue du Faubourg-Saint-Denis – 75010 Paris).

■ ***Tél. : 01 40 05 48 48.***

Hôpitaux des environs

Hôpital Bégin – 69, avenue de Paris à Saint-Mandé – 01 43 98 50 00.
Centre hospitalier Henri-Mondor – 51, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Créteil – 01 49 81 21 11.
Hôpital intercommunal André-Grégoire – 56, boulevard de la Boissière à Montreuil – 01 49 20 30 40.
Hôpital Armand-Brillard – 3, avenue Watteau à Nogent-sur-Marne – 01 43 94 81 00.
Hôpital Saint-Antoine – 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine à Paris XII^{e} – 01 49 28 20 00.
Hôpital Rothschild – 5, rue Santerre à Paris XII^{e} – 01 40 19 30 00.
Hôpital Tenon – 4, rue de la Chine à Paris XX^{e} – 01 56 01 70 00.
Hôpital Trousseau – 26, avenue du Docteur-Arnold-Netter à Paris XII^{e} – 01 44 73 74 75.
Hôpitaux de Saint-Maurice – 12/14, rue du Val-d'Osne à Saint-Maurice. Standard soins de suite et de réadaptation et dialyse : 01 43 96 63 63 – standard maternité : 01 43 96 60 68 – standard psychiatrie : 01 43 96 61 61.

Garde des pharmacies
Les dimanches et jours fériés

1er avril
Pharmacie BIJAOUI
57, rue de Fontenay

7 avril
Pharmacie NAHUM-MOATTY
168 bis, avenue de Paris

14 avril
Pharmacie MORSSI
82, rue Diderot

21 avril
Pharmacie POBEL
2, rue du Maréchal-Maunoury

28 avril
Pharmacie MARTEAU
90, avenue de Paris

1er mai
Pharmacie BELALLAM
2, place Jean-Spire-Lemaître

5 mai
Pharmacie BRIVET
170, rue de Fontenay

Chaque soir après 20 h, les pharmaciens de Vincennes, Fontenay et Saint-Mandé assurent un service de garde. Le porteur de l'ordonnance doit se rendre au commissariat de Vincennes (23, rue Raymond-du-Temple) où la pharmacie de garde du secteur lui sera indiquée ; aucun renseignement n'est donné par téléphone.

Médecins généralistes de garde (SAMI)

Chaque soir, et les dimanches et jours fériés, le SAMI (Service d'accueil médical initial) ouvre ses portes au centre Pierre-Souweine (6, avenue Pierre-Brossolette). Vous pouvez y bénéficier de consultations médicales assurées par un médecin généraliste de permanence quand le cabinet médical de votre médecin est fermé. Les consultations sont remboursées sur la base des tarifs conventionnels de la Sécurité sociale. Si votre état le nécessite, le médecin vous fera une prescription et vous obtiendrez les médicaments en vous adressant à la pharmacie de garde.

■ ***SAMI – centre Pierre-Souweine – 6, avenue Pierre-Brossolette – ouvert de 20 h à 23 h 45 en soirée (du lundi au samedi), et de 8 h à 23 h 45 les dimanches et jours fériés. En cas d'urgence, appelez le 15.***

Coordonnées

M. Fréderic Gasnier, pédicure-podologue
au 4 bis, rue de l'Église, est remplacé par M^{lle} **Marina Mantal**, pédicure-podologue réflexologue. Tél. : 01 48 08 20 24.

Au dernier conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni le 20 février dernier : la séance a notamment été marquée par le débat d'orientation budgétaire.

Finances

Le Conseil municipal a pris acte *(unanimité)* de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2013. Cette étape essentielle de la procédure budgétaire permet d'informer les élus sur l'environnement économique et la situation de la Ville, afin d'éclairer leur choix lors du vote à venir du budget primitif. *Vincennes info* reviendra après le vote du budget, prévu le 10 avril, sur ses principales caractéristiques. Vous pouvez écouter l'intégralité des débats et des interventions sur vincennes.fr.

© Ville de Vincennes

Logement social et habitat

Le Conseil a décidé d'accorder à la Vincem la garantie de la Ville pour le remboursement d'emprunts :

- emprunt de 999 000 € contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin de financer l'opération de construction de 30 logements étudiants sociaux de type PLS au 1 bis, rue Renon *(unanimité)* ;
- emprunt de 250 000 € contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin de financer l'opération de construction de 10 logements sociaux de type PLS au 118/120, rue Defrance *(à la majorité, 4 abst. : élus Verts, Ensemble à gauche)* ;
- emprunt de 100 000 € contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin de financer l'opération de construction de 6 logements sociaux de type PLS au 7/9, rue Faie-Félix *(à la majorité, 4 abst. : élus Verts, Ensemble à gauche)*.

Développement économique

Suite à l'acquisition par voie de préemption du bail commercial sis 172, rue de Fontenay afin d'y réinstaller un commerce dédié à l'équipement de la personne, le Conseil municipal a décidé *(à la majorité, 4 abst. : élus Verts, Ensemble à gauche)* sa rétrocession à la société *La Parisienne de chaussures*, dont la candidature correspondait au cahier des charges approuvé par le Conseil.

Urbanisme

Le Conseil a procédé à l'examen du compte rendu financier de la concession d'aménagement de la ZAC Fontenay pour l'année 2012 transmis par la Vincem, et a approuvé l'avenant au traité de concession prenant en compte les ajustements apportés au programme, aux modalités de versement des acquisitions du concédant et aux délais de réalisation ainsi que la cession des placettes et passages publics. Il a approuvé la participation financière de la Ville à hauteur de 1 764 200 € HT et les modalités de paiement pour l'acquisition des placettes et passages publics de la ZAC *(à la majorité – 8 abst. : élus socialistes, Verts, Ensemble à gauche)*.

Enseignement

Le Conseil a approuvé *(à la majorité, 4 abst. : élus Verts, Ensemble à gauche)* la sectorisation des écoles publiques de Vincennes pour l'année scolaire 2013-2014.

Il a fixé la participation de la Ville aux frais de fonctionnement pour les sections maternelles et élémentaires de l'établissement scolaire privé sous contrat simple Ohel-Barouch pour l'année 2013 à 301,30 € par élève vincennois *(à la majorité – 7 abst. : élus socialistes et Verts)*, et ceux de l'école Decroly à Saint-Mandé à 859,45 € *(unanimité)*.

Le Conseil a d'autre part approuvé *(unanimité)* le projet de convention portant accord sur les frais de scolarité intercommunaux entre les villes de Vincennes et de Joinville-le-Pont.

Stationnement

Le Conseil a approuvé *(à la majorité, 4 abst. : élus Verts, Ensemble à gauche)* la modification du plan des zones de stationnement payant rotatif et résidentiel, autorisant le stationnement des deux côtés de la rue Renon et côté ouest de l'avenue Aubert (section avenue de Paris / rue Renon).

© P.V. Jan / Adrianne studio

Vœux

Le Conseil a approuvé à la majorité *(4 voix contre : élus socialistes)* le vœu présenté par le groupe de la majorité municipale visant à demander au ministre de l'Éducation nationale que la réforme des rythmes scolaires soit reportée afin de faire au préalable l'objet d'une vraie concertation avec l'ensemble des acteurs concernés : collectivités, enseignants, parents d'élèves, acteurs du monde économique et associatif. Les élus du Conseil municipal de Vincennes demandent également que les modalités financières de la mise en application de cette réforme soient réétudiées, et donnent lieu à une compensation intégrale et pérenne.

En bref

Le Conseil a désigné ses représentants au sein de l'ACTEP, dont le statut a évolué depuis le 1er janvier dernier en Syndicat mixte ouvert d'études et de projets ; ont été désignés Laurent Lafon (titulaire) et Dominique Le Bideau (suppléante). *Lire p. 16*.

Le Conseil a par ailleurs désigné Régis Tourne en qualité de représentant du Conseil municipal au sein du Comité de la Caisse des écoles *(à la majorité – 8 abst. : élus socialistes, Verts, Ensemble à gauche)*.

L'enregistrement sonore complet de la séance du Conseil municipal est à votre disposition sur vincennes.fr. Le compte rendu complet du conseil (y compris les questions orales) est également consultable en ligne, ainsi que dans les panneaux d'affichage administratifs.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 10 avril** à l'hôtel de ville à partir de 19 h.

DÉMOCRATIE LOCALE

Groupe de la majorité municipale
Avec vous pour Vincennes

Grand Paris Express : le projet de prolongement de la ligne 1 ne doit pas être oublié !

Le 6 mars dernier, Jean-Marc Ayrault a pris un engagement fort en matière de transport public dans notre région. Initié sous la présidence de Nicolas Sarkozy, le projet du Grand Paris Express prend enfin forme, signant la fin d'une année entière d'atermoiement, d'hésitations, d'amateurisme dommageable pour l'image de notre région.
Ce Grand Paris Express, investissement neuf qui sera réalisé sans phasage dans les dix-sept ans qui viennent, nous concerne directement puisqu'il desservira notre commune voisine de Fontenay-sous-Bois en y créant la ligne 15, la ligne en rocade qui encercle Paris, à la gare de Val-de-Fontenay d'ici 2030.
Dans le même temps, la ligne À du RER devrait être modernisée et sa capacité d'accueil des passagers dans les trains étendue. Espérons toutefois que les voies soient elles aussi adaptées afin de faire cesser ces vibrations fâcheuses que les nombreux passages de rames à deux étages ont largement accentué ces derniers mois.
Mais ne boudons pas notre plaisir, l'annonce de la création de cette nouvelle ligne en rocade autour de Paris est un dossier que nous soutenions comme la plupart des élus Val-de-marnais, quelque soit leur appartenance politique. Pourtant la joie n'est pas totale. En effet dans son annonce, le Premier ministre, s'il a confirmé le prolongement de la ligne 11 jusqu'à Rosny-sous-Bois, n'a aucunement mentionné celui de la ligne 1 du Métro jusqu'à Val-de-Fontenay.
Or avec l'annonce de la création de cette rocade, le projet de prolongement de la ligne 1 jusqu'à Val-de-Fontenay prend encore plus de sens dans la mesure où il permettrait d'assurer un maillage efficace avec le RER A et E, ligne 15 du métro et ligne T1 du Tramway, mais surtout de désenclaver des territoires denses aujourd'hui non desservis par les lignes existantes et en projet, permettant de faciliter l'acheminement des Vincennois de l'Est de la ville vers Paris pour aller travailler en réduisant considérablement leur temps de transport.
Ainsi, l'implication financière de l'État sur le projet d'envergure du Grand Paris Express dont on peut se féliciter ne doit pas pour autant impliquer un renoncement à des projets secondaires structurants et essentiels, tels que celui de la ligne 1 pour lequel la majorité municipale se mobilise depuis des années.

Les élus du groupe de la majorité municipale
Avec vous pour Vincennes

Groupe des élus socialistes

Métropole de Paris et Grand Paris Express, une nouvelle dynamique

Le 6 mars dernier, Jean-Marc Ayrault a présenté les projets du Gouvernement pour notre région qui portent sur deux axes essentiels :

- **une gouvernance de la Métropole parisienne « *musclée* »** pour pouvoir faire face aux enjeux des prochaines années, notamment sur le logement, pour tenir l'objectif ambitieux de passer de 40 à 70 000 constructions nouvelles par an.
Notre Ville, après des années de repli sur soi, devra enfin adhérer à une Communauté de communes qui lui permettra de participer à des projets ambitieux et de bénéficier de la mutualisation des coûts. Et sa politique du logement, dont nous avons maintes fois dénoncé la réelle timidité devra rendre compte à une structure intégrée porteuse d'une ambition de solidarité et de mixité sociale.

- **une reprise du projet de réseau de transport express** de la majorité sortante, mais en le transformant en un plan véritablement solidaire, réaliste car financé et cadencé et qui n'oublie pas la rénovation du réseau existant.
Ce programme est d'une ampleur sans précédent : 200 km de lignes de métro, 72 nouvelles gares, 15 000 emplois induits chaque année...À moyen terme, 90, % des Franciliens habiteront à moins de 2 km d'une gare.
Sans entrer dans le détail des nouvelles rocades et du prolongement de lignes existantes, soulignons pour les Vincennois que **le plan intègre des travaux « *d'amélioration lourde* » du RER A** à partir de 2016 et qu'au terme du projet, de très nombreuses villes franciliennes seront accessibles de Vincennes directement par le réseau ferré sans avoir à passer par Paris et avec un minimum de correspondances.

Contrairement à ce que dit l'air du temps, l'action du Gouvernement s'inscrit ainsi dans une volonté d'aller de l'avant malgré les difficultés actuelles et de présenter des projets réalistes devant bénéficier au plus grand nombre.

Aire d'accueil des gens du voyage, Laurent Lafon a une drôle d'idée de la solidarité

Au dernier Conseil, nous avons demandé à notre Maire **comment Vincennes comptait remplir ses obligations légales en matière d'accueil des gens du voyage**.
La réponse a été sans appel : tant qu'il n'y a pas de nouveau schéma départemental en la matière, la majorité municipale ne fera rien. Et la réponse s'est même faite agressive : puisse que vous êtes si malin, trouvez-nous une solution ! !
Ainsi, au lieu de chercher des réponses, par exemple, dans la coopération avec d'autres communes et avec les associations, notre Ville préfère l'attentisme, alors même que cette question est intégrée au Plan Local de l'Habitat dans l'un des axes de réalisation prioritaires que la majorité municipale s'est elle même fixé pour les prochaines années.
Pire encore, notre Maire a choisi de participer au concert de récriminations des maires de droite des villes proches du Bois qui, pour empêcher Paris de répondre à ses obligations dans ce domaine, se livrent à des amalgames douteux entre gens du voyage, roms et SDF.
Pour Laurent Lafon, il semble que la seule solidarité qui vaille, c'est celle entre maires de droite.

Brigitte Fliecx, Anne-Marie Maffre-Sabatier, Pierre Meslé, François Stein
Conseillers municipaux

Contactez la section de Vincennes du Parti socialiste par e-mail à **sectionps.vincennes@gmail.com**, et retrouvez son actualité sur le site Internet **www.psvincennes.fr**
Vous pouvez également rencontrer les élus socialistes, **le samedi 20 avril de 10 h à 12 h (1er étage de l'Hôtel-de-Ville, bureau de l'opposition)**. Pour nous joindre : 01 43 98 65 21

Groupe des élu-e-s Verts de Vincennes

Transports franciliens : en avant toute !

Le 6 mars dernier, le Premier ministre a fait des annonces majeures sur l'avenir des transports en Île-de-France. Non seulement il a détaillé le financement et le calendrier de mise en œuvre de l'ensemble du nouveau réseau du Grand Paris Express, notamment pour ses tronçons val-de-marnais, coupant ainsi court aux rumeurs et désinformations annonçant l'arrêt du projet ou de certaines de ses parties. Mais il a également annoncé que l'État serait aux côtés de la Région pour financer à hauteur de 7 milliards d'euros sur 5 ans (une somme sans précédent) l'ensemble des projets petits ou grands d'amélioration du réseau actuel. Il s'agit à la fois de prolongement de lignes de métro ou de tramways, de renforts d'offre bus, mais surtout de la remise en robustesse des lignes RER et notamment, en ce qui concerne notre territoire, le RER A. C'est une véritable bouffée d'oxygène qui était très attendue et va permettre de mettre les bouchées doubles pour un réseau qui en a bien besoin et dans le plus grand intérêt des usagers.
Pour les Vincennois-e-s, outre le RER A, il s'agit de voir passer à proximité quantité de nouvelles infrastructures de transports : tram T1 à Val-de-Fontenay, ligne orange et ligne 11 du métro prolongée passant à quelques kilomètres et en correspondance avec nos propres axes. Tout cela contribuant à crédibiliser toujours davantage le prolongement de la ligne 1 vers Val-de-Fontenay puisque désormais inscrit dans un système de transport global pour le secteur. Bref de fort bonnes nouvelles dans un contexte pourtant difficile.

Lors du dernier conseil municipal les élu-e-s écologistes ont posé deux questions orales : l'une pour s'enquérir de la teneur des derniers prélèvements effectués dans le cadre du suivi environnemental de longue durée du quartier Kodak ; l'autre pour s'inquiéter du retard pris sur certains chantiers de la ville et par ailleurs de la mauvaise gestion de ces chantiers pour les piétons. Les réponses de la municipalité tout en soulignant la pertinence de nos interrogations nous ont largement laissés sur notre faim car sans réel contenu concret.
Enfin ce conseil était aussi la séance consacrée au débat d'orientation budgétaire dans lequel nous avons porté plusieurs exigences fortes : sur la nécessaire politique sociale en période de crise (même s'il semble que nous commencions à être entendus à ce sujet), sur l'effort à approfondir en faveur du verdissement de la ville (vélo, espaces verts, rénovation thermique,…) et du logement social, sur les retards pris en matière de nouveaux établissements scolaires, sur la politique d'emploi de la ville qui recourt trop à l'externalisation. Nous avons aussi insisté sur le contexte très difficile pour les collectivités. Au prochain conseil, lors du vote du budget, nous serons vigilants et en proposition sur ces différents points.

Pierre Serne (quartier Ouest)
pserne@vincennes.fr – Vice-président du Conseil régional
Fréderic Steinberg (quartier Centre)
fsteinberg@vincennes.fr
Muriel Hauchemaille (quartier Est)
mhauchemaille@vincennes.fr
Conseillers municipaux

Groupe Ensemble à gauche
Avec le soutien de progressistes de Vincennes et du Parti communiste français

SONDAGE ET PERSPECTIVES….

Un sondage commandé par M. le Maire est actuellement en cours dans notre ville.
Si Monsieur Lafon souhaite connaitre l'opinion de ses concitoyens, nul besoin de sondage, la réalité est visible pour qui se donne la peine de la regarder :
- le manque criant de logements sociaux à Vincennes,
- pire, le nombre d'appartements et d'immeubles insalubres dans notre ville,
- les 2 000 places de stationnement sur la voie publique récemment transformées en stationnement payant (un impôt de plus), et le nouveau mode de verbalisation électronique qui ne permet plus de contestation, face à des agents verbalisateurs trop zélés selon les dires des riverains,
- les services sociaux de plus en plus souvent sollicités par les ménages ou les retraités en difficultés,
- en opposition, les fastueux travaux du centre ville, coûteux, extravagants qui font jaser, et n'apparaissaient pas indispensables en cette période de crise. Cela amène nos concitoyens à s'interroger sur leurs utilités et leur COÛT.

Les sujets ne manquent pas et ce n'est pas le satisfecit de Monsieur Lafon dans ses bulletins municipaux qui peut en modifier la réalité.
Mais cela laisserait à penser que Monsieur le Maire ne serait pas à l'écoute des citoyens de notre ville ou serait inquiet de leurs opinions à son égard. D'où le besoin de s'offrir ce sondage ?
Il est vrai qu'à l'approche des prochaines élections municipales en 2014, Monsieur le Maire a quelques raisons de s'interroger.
Les candidats qu'il a soutenus lors des dernières élections n'ont guère eu de réussite :
- M. Sarkozy… battu
- M. le Député Maire UMP de Saint-Mandé…. battu
- Les résultats des régionales ont vu la gauche à Vincennes arriver en tête devant la droite et M. Lafon dans sa propre ville !
- Les dissensions au sein même de son équipe municipale entre UMP - MODEM et UDI se précisent au travers d'ambitions personnelles.

Qu'en sera-t-il des prochaines municipales à Vincennes ? Un espoir si les forces de la gauche se présentent unies. Attendons néanmoins les résultats et les conclusions de ce sondage que nous espérons objectifs, persuadés qu'il n'avait bien sûr aucun but électoral.

PIERRE CARDONI
Conseiller municipal
pierrecardoni@hotmail.fr

ÉTAT CIVIL

Du 1er février… au 28 février 2013

Naissances

AMSALLEM Maayan ; BAZIN Aedan ; BÉAUR Victoria ; BELROSE Loann ; BENITAH Sacha ; BERTAUX Mathilde ; BOURDON Sofia ; CHASSAGNON Alexandre ; CONSTANS PASTORELLI Lisa ; DELAGE Robin ; DÉZILLE Lucile ; DOMEC MARCELLIN Tomasz ; ESTRADER Inès ; FERMOND Hugo ; GABAY Daphné ; GALLI Lou ; GORCE Sacha ; GRABER Simon ; HACHANA AUTIN Léa ; HIRTH Charlotte ; KALFA Aaron ; KARIYAWASAM HAPUTHANTHRIGE Senuja ; LEFEBVRE PESTANA Aryela ; MANDELBLIT AUDEBERT Tim ; MEDINA Tali ; MEIGNEIN David ; MENYE Angel-Braxton ; MOELA MENDES Emmanuel ; MUSTAPHA Zoya ; NABET Talya ; PAQUET Émilie ; PARDO Maximilien ; PECCATTE Noémie ; PERRIER Elsa ; PIZET Constance ; RETA DELAVEAU Maxime ; RETA DELAVEAU Valentine ; ROUGERIE Martin ; RUBAN Alice ; SCHOENMAKERS Yann ; SPERLING Félicie ; TÉHAM MODINOS Teddy ; VACHER Aurélien ; VAN DEN HEUVEL Axel.

Mariages

M. BERAST Jérémy et Mme THORPE Rachel ; M. DAVRIU Grégory et Mme TRIHAN Marie-Laure ; M. LOUAIL Maxime et Mme RASAMOELINA Onja ; M. SIMONOVIC Nenad et Mme TIRNANIC Jelena ; M. SIVIGNON-SAINT LYS Louis-Gonzague, à Saint-Malo (35), et Mme VIEILLEFOSSE Caroline ; M. WYBIERALA Olivier et Mme MALAVEILLE Claire.

PUBLICATIONS DE MARIAGES HORS VINCENNES

reçues du 1er février au 1er mars 2013

M. DRAY David et Mme DAN Jessica, à Paris XIIe (75) ; M. HACHANA Alexandre et Mme AUTIN Sandrine, résidant à Rennes (35) ; M. LI François, à Saint-Arnoult-en-Yvelines (78), et Mme MIGRENNE Stéphanie.

Décès

Survenus à Vincennes

Mme FLEURY Chantal, 62 ans ; M. GUIFFRAY Bertrand, 43 ans ; M. KEITA Diougou, 57 ans ; Mme LECORVAISIER Yvette, 47 ans ; M. MANGANI Ngandu, 63 ans ; Mme RUPOLO Monique, 82 ans ; M. THOMAZON Jean-Michel, 51 ans ; Mme VALLADON Marjorie, 47 ans.

Transcrits à Vincennes

Mme DUDOGNON Denise, 84 ans ; Mme GARDEUX Micheline, 70 ans ; Mme HOYER Georgette, 81 ans ; M. LABORDE Pierre, 78 ans ; M. MARTINEZ Marcel, 60 ans ; Mme MICHENAUD Fernande, 81 ans ; M. PAPADOPOULO Constantin, 82 ans ; M.PELLETIER Michel, 60 ans ; M. RENARD Claude, 81 ans ; Mme RIFFAULT Christiane, 92 ans ; Mme SCHMINKE Ingeburg, 79 ans ; Mme TOURGEMANE Jeanne, 74 ans.

PFG

SERVICES FUNÉRAIRES

NOUS SOMMES PRÉSENTS
Á TOUS MOMENTS, 7j/7 ET 24h/24

- *MARBRERIE FUNÉRAIRE*
- *ORGANISATION D'OBSÈQUES*
- *PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE*

31 23 OBSÈQUES
APPEL GRATUIT, 7j/7 24H/24*
www.pfg.fr

84 rue de Fontenay
VINCENNES
01 43 74 47 30

* Appel gratuit depuis une ligne fixe de l'opérateur historique en France Métropolitaine. Hab. 08-94-093

Flashcode
web
Vous exploitez un espace de restauration commerciale ?
Obtenez votre permis d'exploitation nécessaire à l'exercice de votre activité et respectez les normes d'hygiène alimentaire !
Les sessions de formation d'avril à Créteil dans votre CCI* :
• Renouvellement du permis d'exploitation CHR (6 heures) - le 22 avril
• Formation initiale au permis d'exploitation CHR (20 heures) - du 15 au 17 avril
• Permis de vente de boissons alcooliques (7 heures) - le 8 avril et le 22 mai
• Hygiène alimentaire des établissements de restauration commerciale (14 heures) - du 18 au 19 avril
*8, place Salvador Allende
Retrouvez toutes les sessions de formation de votre CCI sur cci94.fr
0820 012 112
Votre CCI vous répond
CCI VAL-DE-MARNE
PARIS ILE-DE-FRANCE

NOUVEAU À VINCENNES

Adieu Kilos !

Experte en **Grignotage**

Experte en **Nutrition**

NATUR HOUSE

Experts en rééducation alimentaire

ENGAGEMENT de RÉSULTAT

LA MÉTHODE NATURHOUSE

- **Plan diététique personnalisé**
- **Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste**
- **Gamme variée de compléments alimentaires à base de plantes**

“ Ensemble pour gagner !

Ma diététicienne-nutritionniste diplômée me soutient et me motive. Elle contrôle ma perte de poids et m’aide à réussir, semaine après semaine. Les consultations hebdomadaires sont gratuites et seuls les compléments alimentaires à base de plantes sont à ma charge.

Prenez Rendez-vous !

15 avenue des Murs du Parc

A 100m du centre aquatique le Dôme
Bus 118 Arrêt Clément Viennot

VINCENNES

01 43 74 04 49

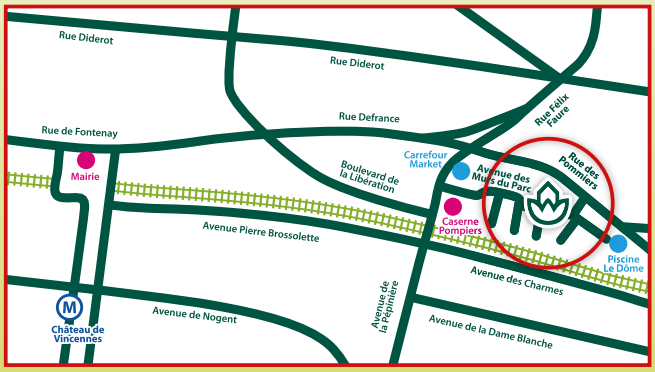

REJOIGNEZ-NOUS SUR facebook

350 centres en France • www.naturhouse.fr